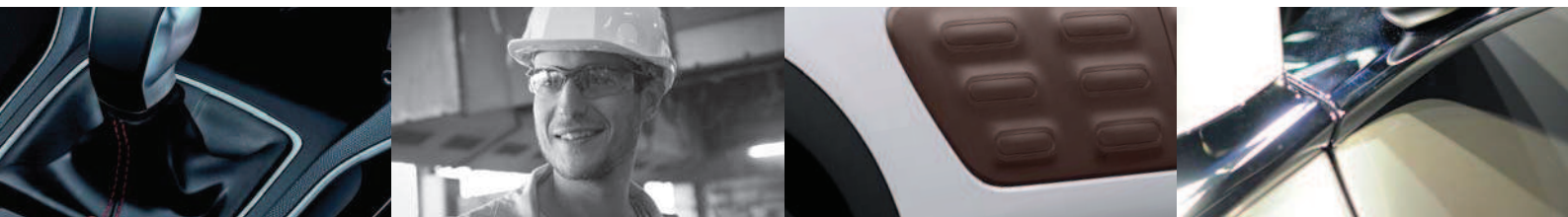


2021

PSA
GROUPE

BANQUE PSA FINANCE

RAPPORT SEMESTRIEL



2021

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**Jean-Baptiste Chasseloup
de Chatillon**

Président

Rémy Bayle

Administrateur

Carlos Tavares

Administrateur

Michel Philippin

Administrateur

Président du comité d'audit et
risques

François Pierson

Administrateur

Membre du comité d'audit et
risques

PEUGEOT S.A.

Administrateur

Représentant permanent :

Olivier Bourges

Membre du comité d'audit et
risques

AUTOMOBILES PEUGEOT

Administrateur

Représentant permanent :

Maxime Picat

DIRECTION GENERALE

Rémy Bayle

Directeur Général

Alain Martinez

Directeur Général Délégué

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES TITULAIRES**

**Ernst & Young audit
Mazars**

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUPPLEANTS**

**PICARLE et associés
Guillaume Potel**

Situation au 22 juillet 2016

BANQUE PSA FINANCE

Société anonyme au capital de 177 408 000 euros

Siège social - 75, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris

R.C.S. Paris 325 952 224 - Siret 325 952 224 00013

Code APE 6419Z

Code interbancaire 13168N

www.banquepsafinance.com

Tél. : + 33 (1) 46 39 66 33

Immatriculée auprès du registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) sous le n° 07 008 501,
consultable au www.orias.fr.

1**RAPPORT DE GESTION****1**

1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités de Banque PSA Finance et son évolution	3
1.3	Analyse des résultats opérationnels	9
1.4	Situation Financière	16
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	22
1.6	Contrôle interne	23

2**COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016****25**

2.1	Bilan consolidé	26
2.2	Compte de résultat consolidé	27
2.3	Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	28
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires	29
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
2.6	Notes aux états financiers consolidés	31
2.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	78

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2016

80

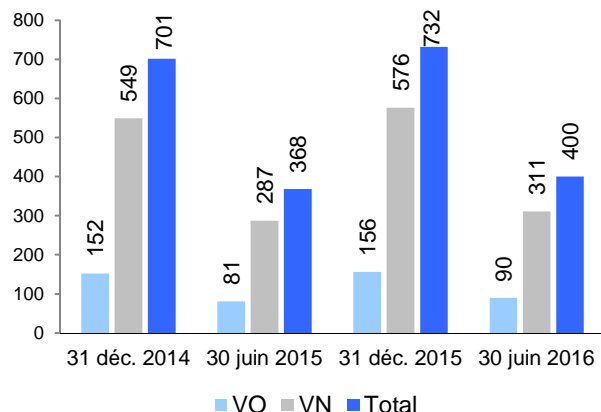
1

RAPPORT DE GESTION

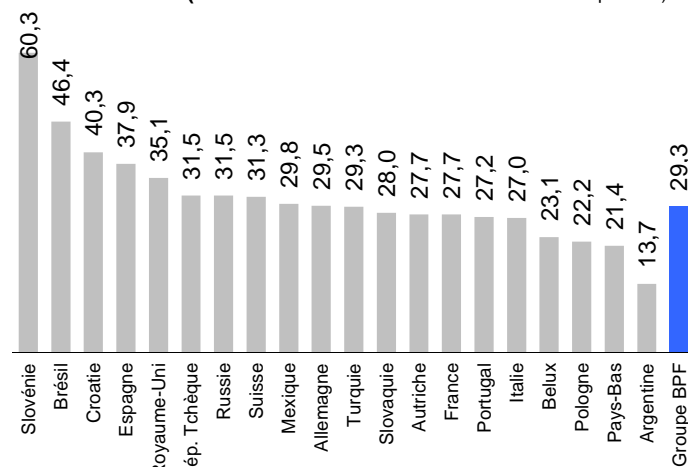
1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités de Banque PSA Finance et son évolution	3
1.2.1	Définitions des concepts du rapport de gestion	3
1.2.2	Résumé des informations financières	3
1.2.3	Activités des principales sociétés filiales et succursales du Groupe Banque PSA Finance	6
1.3	Analyse des résultats opérationnels	9
1.3.1	Les ventes des véhicules Peugeot, Citroën et DS au premier semestre 2016	9
1.3.2	Activité commerciale de Banque PSA Finance	9
1.3.3	Résultats des opérations	14
1.4	Situation Financière	16
1.4.1	Actifs	16
1.4.2	Dépréciations sur créances douteuses	17
1.4.3	Politique de refinancement	17
1.4.4	Sécurité de la liquidité	19
1.4.5	Notations de crédits	19
1.4.6	Fonds propres et exigences en fonds propres	19
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	22
1.6	Contrôle interne	23
1.6.1	Le dispositif de contrôle permanent	23
1.6.2	Le dispositif de contrôle périodique	23
1.6.3	La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif	23
1.6.4	La base organisationnelle du contrôle interne de la Banque	23

1.1 Chiffres clés

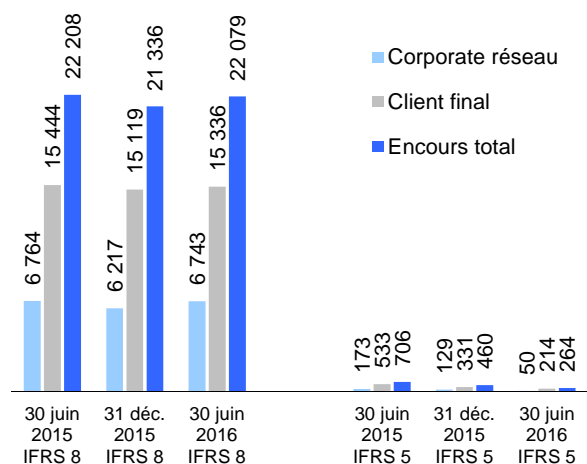
EVOLUTION DES VEHICULES FINANCES A LA CLIENTELE FINALE (en milliers de véhicules)



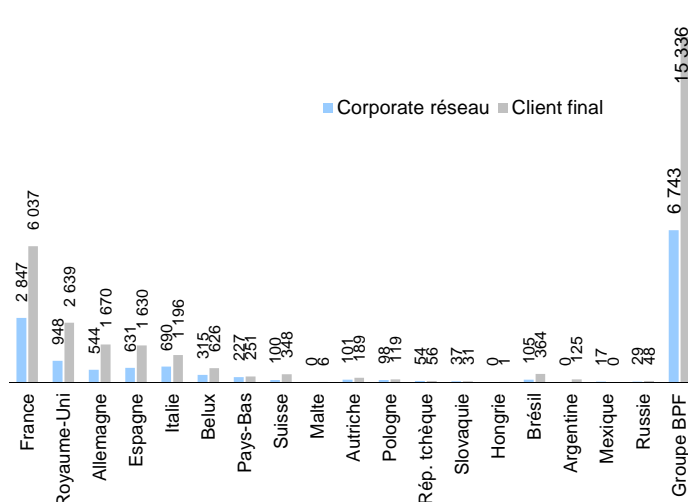
TAUX DE PENETRATION PAR PAYS (%) AU 30 JUIN 2016 (Financements VN / immatriculations VN du Groupe PSA)



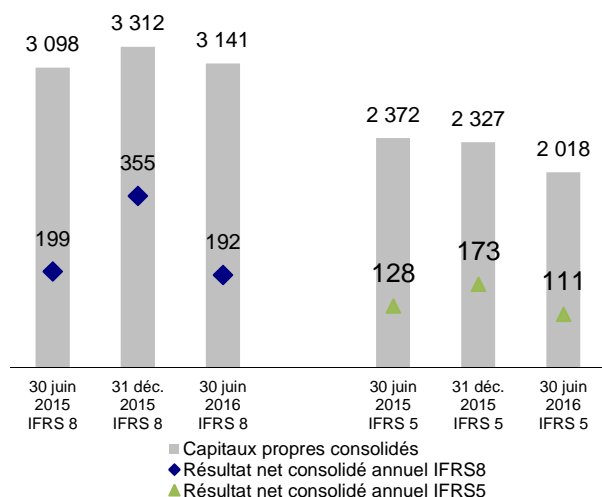
EVOLUTION DES ENCOURS CLIENTELE FINALE ET RESEAU AU 30 JUIN 2016 (en millions d'euros)



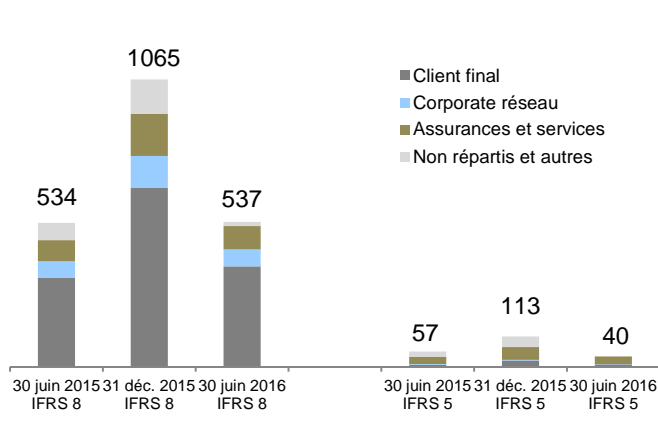
ENCOURS PAR PAYS IFRS 8 AU 30 JUIN 2016 (en millions d'euros)



CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET AU 30 JUIN 2016 (en millions d'euros)



EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE (en millions d'euros)



1.2 Activités de Banque PSA Finance et son évolution

1.2.1 Définitions des concepts du rapport de gestion

Le rapport de gestion 2016 s'articule autour de deux modes de communication :

Le premier présente les résultats financiers au format IFRS 5, correspondant au mode de communication des comptes consolidés du fait de la cession hautement probable des activités dans le périmètre de la coopération Banque PSA Finance (nommé ci-après « BPF ») et Santander. La norme IFRS 5 entraîne le déclassement, dans des rubriques spécifiques au bilan et au compte de résultat, de la part afférente aux entités concernées par la coopération. De plus, certaines dettes qui assurent le refinancement des actifs destinés à être cédés sont également déclassées. La note 2 des comptes consolidés donne plus de précisions sur les traitements comptables visant à respecter la norme IFRS 5.

Le deuxième présente les résultats financiers au format IFRS 8, qui ne tient pas compte des

déclassements évoqués ci-dessus et neutralise certaines charges prises en compte au format IFRS 5, à savoir :

- La dépréciation du Disposal group (1 million d'euros à fin juin 2016) ;
- La mise en équivalence de la part du Groupe dans les JVs en partenariat (80 millions d'euros à fin juin 2016).

La note 25 des comptes consolidés donne plus de précisions sur le passage entre la norme au format IFRS 8 et la norme au format IFRS 5.

Un niveau de détail complémentaire a également été apporté sur les données d'activité : celles-ci sont toujours présentées en global, mais un détail est présenté pour les données des entités du périmètre à terme de la coopération entre BPF et Santander.

1.2.2 Résumé des informations financières

Le résumé historique des informations financières consolidées qui suit provient des comptes consolidés de BPF inclus dans ce présent rapport semestriel, qui a été préparé dans le respect des standards « IFRS » (*International Financial Reporting*

Standards) adoptés par les pays de l'Union Européenne. Les comptes consolidés ont été validés par les commissaires aux comptes, Ernst & Young audit et Mazars en 2015 et 2016.

FINANCEMENTS CONSENTIS AU COURS DE LA PERIODE

	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	dont périmètre coopération Santander ¹		
				30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Financements à la clientèle finale						
Nombre de véhicules financés	400 338	368 126	+ 8,8	374 344	340 479	+ 9,9
Montant des financements consentis (<i>en millions d'euros, hors agios</i>)	4 440	4 148	+ 7,0	4 329	4 006	+ 8,1
Financements des stocks des réseaux automobiles						
Nombre de véhicules financés	881 745	853 973	+ 3,3	858 373	828 826	+ 3,6
Montant des financements de véhicules (<i>en millions d'euros</i>)	17 433	16 992	+ 2,6	16 988	16 519	+ 2,8
Montant des financements de pièces de rechange et autres (<i>en millions d'euros</i>)	1 583	1 652	- 4,2	1 529	1 585	- 3,6
Activité d'assurance et services						
Nombre de contrats assurances et services mis en place	824 827	745 324	+ 10,7	765 731	693 084	+ 10,5

¹ - Pays concernés par la coopération avec SCF en Europe (11 pays européens : France, Royaume-Uni, Espagne, Suisse, Italie, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Pologne et Portugal) ainsi que le Brésil.

BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)

Actif	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	364	383	- 5,0	464	446	+ 4,0
Prêts et créances sur les établissements de crédit	199	87	+ 128,7	1 248	1 282	- 2,7
Prêts et créances sur la clientèle	264	460	- 42,6	22 079	21 336	+ 3,5
Actifs d'impôts différés	19	27	- 29,6	98	96	+ 2,1
Autres actifs	5 148	8 410	- 38,8	1 302	1 234	+ 5,5
Total de l'actif	5 994	9 367	- 36,0	25 191	24 394	+ 3,3
Passif	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Dettes envers les établissements de crédit	94	848	- 88,9	11 821	9 836	+ 20,2
Dettes représentées par un titre	258	1 786	- 85,6	4 375	6 396	- 31,6
Autres passifs	3 624	4 406	- 17,7	5 854	4 850	+ 20,7
Capitaux propres	2 018	2 327	- 13,3	3 141	3 312	- 5,1
Total du passif	5 994	9 367	- 36,0	25 191	24 394	+ 3,3

¹ Les éléments de passage au bilan du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 25.1 des comptes consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Produit net bancaire	40	57	- 29,8	537	534	+ 0,6
Charges générales d'exploitation et assimilées ²	-33	-37	- 10,8	-224	-213	+ 5,2
Coût du risque	0	-1	- 100,0	-16	-27	- 40,7
Résultat d'exploitation	7	19	- 63,2	297	294	+ 1,0
Résultat des entités mises en équivalence ³	87	59	+ 47,5	7	7	+ 0,0
Autre résultat hors exploitation ⁴	-12	-120	- 90,0	-3	-15	- 80,0
Résultat avant impôts	82	-42	- 295,2	301	286	+ 5,2
Impôts sur les bénéfices	-6	29	- 120,7	-109	-87	+ 25,3
Résultat net des activités poursuivies	76	-13	- 684,6	192	199	- 3,5
Résultat net des activités destinées à être cédées	35	141	- 75,2	0	0	
Résultat net	111	128	- 13,3	192	199	- 3,5

¹ - Les éléments de passage au compte de résultat du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 25.2 des comptes consolidés.

² - Y compris les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés.

³ - Sociétés communes avec le groupe Santander mises en équivalence en IFRS 5 : France et Royaume-Uni depuis février 2015, l'Espagne et la Suisse depuis octobre 2015, l'Italie depuis janvier 2016, les Pays-Bas depuis février 2016 et la Belgique depuis mai 2016. La Chine dans le cadre du partenariat avec DongFeng Peugeot Citroën est mise en équivalence depuis 2006 (présentation IFRS 5 et IFRS 8).

⁴ - Y compris les charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat en IFRS 5.

ENCOURS DE FINANCEMENT**PAR SEGMENT DE CLIENTELE**

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Corporate réseau	50	129	- 61,2	6 743	6 217	+ 8,5
Client final	214	331	- 35,3	15 336	15 119	+ 1,4
dont Retail	199	303	- 34,3	13 896	13 662	+ 1,7
dont Corporate hors réseau et assimilés	15	28	- 46,4	1 440	1 457	- 1,2
Total des prêts et créances sur la clientèle	264	460	- 42,6	22 079	21 336	+ 3,5

PAR REGION

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
France	(5)	(2)	+ 150,0	8 884	8 251	+ 7,7
Europe de l'Ouest (hors France)	49	60	- 18,3	12 111	11 881	+ 1,9
Europe Centrale et Orientale	1	170	- 99,4	396	539	- 26,5
Amérique Latine	142	162	- 12,3	611	595	+ 2,7
Reste du Monde	77	70	+ 10,0	77	70	+ 10,0
Total	264	460	- 42,6	22 079	21 336	+ 3,5

PRODUIT NET BANCAIRE PAR PORTEFEUILLE

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Client final	10	9	+ 11,1	373	330	+ 13,0
<i>dont Retail</i>				347	304	+ 14,1
<i>dont Corporate hors réseau et assimilés</i>				26	26	+ 0,0
Corporate réseau	1	2	- 50,0	62	61	+ 1,6
Assurances et services (y compris coût net de refinancement)	28	26	+ 7,7	87	79	+ 10,1
Non répartis et autres¹	1	20	- 95,0	15	64	- 76,6
Total	40	57	- 29,8	537	534	+ 0,6

¹ - Représente principalement l'ajustement du coût de refinancement, reflétant le fait que les charges d'intérêt sont distribuées par segment de clientèle selon les niveaux moyens de refinancement, et avec l'hypothèse que les prêts sont refinancés à 100% par endettement.

1.2.3 Activités des principales sociétés filiales et succursales du Groupe Banque PSA Finance

1.2.3.1 Présentation

Contrôlée directement à 100 % par des sociétés du groupe PSA et étroitement associée à la politique commerciale des marques Peugeot, Citroën et DS, Banque PSA Finance (BPF) assure dans 20 pays, directement ou avec des partenaires, la distribution d'offres de financement et de services pour favoriser les ventes des véhicules par les réseaux des trois marques.

Elle assure par ailleurs aux réseaux des marques le financement de leurs stocks de véhicules neufs et occasions, de pièces de rechange, ainsi que d'autres financements tels que le besoin en fonds de roulement, et propose aux clients, particuliers ou entreprises, une gamme complète de financements, de services et de produits d'épargne.

Selon les pays, BPF exerce ses activités soit en les pilotant directement, soit via des sociétés communes (50/50 sauf la Chine à 25%) avec des partenaires bancaires ou industriels, soit via d'autres formes de partenariats.

L'organisation garantit que les décisions d'octroi de financement de BPF sont totalement indépendantes des trois marques et du réseau de distribution et ne peuvent être en aucun cas influencées par ces derniers.

Le plus souvent, l'offre commerciale de BPF associe aux financements des assurances et des services afin de mieux répondre aux attentes croissantes de solutions de mobilité des clients particuliers ou entreprises.

En février 2014, Groupe PSA et BPF ont annoncé être entrés en négociations exclusives avec Santander Consumer Finance (SCF) pour créer un partenariat à parts égales pour développer les activités de BPF en Europe. Le 10 juillet 2014, un accord cadre a été signé afin de créer un partenariat dans 11 pays européens. Soumises à l'approbation des autorités de la concurrence et des autorités de régulation dans les principaux pays, les transactions ont démarré début 2015 et se poursuivent en 2016. Les nouvelles sociétés opérationnelles sont consolidées par mise en équivalence par BPF.

Le périmètre des sociétés déjà opérationnelles au 30 juin 2016 couvre 83,8% des encours de BPF à cette date.

En 2015 et 2016, cette opération a d'ores et déjà significativement renforcé la compétitivité des marques du Groupe PSA, permettant une meilleure pénétration du marché du financement automobile. Elle permet de dynamiser et pérenniser les activités de financement du Groupe grâce à des offres compétitives réservées aux marques et à leurs clients.

La coopération est ou sera établie dans chaque pays par la mise en œuvre des opérations juridiques décrites ci-après :

Investissement de SCF via des entités existantes :

- En France, l'entité est opérationnelle depuis le 2 février 2015. SCF a investi à hauteur de 50 % dans le capital de SOFIB, qui détient désormais 100 % de Crédipar. CLV continue d'être détenue à 100 % par Crédipar.
- Au Royaume-Uni, l'entité est opérationnelle depuis le 3 février 2015. SCF a investi à hauteur de 50 % dans le capital de la filiale existante de BPF à qui les activités de la succursale existante de BPF ont été préalablement transférées.
- En Suisse, l'entité est opérationnelle depuis le 1er octobre 2015. Le capital de la filiale existante de BPF a été cédé à la JV espagnole nouvellement créée et détenue à 50 % par BPF et 50 % par SCF.
- Aux Pays-Bas, le capital de la filiale néerlandaise est détenu à 50 % par BPF et à 50 % par SCF depuis le 1er février 2016.
- En Belgique, l'entité est opérationnelle depuis le 2 mai 2016. SCF a investi à hauteur de 50 % dans le capital de la filiale.

Investissement de SCF via des structures nouvellement créées :

- En Espagne, la nouvelle entité est opérationnelle depuis le 1er octobre 2015 et elle a reçu par apport les activités de la succursale espagnole existante de BPF. Cette nouvelle filiale espagnole est détenue à 50 % par BPF et à 50 % par SCF.
- En Italie, la nouvelle entité opérationnelle depuis le 1er janvier 2016, est détenue à 50 % par BPF et à 50 % par SCF. Elle a reçu par apport les activités de la succursale italienne existante de BPF.
- En Allemagne, la nouvelle entité, détenue à 50 % par BPF et à 50 % par SCF, a reçu l'approbation des autorités de la concurrence et de la BCE. Elle est opérationnelle depuis le 1er juillet 2016 et a reçu par apport les activités de la succursale allemande existante de BPF.
- En Autriche, la nouvelle entité a reçu l'approbation des autorités de la concurrence et de la BCE. Elle est opérationnelle depuis le 1er juillet 2016 et a reçu par apport les activités de la succursale autrichienne existante de BPF. Cette entité est une succursale de la nouvelle entité allemande.
- Hors activité de financement, deux filiales ont démarré à Malte le 1er mai 2015 en tant que compagnies d'assurance, détenues à 50 % par BPF et à 50 % par SCF.

Coopération commerciale :

- Au Portugal, la succursale et la filiale portugaises existantes de BPF ont été cédées le 1er août 2015 à SCF. Un contrat de coopération commerciale a été également conclu à la même date entre BPF et SCF.

Investissement de SCF en Pologne :

- En Pologne, SCF investira à hauteur de 50 % dans le capital de la filiale existante et à hauteur de 50 % dans le capital d'une filiale polonaise nouvellement créée. La coopération entre BPF et SCF débutera au cours du 2ème semestre 2016.

Investissement de Santander au Brésil :

- Au Brésil, un accord-cadre a été signé le 24 juillet 2015 entre BPF et Banco Santander Brasil visant à développer un partenariat entre les deux groupes. La nouvelle entité sera opérationnelle au 1er août 2016. Pour cette opération, Banco Santander Brasil rachètera des titres des sociétés financières de BPF au Brésil. Ce partenariat prendra ainsi la forme d'un établissement financier détenu à parité par BPF et Banco Santander Brasil.

Sur ses autres marchés :

- En Turquie, Banque PSA commercialise son offre de produits de financement et d'assurances en coopération avec son partenaire TEB/CETELEM, qui porte les encours.
- En Croatie, Banque PSA Finance a signé le 18 novembre 2015 la cession de ses portefeuilles de créances sur les concessionnaires et sur la clientèle finale à Splitska Banka, filiale locale de la banque Société Générale. Cette cession est effective au 31 janvier 2016. Banque PSA Finance a engagé à cette date une procédure de liquidation de sa filiale locale.
- En Slovénie, Banque PSA Finance a signé le 18 novembre 2015 la cession de sa filiale locale à SKB Leasing, filiale de la Banque Société Générale.

Cette cession est intervenue au 1er mars 2016.

- Le financement des concessionnaires et de la clientèle finale des trois marques Peugeot, Citroën et DS sera assurée en Croatie et en Slovénie par la Société Générale à compter de ces cessions.
- En République Tchèque et en Slovaquie, Banque PSA Finance a signé le 11 avril 2016 la cession de chacune des filiales locales à ESSOX, filiale de la Banque Société Générale. Cette cession est intervenue au 1er juillet 2016.
- En Chine, DPCA (Joint-Venture à 50/50 entre DongFeng et PSA et fabricant et distributeur des Marques Peugeot et Citroën en Chine) détient depuis mars 2015 50% des parts de DPCAFIC qui est la JV locale, BPF en détient 25% et le groupe DongFeng 25%. Le management de la JV reste conjoint entre les 3 partenaires. Dans le cadre du développement de l'activité de PSA et de BPF en Chine, BPF poursuit son assistance à CAPSA (Joint-Venture à 50/50 entre Chang'An et PSA et fabricant et distributeur de la Marque DS en Chine) en vue d'aider au développement et financement du réseau de concessionnaires ainsi que de proposer des crédits et services aux clients de CAPSA grâce au concours d'institutions financières.
- Enfin, en Asie-Pacifique (principalement au Japon, Corée et Australie) BPF poursuit également son assistance auprès des Marques et des importateurs dans le cadre du développement de leurs activités.

Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport annuel excluent les activités de la Chine.

1.2.3.2 Offre de Produits et Services

L'offre de solutions de financement, d'assurances et de services de BPF comprend :

- **Le financement au client final (81% des encours à la clientèle au format IFRS5 et 69% des encours à la clientèle au format IFRS8 au 30 juin 2016).** L'offre aux particuliers, petites et moyennes entreprises et clients corporate hors réseau et assimilés se compose d'un ensemble de solutions incluant des ventes à crédit pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion, ainsi qu'une variété de solutions de location avec ou sans option d'achat.
- **Le financement aux corporate réseau (19% des encours à la clientèle au format IFRS5 et 31% des encours à la clientèle au format IFRS8 au 30 juin 2016).** Les concessionnaires des réseaux Peugeot, Citroën et DS ont à leur disposition des solutions de financement de leur stock de Véhicules Neufs, de Véhicules d'Occasion et de pièces détachées, ainsi que d'autres types de financement tels que celui de leur besoin en fonds de roulement.
- **Les assurances et les services.** Destinée à la clientèle finale et corporate réseau, une gamme étendue de produits d'assurances et services est proposée tels que les assurances liées au

financement comme l'assurance décès, chômage, invalidité, les assurances complémentaires permettant de mieux protéger le véhicule, les assurances liées au véhicule comme l'assurance automobile et des services liés aux véhicules et à la mobilité comme par exemple l'extension de garantie, le contrat de maintenance ou des prestations d'assistance.

- **Épargne grand public.** L'activité d'épargne grand public est présente en France, en Allemagne et en Belgique, et est constituée de livrets d'épargne et de Comptes à Terme Fixes (seulement en France et Allemagne). La proportion des encours, tous pays confondus, est de 84% pour les livrets d'épargne et 16% pour les Comptes à Terme, avec un avantage certain pour le Compte à Terme en matière de fidélisation du client. Les résultats croissants de cette activité au niveau européen confirment la pertinence du dispositif mis en place autour de l'économie réelle. Le succès commercial rencontré prouve également la confiance des épargnants dans les perspectives de développement du Groupe PSA et de BPF. Cette activité est intégralement intégrée dans le périmètre du partenariat avec SCF en France et en Allemagne.

1.2.3.3 Couverture géographique

Les activités de financement à la clientèle finale sont réalisées dans 20 pays (Chine incluse) ce qui représente une couverture d'environ 88% des ventes de véhicules assemblés par Peugeot, Citroën et DS au

30 juin 2016. Les marchés les plus importants sont la France, la Chine et les autres pays de l'Europe de l'Ouest (principalement le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie), l'Argentine et le Brésil.

1.3 Analyse des résultats opérationnels

1.3.1 Les ventes des véhicules Peugeot, Citroën et DS au premier semestre 2016

En Europe, les ventes du Groupe PSA progressent de 7,4% par rapport au premier semestre 2015, à 1 056 000 unités.

L'offensive produit est lancée en Europe avec les nouveaux Peugeot Expert, Citroën Jumpy, Peugeot 3008 et Citroën C3. Renforcement des positions du Groupe en Amérique Latine avec 16,4% de croissance. Le Groupe est de retour en Iran avec les accords signés pour Peugeot et DS.

Dans la région Moyen-Orient et Afrique, sur le premier semestre, le Groupe PSA a dû faire face à un contexte économique défavorable : arrêt puis limitation par quotas des importations en Algérie et restrictions à l'accès des devises dans certains pays (Egypte, Tunisie). Cette situation a fortement contraint les ventes du Groupe dans la région (-13,3%).

Le Groupe a mis en place les conditions de son retour en Iran avec la signature d'un accord de joint-venture en juin avec Iran Khodro, partenaire historique

de la marque PEUGEOT et la marque DS a été lancée en Iran en début d'année en coopération avec un investisseur privé.

En Amérique Latine, le Groupe PSA renforce ses positions, avec 88 800 ventes affichant une croissance de 16,4% dans un marché en baisse de 8,2%. Il atteint notamment une part de marché historique de plus de 7% au Chili.

En Eurasie, malgré un environnement économique fortement dégradé et un marché en baisse notamment en Russie (-14,7%), le Groupe PSA voit ses ventes se stabiliser (-0,1%) et continue de se concentrer sur sa rentabilité.

Sur la région Inde et Pacifique, le Groupe PSA est porté par le marché Japonais, qui représente 49% de ses ventes sur la zone. Le lancement de la CITROËN C4 Cactus et des motorisations diesel au Japon seront des atouts majeurs pour renforcer les positions du Groupe dans la région.

IMMATRICULATIONS GROUPE PSA (PERIMETRE BPF, HORS CHINE)

Région	30 JUIN 2016	30 JUIN 2015	Variation en %
France	383 244	358 953	7%
Europe Occidentale (hors France)	541 460	512 377	6%
Europe Centrale et Orientale	31 748	36 587	-13%
Amérique Latine	72 172	70 870	2%
Reste du Monde	30 580	37 123	-18%
Total	1 059 204	1 015 910	4%

1.3.2 Activité commerciale de Banque PSA Finance

1.3.2.1 Activité de financement à la clientèle finale

Avec un marché automobile plus dynamique en particulier en Europe, BPF a augmenté sa pénétration de 1 point par rapport au premier semestre 2015 grâce à un renforcement de sa compétitivité et un renouvellement de son dispositif commercial lié à de meilleures conditions de refinancement.

Concernant les volumes, BPF enregistre une hausse du nombre de contrats VN de +8,1% sur son marché éligible, lui-même en progression de +4,3%.

Le poids des offres fidélisantes est en progression de 13% démontrant la volonté de BPF de développer ses produits favorisant un renouvellement plus rapide et un meilleur accompagnement des attentes des clients.

Au premier semestre 2016, les niveaux d'immatriculations ont connu des évolutions différentes

en fonction des zones : le G5 (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne et Italie) progresse de +7,4% et le M5 (Belgique, Suisse, Autriche, Pays-Bas et Portugal) est en retrait de -1,3% (baisse des immatriculations aux Pays-Bas et en Suisse). Concernant l'Amérique Latine, une hausse de +1,8% est à noter avec +9,2% pour l'Argentine et une baisse de -9,6% pour le Brésil. Dans un contexte économique très difficile en Russie, les ventes PSA ont baissé de 29,5% au premier semestre.

Enfin, le marché chinois connaît un retrait de -7,6% mais représente tout de même 330 596 véhicules et constitue ainsi le second marché après la France pour PSA.

Au global, malgré ces fortes disparités entre les marchés, BPF enregistre une augmentation des volumes de financements VN/VO de +8,8% fortement porté par le G10. L'inversion de la tendance se poursuit

avec une activité VO en forte progression sur le premier semestre de 11% grâce à un renouvellement du dispositif commercial (nouvelles campagnes, lancement de nouveaux produits...).

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de l'activité de financement à la clientèle finale de BPF aux premiers semestres 2015 et 2016.

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS VN ET VO EN CLIENT FINAL

<i>(en nombre de contrats)</i>	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	<i>dont périmètre coopération Santander</i>		
				30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Vente à crédit	260 202	242 362	+ 7,4	238 153	220 185	+ 8,2
Activités de location et autres financements	140 136	125 764	+ 11,4	136 191	120 294	+ 13,2
Total	400 338	368 126	+ 8,8	374 344	340 479	+ 9,9

<i>(en millions d'euros, hors agios)</i>	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	<i>dont périmètre coopération Santander</i>		
				30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Vente à crédit	2 463	2 329	+ 5,8	2 375	2 226	+ 6,7
Activités de location et autres financements	1 977	1 819	+ 8,7	1 954	1 780	+ 9,8
Total	4 440	4 148	+ 7,0	4 329	4 006	+ 8,1

Le tableau ci-dessous illustre le montant des nouveaux financements accordés au premier semestre

2015 et au premier semestre 2016 par segment de clientèle.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL FINANCEMENTS VN ET VO PAR PORTEFEUILLE CLIENTELE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	<i>dont périmètre coopération Santander</i>		
				30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Financement Retail	4 051	3 698	+ 9,5	3 943	3 559	+ 10,8
dont VN	3 314	3 045	+ 8,8	3 220	2 924	+ 10,1
dont VO et autres	737	653	+ 12,9	723	635	+ 13,9
Financement Corporate hors réseau et assimilés	389	450	- 13,6	386	447	- 13,6
Financement Client Final	4 440	4 148	+ 7,0	4 329	4 006	+ 8,1

La production en montant des nouveaux financements pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises augmente de +9,5% entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016. Le montant des financements de véhicules neufs pour ce segment a également progressé de +8,8% au premier semestre 2016 et pour les véhicules d'occasion, la production est également en forte hausse avec +12,9%. Pour le segment Corporate

hors réseau et assimilés, la production en montant VN et VO a baissé de -13,6% en raison d'un moindre volume réalisé sur les Loueurs Courte Durée (LCD) notamment en Espagne où la rentabilité de ce type d'opérations est limitée.

Le tableau suivant présente la répartition par région du nombre de prêts accordés aux clients finaux au premier semestre 2015 et 2016.

PRODUCTION DE FINANCEMENTS CLIENT FINAL VN ET VO PAR REGION

(en nombre de contrats)	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
France	146 078	137 090	+ 6,6
Europe de l'Ouest (hors France)	211 153	184 985	+ 14,1
Europe Centrale et Orientale	9 749	11 167	- 12,7
Amérique Latine	21 922	23 521	- 6,8
Reste du Monde	11 436	11 363	+ 0,6
Total	400 338	368 126	+ 8,8
Dont coopération	374 344	340 479	+ 9,9

A. Financement des véhicules neufs

Au premier semestre 2016, BPF a financé 310 783 véhicules neufs via des offres de ventes à crédit ou de locations soit une hausse de 8,1% par rapport au premier semestre 2015. A noter, le volume de contrats réalisé dans le cadre de la location est en progression de +12% soulignant la volonté de BPF de mettre l'accent sur les offres fidélisantes.

Le taux de pénétration global de la Banque s'est établi à 29,3% à fin juin 2016 grâce à une amélioration de la compétitivité liée aux meilleures conditions de refinancement (spread, taux de référence) ainsi qu'au lancement du partenariat avec Santander Consumer Finance (SCF). A fin juin 2016, 7 JV ont été lancées en partenariat avec SCF.

En parallèle, l'étroite collaboration avec les Marques de Groupe PSA ont permis le renouvellement d'opérations conjointes.

La performance du G5 augmente de 1,1pt par rapport au premier semestre 2015 avec une forte

progression sur l'Espagne +4,5pts, en Italie +2,4pts et en Grande-Bretagne +2,7pts. La pénétration est en légère progression sur la France de 0,5 pt.

Sur les pays du M5, la pénétration est en hausse de 1,9pt avec une nette progression sur l'Autriche +5,7pts, sur la Belgique +1,5pt et sur les Pays-Bas +3,6pts. La JV Autriche est opérationnelle au 1er juillet 2016.

En Amérique Latine, malgré un contexte économique défavorable (Brésil et Argentine) et de fortes perturbations sur les marchés automobiles, la pénétration se maintient à un niveau très élevé au Brésil à 46,4%. En Argentine, compte tenu des conditions de refinancement très élevées, la priorité a été donnée au plan d'épargne et au cumul, le plan d'épargne et les offres de crédit représentent une pénétration de 48,9% soit une hausse de 8,1pts.

B. Financement des véhicules d'occasion

Les volumes de contrats de financement VO augmentent fortement de +11% par rapport aux données du 30 juin 2015 confirmant ainsi la tendance positive observée en 2015. L'activité de financement VO de BPF est concentrée sur cinq pays : France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne et Italie qui représente 85,3% de la production totale BPF.

Cette progression s'appuie sur une amélioration des performances en Grande-Bretagne +22,6% avec le lancement de nouveaux produits (crédit ballon en VO).

La poursuite d'opérations très compétitives en Espagne et en Italie (bonus client supplémentaire en cas de financement) a permis des hausses de respectivement 34,9% et 26,6%. Enfin, le dispositif a

été entièrement renouvelé en Allemagne avec une nouvelle politique en termes de tarification, animations et synergies Wholesale permettant ainsi une hausse de +11,5% des volumes VO.

Parmi les progressions observées, il faut noter la nette augmentation en Suisse +33,4%, au Brésil +47,8% et en Turquie +47,8%.

Enfin, concernant la Russie, la filiale bénéficie de la forte progression du marché VO pour presque tripler sa production de contrats.

Cette croissance des volumes est réalisée en maintenant une politique axée sur la maîtrise du risque avec une application toujours sélective des critères d'acceptation et de la rentabilité.

1.3.2.2 Activité de financement à la clientèle corporate réseau

BPF a financé les concessionnaires pour un total de 881 745 véhicules à fin juin 2016, en hausse de 3,3% par rapport au 1er semestre 2015. Les montants financés correspondant à ces véhicules sont eux en hausse de 2,6%.

Les montants financés pour les pièces de rechange poursuivent leur érosion avec un repli de

4,2% sur un marché très concurrentiel. Au total, les montants financés augmentent de 2%.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux financements accordés aux concessionnaires à fin juin 2015 et 2016.

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS AU SEGMENT CORPORATE RESEAU

	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	dont périmètre coopération Santander		
				30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
En nombre de véhicules	881 745	853 973	+ 3,3	858 373	828 826	+ 3,6
En montant (en millions d'euros)	19 015	18 644	+ 2,0	18 517	18 104	+ 2,3
dont véhicules	17 433	16 992	+ 2,6	16 988	16 519	+ 2,8
dont pièces de rechange et autres	1 583	1 652	- 4,2	1 529	1 585	- 3,5

La répartition géographique des volumes de véhicules financés pour les concessionnaires met en évidence l'augmentation des volumes financés en France et dans une moindre mesure, en Europe de

l'Ouest de façon globale. Les volumes sont par contre en baisse en Amérique Latine (baisse due au Brésil) et dans une moindre mesure, en Europe Centrale et Orientale.

1.3.2.3 Activités de financement en Chine

Dans un marché automobile chinois dont la croissance en 2016 a été marquée par l'offensive des marques chinoises dans des tranches de prix contenues et par la forte croissance du segment des SUV et dans une moindre mesure du segment MPV, les ventes de DPCA ont connu un ralentissement. Dans ce contexte, BPF a pu au premier semestre, via sa joint-venture DPCAFC, compenser cet effet par une performance commerciale accrue, et maintenir ses encours corporate réseau et client final.

Il convient par ailleurs de tenir compte de la réussite par DPCAFC concernant sa première opération de titrisation en mai 2016. Cette opération déconsolidante pour DPCAFC a porté sur la cession de créances de ventes à crédit d'un montant de 135 millions d'euros au fond Shenrong I qui a permis l'émission de tranches seniors A et B et d'une tranche subordonnée pour des montants respectifs de 113, 15 et 7 millions d'euros. A fin juin, le solde des créances déconsolidées correspondant à cette opération est de 98 millions d'euros.

L'encours total atteint ainsi 1 925 millions d'euros à fin juin 2016 contre 2 039 millions d'euros fin 2015,

soit une relative stabilité des encours hors déconsolidation des créances titrisées. A noter que l'encours DPCAFC n'apparaît pas dans le portefeuille consolidé de prêts et créances à la clientèle de la Banque puisque la filiale chinoise est mise en équivalence.

La pénétration des crédits détail VN qui avait atteint 21,1% fin 2015 après 16,2% sur l'année 2014, progresse ultérieurement au premier semestre 2016 et s'établit à 23,9% témoignant du recours croissant de la clientèle chinoise au crédit automobile et de l'attractivité des campagnes de financement organisées avec DPCA. La pénétration des crédits concessionnaires est également en progression.

Pour rappel, afin de renforcer les synergies entre le constructeur automobile DPCA et sa captive de financement automobile, DPCA détient désormais depuis mars 2015 50% des parts de DPCAFC, BPF 25% et le Groupe DongFeng 25%. Le management de la JV reste conjoint entre les 3 partenaires.

Le tableau ci-dessous présente les grands agrégats de la production de la filiale chinoise.

FINANCEMENTS EN CHINE

	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Financements à client final (y compris locations)			
Nombre de véhicules financés (VN et VO)	72 974	61 582	+ 18,5
Montant des financements consentis (en millions d'euros, hors agios)	630	535	+ 17,8
Financements Corporate réseau			
Nombre de véhicules financés	191 359	199 516	- 4,1
Montant des financements consentis (en millions d'euros, y compris les pièces de rechange)	2 691	3 261	- 17,5
Encours (en millions d'euros)			
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Financements à client final	1 270	1 329	- 4,4
Financements Corporate réseau	655	709	- 7,8
Total des encours	1 925	2 039	- 5,5

Dans le cadre du développement de l'activité de PSA et de BPF en Chine, BPF poursuit son assistance à CAPSA (Joint-Venture à 50/50 entre Chang'An et PSA et fabricant et distributeur de la Marque DS en Chine) en vue d'aider au développement et financement du réseau de concessionnaires ainsi que de proposer des crédits et services aux clients de CAPSA grâce au concours d'institutions financières.

Un premier accord de partenariat entre BPF, CAPSA, le groupe Alibaba et la société de leasing

GCFL a été signé le 6 juin 2015 en vue de permettre à DS de devenir la première marque automobile premium à proposer en Chine des offres de financement digitales. Puis à l'initiative de BPF, un second accord commercial tripartite a été signé le 23 novembre 2015 entre PSA Shanghai Management, CAPSA et China South Group Finance (CSGF – Finance Group Company de Chang'An). En quelques mois seulement, la pénétration des crédits détail VN résultant de ce dernier accord a atteint 15,7% au premier semestre 2016.

1.3.2.4 Activités d'Assurance et de Services

La marge des prestations d'assurance et de services (hors coût net de refinancement) s'établit à fin juin 2016 à 28 millions d'euros format IFRS 5 et 87 millions d'euros au format IFRS 8, à comparer aux 79 millions d'euros au format IFRS 8 au 30 juin 2015. Cette marge se compose des commissions de vente et de renouvellement de produit d'assurance ainsi que des résultats techniques de PSA Insurance.

La marge sur prestations de services d'assurance (produits dits « Make ») a contribué au résultat pour 67 millions d'euros au format IFRS 8 au

premier semestre 2016, contre 54 millions d'euros au premier semestre 2015. Les primes acquises au format IFRS 8 se sont élevées à 84 millions d'euros, en hausse de 7 millions par rapport à fin juin 2015.

La marge sur les autres prestations d'assurance et de services (produits dits « Buy ») s'élève à 4 millions d'euros au format IFRS 5 et à 20 millions d'euros au format IFRS 8 à fin juin 2016, en retrait par rapport aux 25 millions d'euros au format IFRS 8 à fin juin 2015, essentiellement en raison d'un effet change défavorable de plus de 3 millions d'euros.

PRODUIT NET BANCAIRE SUR PRESTATIONS DE SERVICES

(en millions d'euros)	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Marge sur prestations de services d'assurance	24	16	+ 50,0	67	54	+ 24,1
Marge sur autres prestations de services ¹	4	10	- 60,0	20	25	- 20,0
Total	28	26	+ 7,7	87	79	+ 10,1

1 - Après élimination des transactions intra segments qui sont principalement les commissions payées par PSA Insurance à d'autres entités du groupe.

1.3.2.5 Activité d'épargne grand public

L'activité d'épargne grand public permet à BPF d'être présente sur le marché de l'épargne en ligne, tout en diversifiant ses sources de financement. Les produits Livrets et Comptes à Terme Fixe s'adressent uniquement aux épargnants particuliers majeurs résidant fiscalement dans le pays.

La France, dont l'activité d'épargne a été transférée de BPF à la société commune française SOFIB en 2015, s'est caractérisée par une forte propension à attirer de nouveaux clients et à fidéliser les clients existants, en particulier grâce au succès du compte à terme et au positionnement « Economie réelle ». En effet, les encours au 30 juin 2016 sont nettement supérieurs à ceux du 31 décembre 2015

(1 380 millions d'euros au 30 juin 2016 dont 293 millions d'euros de Comptes à Terme, contre 1 112 millions d'euros à fin décembre 2015).

Après une progression importante des encours en Belgique sur 2015, l'activité a montré un ralentissement en 2016 avec une baisse de l'encours de 21 millions d'euros (à 409 millions d'euros).

Quant à l'Allemagne, la croissance de l'activité constatée en 2015 a été consolidée sur le 1er semestre 2016, les encours atteignant désormais 1 269 millions d'euros à fin juin 2016 (contre 1 194 millions d'euros à fin décembre 2015). Le Compte à Terme représente 196 millions d'euros soit 15% de l'encours à fin juin 2016.

ACTIVITE D'EPARGNE

	IFRS8		
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Encours Final (en millions €)	3 058	2 736	+ 11,8
<i>dont France</i>	1 380	1 112	+ 24,1
<i>dont Allemagne</i>	1 269	1 194	+ 6,3
<i>dont Belgique</i>	409	430	- 5,1
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Nombre de contrats en vie	110 263	101 172	+ 9,0
Encours moyen par contrat (en milliers €)	28	27	+ 3,7

1.3.3 Résultats des opérations

RESULTAT NET

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8 ¹		
	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %	30 juin 2016	30 juin 2015	Variation en %
Produit net bancaire	40	57	- 29,8	537	534	+ 0,6
Charges générales d'exploitation et assimilées ²	-33	-37	- 10,8	-224	-213	+ 5,2
Coût du risque	0	-1	- 100,0	-16	-27	- 40,7
Résultat d'exploitation	7	19	- 63,2	297	294	+ 1,0
Résultat des entités mises en équivalence ³	87	59	+ 47,5	7	7	+ 0,0
Autre résultat hors exploitation ⁴	-12	-120	- 90,0	-3	-15	- 80,0
Résultat avant impôts	82	-42	- 295,2	301	286	+ 5,2
Impôts sur les bénéfices	-6	29	- 120,7	-109	-87	+ 25,3
Résultat net des activités poursuivies	76	-13	- 684,6	192	199	- 3,5
Résultat net des activités destinées à être cédées	35	141	- 75,2	0	0	
Résultat net	111	128	- 13,3	192	199	- 3,5

¹ - Les éléments de passage au compte de résultat du format IFRS 8 au format IFRS 5 se retrouvent dans la note 25.2 des comptes consolidés.

² - Y compris les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, et les gains et pertes sur actifs immobilisés.

³ - Sociétés communes avec le groupe Santander mises en équivalence en IFRS 5 : France et Royaume-Uni depuis février 2015, l'Espagne et la Suisse depuis octobre 2015, l'Italie depuis janvier 2016, les Pays-Bas depuis février 2016 et la Belgique depuis mai 2016. La Chine dans le cadre du partenariat avec DongFeng Peugeot Citroën est mise en équivalence depuis 2006 (présentation IFRS 5 et IFRS 8).

⁴ - Y compris les charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat en IFRS 5.

1.3.3.1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire au format IFRS 5 s'élève à 40 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 57 millions d'euros au 30 juin 2015, soit une baisse de 17 millions d'euros, expliquée principalement par la non

refacturation des coûts de sécurité aux filiales sur le semestre. Le produit net bancaire au format IFRS 8 est stable à 537 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 534 millions d'euros au 30 juin 2015.

1.3.3.2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation et assimilées au format IFRS 5 ont atteint 33 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 37 millions d'euros au 30 juin 2015, cette évolution s'explique par la diminution des coûts du projet de partenariat supportés

par BPF. Elles ont atteint 224 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 213 millions au 30 juin 2015 au format IFRS 8. Cette hausse est la résultante de différents effets défavorables, dont le renforcement des structures des sociétés communes avec SCF.

1.3.3.3 Coût du risque

Le coût du risque est ressorti au 30 juin 2016 à 0 million d'euros au format IFRS 5 et à 16 millions d'euros au format IFRS 8, soit 0,15% des encours nets moyens, contre 1 million d'euros au format IFRS 5 et 27 millions d'euros au format IFRS 8 au 30 juin 2015, soit 0,25% des encours nets moyens.

Le coût du risque sur l'activité retail (particuliers, petites et moyennes entreprises) de BPF s'est élevé à 15 millions d'euros au 30 juin 2016 au format IFRS 8 (0,22% des encours nets moyens retail). Ce chiffre en amélioration constante depuis plusieurs années est en net progrès par rapport à

2015 (24 millions d'euros au format IFRS 8 au premier semestre 2015, soit 0,34% des encours nets moyens retail).

La politique prudente de gestion des risques de crédit de la Banque s'est poursuivie au cours du 1er semestre 2016. Les tendances positives sur l'évolution des taux de défauts et des principaux indicateurs de risque se sont maintenues. Pour certains pays, les taux de défauts très bas constatés peuvent indiquer qu'un plancher est en passe d'être atteint.

1.3.3.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 7 millions d'euros au format IFRS 5 et à 297 millions d'euros au format IFRS 8, en très légère progression par rapport

aux 294 millions d'euros au format IFRS 8 au 30 juin 2015.

1.3.3.5 Résultat Net Consolidé

Le résultat net consolidé ressort à 111 millions d'euros au format IFRS 5. Le résultat net consolidé ressort à 192 millions d'euros au format IFRS 8 à fin juin 2016, contre 199 millions d'euros à fin juin 2015. La baisse du résultat net IFRS 8 s'explique notamment par la constatation d'une taxe additionnelle sur dividende enregistrée sur la JV France pour 5 millions d'euros.

En IFRS 5, la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence est passée de 59 millions d'euros au 30 juin 2015 à 87 millions d'euros au 30 juin 2016 du fait de la mise en équivalence des sociétés communes en Espagne, Suisse, Italie, Pays-Bas et Belgique entre les deux semestres.

1.4 Situation Financière

1.4.1 Actifs

1.4.1.1 Généralités

Les actifs au 30 juin 2016 s'élèvent à un total de 5 994 millions d'euros au format IFRS 5. Les actifs au 30 juin 2016 s'élèvent à un total de 25 191 millions

d'euros au format IFRS 8, en hausse de 3,3% ou 0,8 milliard d'euros, du fait principalement de la hausse des prêts et créances sur clientèle (+0,7 milliard d'euros).

1.4.1.2 Encours de Crédit

Les encours de crédits (ventes à crédit et contrats de location) s'élèvent au 30 juin 2016 à 264 millions d'euros au format IFRS 5 et à 22 079 millions d'euros au format IFRS 8, en hausse de 3,5% ou 0,7 milliard d'euros par rapport à fin 2015. Les prêts à la

clientèle finale ont augmenté de 1,4% en IFRS 8 et les financements aux corporate réseau ont augmenté de 8,5%. Le tableau ci-dessous montre les encours de crédit par segment de clientèle au 30 juin 2016 et à fin 2015.

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR PORTEFEUILLE

(en millions d'euros)

	IFRS 5			IFRS 8		
	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %	30 juin 2016	31 déc. 2015	Variation en %
Corporate réseau	50	129	- 61,2	6 743	6 217	+ 8,5
Client final	214	331	- 35,3	15 336	15 119	+ 1,4
dont Retail	199	303	- 34,3	13 897	13 662	+ 1,7
dont Corporate hors réseau et assimilés	15	28	- 46,4	1 439	1 457	- 1,2
Total des prêts et créances sur la clientèle	264	460	- 42,6	22 079	21 336	+ 3,5

Le tableau ci-dessous montre la répartition géographique des encours de crédits :

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR REGION

(en millions d'euros)

	IFRS 5					
	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Corpo.	Client final	Total	Corpo.	Client final	Total
France ¹		(5)	(5)		(2)	(2)
Europe de l'Ouest (hors France)	3	46	49	1	59	60
Europe Centrale et Orientale		1	1	88	82	170
Amérique Latine	17	125	142	18	144	162
Reste du Monde	30	47	77	22	48	70
Total	50	214	264	129	331	460

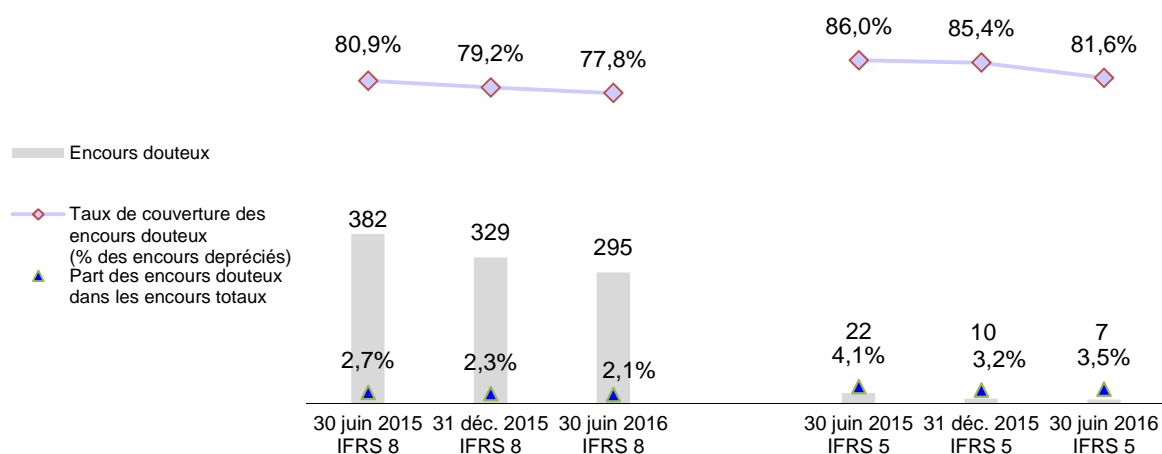
1 - Les encours négatifs en IFRS 5 sont liés à une écriture comptable de netting avec des comptes courants PSAI.

IFRS 8

(en millions d'euros)	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Corpo.	Client final	Total	Corpo.	Client final	Total
France	2 847	6 037	8 884	2 462	5 789	8 251
Europe de l'Ouest (hors France)	3 556	8 555	12 111	3 414	8 467	11 881
Europe Centrale et Orientale	189	207	396	212	327	539
Amérique Latine	122	489	611	107	488	595
Reste du Monde	29	48	77	22	48	70
Total	6 743	15 336	22 079	6 217	15 119	21 336

1.4.2 Dépréciations sur créances douteuses

CRÉANCES DOUTEUSES SUR LE PORTEFEUILLE RETAIL (EN MILLIONS D'EUROS, SAUF POURCENTAGES)



Le taux de créances douteuses a continué à s'améliorer au cours du 1er semestre 2016 pour atteindre un taux de 2,1% en format IFRS8, soit un niveau très bas historiquement, traduisant l'amélioration continue du portefeuille en terme de risque.

Le taux de couverture des créances douteuses reste élevé à 77,8% en format IFRS8, la légère décreue constatée au cours du 1er semestre traduit l'amélioration du risque qui se reflète dans les taux de provisions en amélioration.

1.4.3 Politique de refinancement

Le 10 juillet 2014, BPF et Santander Consumer Finance (SCF et ses affiliés) ont signé un accord-cadre de partenariat entre les deux groupes dans 11 pays. Ce partenariat prend la forme de sociétés communes ou d'accords commerciaux.

A partir des dates de démarrage, le financement nécessaire aux sociétés communes n'est plus sous la responsabilité de BPF. BPF assure ainsi le financement des activités poursuivies (pays hors périmètre de l'accord-cadre avec SCF), ainsi que celui des activités transférées jusqu'à la date de démarrage des dernières sociétés communes.

BPF s'appuie sur une structure de capital adéquate, qui se traduit par un solide ratio de fonds propres conforté par la qualité de ses actifs. La

stratégie de financement de BPF qui en résulte est une diversification de ses sources de liquidité au maximum, en synchronisant les maturités de ses emplois et ressources et en se couvrant contre les risques de change et de taux.

Au cours du premier semestre 2016, BPF a fait appel à différentes sources de financement : dépôts bancaires (livret d'épargne grand public et compte à terme), obligations, titrisations, ainsi que des lignes de back up syndiquées et revolving bilatérales.

Au 30 juin 2016, BPF dispose d'une sécurité financière solide qui s'appuie sur une réserve de liquidité et des lignes bilatérales revolving non tirées (cf. Note 20.3 des comptes consolidés).

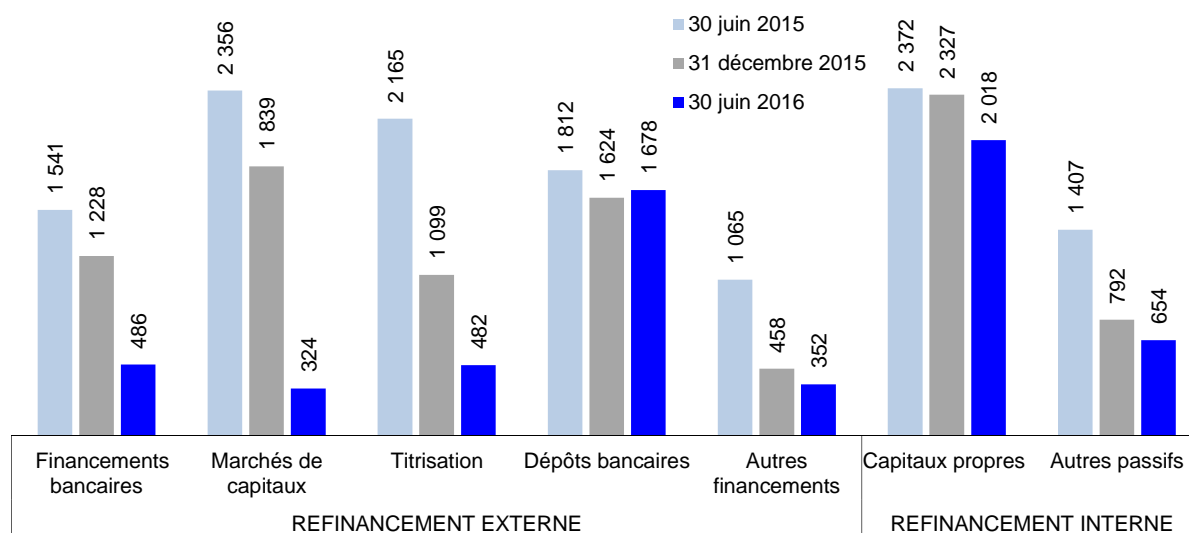
En outre, 15 % des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 10 % du marché des capitaux, 14 % d'opérations de titrisations sur les marchés, 11 % de financements « autres » (dont aucun d'origine publique comme la BCE), et 50 % de l'activité banque de dépôt. Au 31 décembre 2015, ces sources

contribuaient pour respectivement 20%, 29%, 18%, 7% (dont aucun d'origine publique) et 26% au financement de BPF.

Le graphique ci-après montre une ventilation des modes de financement par source, aux dates des 30 juin 2015, 31 décembre 2015, et 30 juin 2016.

SOURCES DE FINANCEMENT (en millions d'euros)

(HORS LIGNES DE CREDIT BANCAIRES CONFIRMES NON TIREES)



Suite au remboursement de la souche à échéance avril 2016, BPF ne possède plus aucune souche obligataire bénéficiant de la garantie de l'Etat français. Pour rappel, en février 2015, BPF avait annoncé qu'elle n'utiliserait plus la garantie de l'Etat français pour de nouvelles émissions obligataires. Les encours de financement sur les marchés de capitaux à court et moyen terme représentent 324 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 839 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Au cours du premier semestre 2016, BPF a (i) remboursé et annulé les lignes de crédit bancaires tirés d'un montant total de 185 millions d'euros, (ii) annulé les lignes de crédit revolving bilatérales d'un montant total de 1,03 milliard d'euros et (iii) annulé le crédit syndiqué de 700 millions d'euros signé le 5 février 2015. En parallèle, BPF a mis en place plusieurs nouvelles lignes de crédit revolving bilatérales pour un encours total de 380 millions d'euros. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du partenariat entre BPF et SCF, entraînant une forte réduction des besoins de financement de BPF et des sécurités financières associées.

Par ailleurs, l'encours de financement externe apporté par les titrisations (y compris FIDC Brésil) est passé de 1 099 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 482 millions d'euros au 30 juin 2016. L'ensemble des transactions de titrisation est consolidé et reporté au bilan de BPF. Le montant total des créances vendues à des structures de titrisation s'est établi à 718 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 358 millions d'euros au 31 décembre 2015 (cf. Note 8.3 des comptes consolidés). La baisse de l'encours de financement et des créances cédées s'explique par la déconsolidation des opérations sur la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Suisse et l'Italie au cours de l'année 2015 et du premier semestre 2016, du fait du démarrage des sociétés communes avec SCF dans ces pays.

Enfin, aucun financement collatéralisé n'est sollicité auprès de la BCE au 30 juin 2016 (cf. Note 13 des comptes consolidés). Cette source de financement n'était pas utilisée par BPF au 31 décembre 2015. Aucun actif n'est déposé en collatéral auprès de la BCE au 30 juin 2016, comme au 31 décembre 2015 (cf. Note 20.1 des comptes consolidés).

1.4.4 Sécurité de la liquidité

BPF recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en terme de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de financement.

La mise en place des sociétés communes entre BPF et SCF dans les différents pays implique pour BPF d'assurer leur financement jusqu'au démarrage de leurs activités. Pour vérifier la capacité de BPF à assurer ce financement en cas de décalage du planning, des stress scénarios sont réalisés chaque mois avec des décalages allant de 3 mois à 6 mois.

Au 30 juin 2016, la réserve de liquidité (liquidités placées disponibles) représentait 373 millions d'euros (cf. Note 20.3 des comptes consolidés) dont un total d'actifs liquides de grande qualité « high quality liquid assets » de 251 millions d'euros, avant pondération pour le calcul du « Liquidity Coverage Ratio » (LCR).

Par ailleurs, au 30 juin 2016, BPF détient des facilités de crédit engagées inutilisées à hauteur de 515 millions d'euros (cf. Note 20.2 comptes consolidés).

1.4.5 Notations de crédits

Compte tenu de la mise en place progressive des joint-ventures avec Santander Consumer Finance, et du renforcement induit du financement des activités,

Ces facilités bancaires ne portent pas de covenants ou de restrictions excédant les pratiques de marchés, avec toutefois les trois éléments notables suivants pouvant entraîner leur annulation :

- la perte de la détention directe ou indirecte par PSA de la majorité des actions BPF ;
- la perte par BPF de son statut bancaire ;
- le non-respect d'un ratio de fonds propre Common Equity Tier One pour un minimum de 11%.

Enfin, au 30 juin 2016, BPF détient sur ses clients des engagements de financements donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 147 millions d'euros, par rapport aux 208 millions à fin décembre 2015. Et le montant des engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle se monte à 56 millions d'euros contre 27 millions à fin décembre 2015 (cf. Note 20.1 des comptes consolidés).

1.4.6 Fonds propres et exigences de fonds propres

Au 6 avril 2009, BPF a obtenu de la Commission Bancaire (devenue « ACPR », Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) l'autorisation d'utiliser les approches internes « avancées » du risque de crédit (« IRBA », Internal Rating Based Advanced) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille retail ainsi que les approches internes « fondation » du risque de crédit (« IRBF », Internal Rating Based Foundation) pour le portefeuille corporate. Cette mesure est effective depuis le 1er janvier 2009 en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et au Portugal. L'autorisation a également été reçue en 2010 d'utiliser les méthodes IRBF et IRBA en Italie, et en 2011 en Belgique et aux Pays-Bas.

Dans ce cadre, le règlement 575/2013/UE et la directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil ont introduit une nouvelle réglementation bancaire depuis le 1er janvier 2014 pour les banques des pays de l'Union Européenne, appelée « paquet CRD4 ».

Cette réforme dite de Bâle III, qui constitue la réponse du Comité de Bâle à la crise financière, vise principalement à :

- renforcer le niveau et la qualité des fonds propres de base de catégorie 1 (« Core tier 1 ») ;
- renforcer les exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie ;

Banque PSA Finance a décidé début 2016 de ne plus solliciter de rating auprès des agences de notations.

- mettre en place un ratio de levier (« leverage ratio ») ;
- améliorer la gestion du risque de liquidité par la création de deux ratios de liquidité (ratio de liquidité à un mois, LCR, applicable à compter du 1er octobre 2015 et ratio de liquidité à un an « Net Stable Funding Ratio – NSFR », applicable à compter de 2018).

Les fonds propres prudentiels consolidés de BPF sont désormais calculés conformément à cette nouvelle réglementation. Ainsi, la différence négative entre le montant des dépréciations et des pertes attendues (calculée par méthode statistique) est désormais déduite directement des fonds propres de base de catégorie 1.

La mise en œuvre de la coopération de Banque PSA Finance avec Santander Consumer Finance (SCF) a significativement modifié le périmètre et le mode de calcul des exigences minimales en fonds propres, et plus globalement du ratio CET1. Les entités françaises, anglaises, espagnoles, italiennes, néerlandaise et belge dans lesquelles la méthode de notation interne était appliquée, ainsi que l'entité suisse, traitée en méthode standard, sont devenues des co-entreprises avec SCF et sont donc sorties du périmètre prudentiel de consolidation de BPF pour le calcul des actifs pondérés par le risque (RWA). En contrepartie, le montant de la participation de BPF dans ces co-entreprises vient, conformément à la CRR et en deçà de seuils, en déduction des fonds propres

prudentiels venant au numérateur du calcul du ratio de solvabilité. Au Portugal, ancien pays également traité en méthode notation interne, la totalité du portefeuille a été cédée au Groupe Santander et un accord commercial a été conclu, donc ce pays n'est plus pris en compte ni pour le calcul des actifs pondérés, ni pour la détermination des fonds propres de BPF. Par conséquent, en juin 2016, l'approche notation interne est uniquement utilisée en Allemagne pour la détermination des actifs pondérés. A fin mars 2016, l'approche notation interne était encore utilisée en Belgique et en Allemagne.

Sur le périmètre de la coopération, au sein des sociétés communes, BPF et SCF ont pour objectif de réutiliser les modèles de notation interne développés par BPF, après validation par une unité de validation indépendante (l'Internal Validation Team du Groupe Santander) et l'intégration de principes de gouvernance décidés conjointement par les 2 partenaires, et après accord des autorités de supervision compétentes. En France (Groupe SOFIB), la BCE a autorisé temporairement le maintien de l'utilisation des méthodes internes pour le calcul des actifs pondérés et un plan d'actions très important a été mis en œuvre afin de permettre l'intégration du système de notation interne de SOFIB dans le périmètre de consolidation de SCF en respectant les standards de Santander Group. A l'issue de ce plan le système de notation interne de SOFIB sera réexaminé par la BCE avant qu'une autorisation définitive soit accordée. Un plan similaire a été présenté à la BCE et au régulateur anglais PRA afin de pouvoir réutiliser les modèles internes développés par BPF ; dans la période transitoire de réalisation de ce plan et dans l'attente de la décision des autorités de supervision, les expositions sont traitées en méthode standard.

Parallèlement au processus de réutilisation des modèles internes existants, la Banque est engagée dans le processus de validation du traitement des expositions corporate réseau en méthode avancée (IRBA), alors qu'elles étaient traitées jusqu'ici en méthode fondation.

Dans le cadre de l'application de la réglementation Bâle III, BPF confirme une position financière robuste. Au 31 mars 2016, le ratio de fonds propres Bâle III au titre du pilier I atteignait ainsi 16,92% contre 12,00% au 31 décembre 2015. Les fonds propres prudentiels Bâle III ressortaient à 741 millions d'euros, tenant compte de la déduction de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues sur périmètre IRB (-36 millions d'euros), et les exigences de fonds propres s'établissaient à 350 millions d'euros.

Du fait de la structure des fonds propres prudentiels consolidés de la Banque, exclusivement

constitués de fonds propres de base de catégorie 1, les changements de définition du « Core Tier 1 » résultant de l'implémentation du « paquet CRD4 » précité n'ont donc pas eu d'impact significatif sur le ratio de solvabilité.

Le risque opérationnel est traité en méthode standard, l'exigence en fonds propres est ainsi calculée à partir de l'application d'un ratio de 12% sur le Produit Net Bancaire retail et un ratio de 15% sur le Produit Net Bancaire des autres segments d'activité. Le risque de change correspondant aux dotations sur les succursales et filiales qui ne bénéficient pas d'une exemption de la part de l'ACPR est nul.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Règlement 575/2013/UE précité, comme les fonds propres Bâle III de BPF sont supérieurs au plancher de 80% des fonds propres Bâle I, il n'y a pas d'exigences additionnelles de fonds propres au titre du plancher Bâle I.

La hausse du ratio, entre le 31 décembre 2015 et le 31 mars 2016 s'explique par la diminution des exigences de fonds propres liée à la baisse des encours pondérés (RWA) du dénominateur. La baisse des RWA (-2 092 millions d'euros) s'explique principalement par la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de BPF, des entités italienne et néerlandaise suite à la création, au premier trimestre 2016, de sociétés communes avec Santander CF dans ces pays. Les actifs de ces entités n'entrent donc plus dans les calculs de RWA. Les fonds propres prudentiels sont en légère baisse (-36 millions d'euros), cette variation s'explique principalement par 2 facteurs :

- une diminution de l'écart dépréciations comptables / pertes attendues sur périmètre IRB liée à la mise en équivalence des entités italienne et néerlandaise (impact sur les fonds propres prudentiels de +23 millions d'euros) ;
- l'augmentation du montant des participations dans les entités mises en équivalences ou non consolidées (impact sur les fonds propres prudentiels de -75 millions d'euros). A noter qu'à fin mars 2016, en normes prudentielles, BPF détient des titres de participation dans des entités non consolidées ou mises en équivalence (entités d'assurances, filiale chinoise et sociétés communes françaises, anglaise, espagnole, suisse, italienne et néerlandaise avec Santander CF) pour 1 136 millions d'euros. Une part limitée de ces titres de participation, en deçà de seuils, peut être imputée au calcul des RWA, la part restante (1 010 millions d'euros) venant en déduction des fonds propres prudentiels.

EXIGENCE DE FONDS PROPRES

	2 pays IRB	4 pays IRB
(en millions d'euros)	31 mar. 2016 ²	31 déc. 2015 ¹
Risque de crédit		
Méthode standard	171	211
<i>dont exigences de fonds propres liées aux titres de participation des entités non consolidées ou mises en équivalence</i>	25	26
Méthode de Notation Interne Fondation (IRBF)	60	139
Méthode de Notation Interne Avancée (IRBA)	74	112
s/s total	305	462
EFP au titre du risque opérationnel (méthode standard)	45	56
EFP au titre du risque de change (titres participation hors Zone Euro)	0	0
Total des Exigences de Fonds Propres "Bâle" (A)	350	518
Base équivalent risques : (A)/0,08=(B)	4 380	6 472
Fonds propres prudentiels "Bâle" (C)	741	777
dont Complément de perte attendue vs dépréciation comptable IFRS	-36	-59
dont Déduction des titres de participation des entités non consolidées ou mises en équivalence (part non imputée au calcul des exigences de fonds propres)	-1 010	-935
Taux "Bâle" : (C)/(B)	16,92%	12,00%

1 Le périmètre des pays traités en méthode IRB dans le calcul des exigences de fonds propres de BPF était de 4 pays en décembre 2015 du fait de la mise en équivalence des entités françaises, anglaise et espagnole suite à la création de sociétés communes avec SCF dans ces pays et de la cession des entités portugaises au Groupe Santander.

2 Le périmètre des pays traités en méthode IRB dans le calcul des exigences de fonds propres de BPF est de 2 pays en mars 2016 du fait de la mise en équivalence des entités italienne et néerlandaise suite à la création, au premier trimestre 2016, de sociétés communes avec SCF dans ces pays.

L'ensemble des données nécessaires à la modélisation et aux calculs du risque de crédit sont issues des applicatifs de gestion. Ces derniers, sur les sept marchés couverts par des modèles internes (pour BPF ou au sein de la coopération avec SCF), alimentent les bases communes de risques BRC (Base Risque Crédit, au contrat) et BUIC (base unique des contreparties entreprises) qui permettent un suivi homogène de l'ensemble des paramètres de risque de BPF.

Les informations issues des bases de risques alimentent l'outil central de gestion des fonds propres. Parallèlement, certaines données comptables sont également intégrées à cet outil central. Après une phase de réconciliation des données de gestion et comptables, les exigences en fonds propres sont calculées à partir de l'outil précité et les états réglementaires sont produits.

1.5 Facteurs de risque et gestion des risques

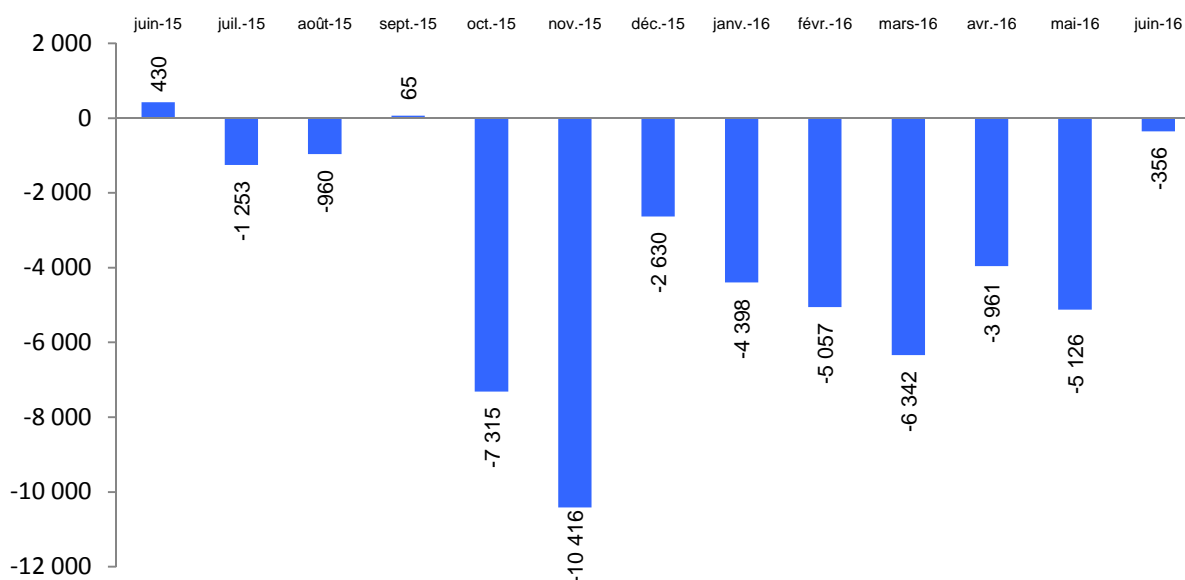
Les principaux facteurs de risque auxquels BPF peut être exposée, ainsi que les méthodes appliquées en matière de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques, sont présentés dans le Rapport annuel 2015 (Chapitre 1.6 Facteurs de risque et gestion des risques) et comprennent notamment :

- Le risque d'activité ;
- Le risque de crédit des portefeuilles retail et corporate ;
- Les risques financiers et le risque de marché qui comprennent le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt du portefeuille des crédits, le risque de contrepartie et le risque de change ;
- Les risques liés aux opérations de titrisation ;

- Le risque de concentration qui est abordé sous trois angles : la concentration individuelle des crédits en portefeuille, la concentration sectorielle des clients corporate flotte et entreprises hors corporate flotte et la concentration des refinancements bancaires accordés à BPF ;
- Les risques opérationnels, de non-conformité et de réputation ;
- Les risques spécifiques à l'activité des sociétés d'assurance et services ;
- La corrélation entre BPF et son actionnaire.

Les facteurs de risque ainsi que leurs modes de gestion sont identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2015.

SENSIBILITE A UNE HAUSSE DES TAUX DE 1% (en milliers d'euros)

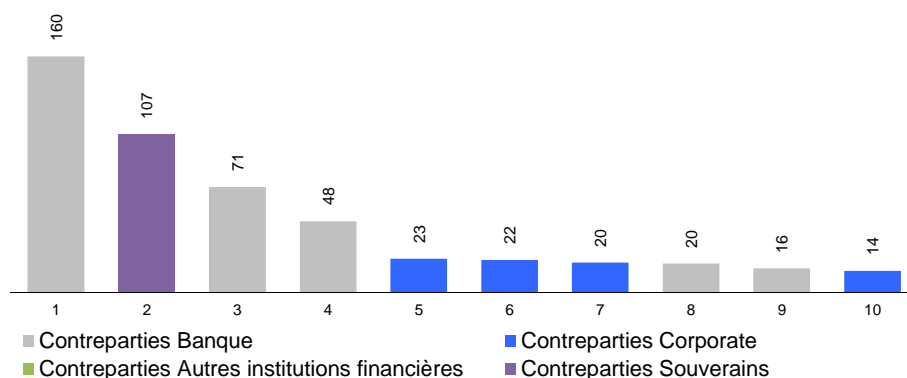


L'augmentation sur le mois de novembre et mars est relative à la préparation du lancement des sociétés communes en Italie et en Belgique : avant le passage en JV, les encours des swaps diminuent, augmentant la sensibilité. A noter que la sensibilité

des entités n'est plus prise en compte à partir du mois qui précède leur passage en JV (septembre pour l'Espagne et la Suisse, décembre pour l'Italie, avril pour la Belgique, juin pour l'Allemagne et l'Autriche).

LES 10 PRINCIPALES EXPOSITIONS PONDEREES EN MATIERE DE RISQUE DE CREDIT AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en millions d'euros, hors Groupe PSA)



1.6 Contrôle interne

Conformément à l'Arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la Banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par BPF s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

BPF a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La charte de contrôle interne de la Banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la Banque.

1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent

1.6.1.1 Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant

les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Les contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

1.6.1.2 Le contrôle permanent

Contrôle de second niveau, ses différentes missions concernent le contrôle de la conformité ainsi que le contrôle des risques opérationnels des sociétés financières, des entités Assurance et des structures centrales, y compris celui des prestations assurées par Groupe PSA pour le compte de BPF, c'est-à-dire les activités de refinancement et de la trésorerie. Il est donc organisé autour de trois pôles :

- Contrôle de la conformité ;
- Contrôle des activités opérationnelles et informatiques ;
- Contrôle des risques opérationnels comptables, de refinancement et de trésorerie.

1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, contrôle de troisième niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il est exercé par les équipes d'audit sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités de la Banque, y compris la sous-traitance.

1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif : le Conseil d'Administration (notamment au moyen des travaux du

Comité d'audit et des risques) et le Comité de direction de BPF, notamment par la tenue de comités dédiés.

1.6.4 La base organisationnelle du contrôle interne de la Banque

Les processus de contrôle s'appuient sur un ensemble de contrôles réguliers qui s'exercent au moyen de délégations applicables aux entités opérationnelles ainsi qu'aux directions centrales. Ces délégations concernent notamment les opérations bancaires et financières, les accords de crédit, les conditions appliquées à la clientèle, les nouveaux produits et les engagements de dépenses.

réunis régulièrement au niveau des directions centrales ou des sociétés de financement, les principales orientations de la Banque sont précisées et mises en œuvre. Ces comités spécifiques concernent notamment les risques de crédit, où sont examinées les évolutions des impayés et des pertes, analysées les performances des outils de sélection du risque pour les portefeuilles retail et entreprise (flottes et réseaux de distribution).

Dans le cadre du Comité d'audit et des risques trimestriel ou dans le cadre de comités opérationnels,

2

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

2.1. Bilan consolidé	26
2.2. Compte de résultat consolidé	27
2.3. Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	28
2.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires	29
2.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
2.6. Notes aux états financiers consolidés	31
2.7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	78

2.1 Bilan consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30.06.2016	31.12.2015
Actif			
Caisse, banques centrales, CCP	4	10	154
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5	364	383
Instruments dérivés de couverture	6	11	13
Actifs financiers disponibles à la vente		9	11
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7	199	87
Prêts et créances sur la clientèle	8, 23	264	460
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	18.3	6	9
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-
Actifs d'impôts courants	24.1	2	12
Actifs d'impôts différés	24.1	19	27
Comptes de régularisation et actifs divers	9	93	117
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10	1 129	981
Immobilisations corporelles		1	1
Immobilisations incorporelles		60	63
Ecart d'acquisition		1	1
Total des actifs des activités poursuivies		2 168	2 319
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)		3 826	7 048
Total de l'actif		5 994	9 367
Passif			
Banques centrales, CCP		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11	-	1
Instruments dérivés de couverture	12	4	9
Dettes envers les établissements de crédit	13	94	848
- dont dettes des activités poursuivies		94	326
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		-	522
Dettes envers la clientèle	14	361	468
- dont dettes des activités poursuivies		231	163
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		130	305
Dettes représentées par un titre	15	258	1 786
- dont dettes des activités poursuivies		31	9
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		227	1 777
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	18.3	25	25
Passifs d'impôts courants	24.1	3	6
Passifs d'impôts différés	24.1	12	12
Comptes de régularisation et passifs divers	16	299	109
Provisions techniques des contrats d'assurance	17.1	81	83
Provisions		62	70
Dettes subordonnées		-	-
Total des passifs des activités poursuivies		1 199	3 417
Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)		2 777	3 623
Capitaux propres		2 018	2 327
- Capitaux propres part du groupe		1 992	2 295
- Capital et réserves liées		835	835
- Réserves consolidées		1 398	1 713
- dont résultat net - part du groupe		105	155
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(241)	(253)
- dont résultat net - part du groupe (part des éléments recyclés par résultat)		4	6
- Intérêts minoritaires		26	32
Total du passif		5 994	9 367

2.2 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle		32	51	88
- Intérêts et produits au coût amorti	21	36	57	106
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux	18.3	-	(9)	(15)
- Intérêts des instruments financiers de couverture		(3)	(7)	(13)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	18.3	(1)	10	12
- Intérêts et charges assimilées		(1)	(2)	(4)
- Autres produits et charges		1	2	2
Intérêts et produits nets de placements		1	2	3
- Intérêts et dividendes sur titres de placements		1	1	2
- Variation de juste valeur des titres avec option juste valeur	18.4	-	(1)	(1)
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement		-	2	2
- Frais d'acquisition		-	-	-
Coût net de refinancement		(19)	(18)	(21)
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires		2	3	4
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits		(11)	(22)	(40)
- Intérêts sur dettes représentées par un titre		(9)	(9)	(12)
- Intérêts sur comptes d'épargne sur livret		-	-	-
- Charges sur engagements de financement reçus		(8)	(17)	(22)
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux	18.3	-	29	46
- Intérêts des instruments financiers de couverture		10	30	56
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	18.3	-	(26)	(42)
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur		-	-	-
- Frais d'émission		(3)	(6)	(11)
Gains et pertes nets sur opérations de trading		(2)	(4)	(4)
- Opérations de taux	18.4	-	-	-
- Opérations de change		(2)	(4)	(4)
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-
Marge sur prestations de services d'assurance	17.3	22	16	28
- Primes acquises		58	69	135
- Charges de prestations		(36)	(53)	(107)
Marge sur autres prestations de services		6	10	19
- Produits		6	10	19
- Charges		-	-	-
Produit Net Bancaire		40	57	113
Charges générales d'exploitation	22	(25)	(28)	(91)
- Personnel		(4)	(5)	(10)
- Autres charges générales d'exploitation		(21)	(23)	(81)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(8)	(9)	(17)
Gains ou pertes sur titres de participation et autres actifs immobilisés		-	-	-
Résultat brut d'exploitation		7	20	5
Coût du risque	23	-	(1)	(1)
Résultat d'exploitation		7	19	4
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	10	87	59	123
Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-
Charges des engagements sociaux		-	-	-
Produits des engagements sociaux		-	-	-
Autres éléments hors exploitation		4	3	2
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat		(16)	(123)	(174)
Résultat avant impôt		82	(42)	(45)
Impôt sur les bénéfices	24.2	(6)	29	41
Résultat net des activités poursuivies		76	(13)	(4)
- dont part du groupe		70	(19)	(16)
- dont intérêts minoritaires		6	6	12
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)		57	201	250
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)	24.2	(22)	(60)	(73)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)	3.2	35	141	177
- dont part du groupe		39	141	177
- dont intérêts minoritaires		(4)	-	-
Résultat net		111	128	173
- dont part du groupe		109	122	161
- dont intérêts minoritaires		2	6	12
Résultat net des activités poursuivies – part du groupe – par action (en euros)		6,3	(1,7)	(1,4)
Résultat net – part du groupe - par action (en euros)		9,8	11,0	14,5

2.3 Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	30.06.2016			30.06.2015			31.12.2015		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
<i>(en millions d'euros)</i>									
Résultat net	139	(28)	111	159	(31)	128	205	(32)	173
- dont intérêts minoritaires			2			6			12
Éléments recyclables par résultat									
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (1)	1	-	1	(2)	1	(1)	(3)	1	(2)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	1	-	1	(2)	1	(1)	(3)	1	(2)
Ecart de conversion	6	-	6	32	-	32	(59)	-	(59)
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	32	-	32	13	-	13	(49)	-	(49)
Total des éléments recyclables par résultat	7	-	7	30	1	31	(62)	1	(61)
- dont intérêts minoritaires			(3)			1			(9)
Éléments non recyclables par résultat									
Ecart actuariels sur engagements de retraite	(2)	-	(2)	-	-	-	1	-	1
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	5	-	5	30	1	31	(61)	1	(60)
- dont intérêts minoritaires			(3)			1			(9)
Total Résultat et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	144	(28)	116	189	(30)	159	144	(31)	113
- dont part du groupe			117			152			110
- dont intérêts minoritaires			(1)			7			3

(1) Dont 1,4 million d'euros au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture au 30 juin 2016 (-1,6 million d'euros au 30 juin 2015 et -2,9 millions d'euros au 31 décembre 2015).

2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	Capital et réserves liées (1)			Ecart d'évaluation - Part du groupe				Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission, d'apport et de fusion	Réserve légale et autres réserves	Réserves consolidées	Réévaluation des instruments dérivés de couverture	Ecarts actuariels sur engagements de retraite	Ecart de conversion			
Au 31 décembre 2014	177	340	318	2 474	(1)	(6)	(201)	3 101	38	3 139
Distribution de dividendes par :										
- Banque PSA Finance				(918)				(918)		(918)
- les autres sociétés								-	(8)	(8)
Résultat net				137	-	(2)	(14)	121	7	128
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				-	(1)	-	32	31	-	31
Au 30 juin 2015	177	340	318	1 693	(2)	(8)	(183)	2 335	37	2 372
Distribution de dividendes par :										
- Banque PSA Finance								-		-
- les autres sociétés								-	1	1
Résultat net				18	-	3	19	40	5	45
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				-	(1)	1	(82)	(82)	(9)	(91)
Effet d'une variation du pourcentage d'intérêt consécutive à une augmentation de capital inégalement souscrite par les actionnaires (2)				2				2	(2)	-
Au 31 décembre 2015	177	340	318	1 713	(3)	(4)	(246)	2 295	32	2 327
Distribution de dividendes par :										
- Banque PSA Finance				(419)				(419)		(419)
- les autres sociétés								-	(6)	(6)
Résultat net				105	-	4	-	109	2	111
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				-	1	(2)	9	8	(3)	5
Autre				(1)	-	-	-	(1)	1	-
Au 30 juin 2016	177	340	318	1 398	(2)	(2)	(237)	1 992	26	2 018

Le capital social de 177 millions d'euros, intégralement libéré, est composé de 11 088 000 actions émises. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période.

(1) Comprend le capital, les primes et les réserves de la société mère.

(2) Augmentation de capital de PSA Assurance SAS intégralement souscrite par Banque PSA Finance, faisant passer le taux d'intérêt part du groupe de 90% à 94,12%.

2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe	70	(19)	(16)
Retraitement des charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	11	81	115
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie :			
- Intérêts minoritaires inclus dans les résultats des filiales consolidées	6	6	12
- Résultat net des entreprises mises en équivalence, net des dividendes reçus	(12)	(59)	(123)
- Variation des autres provisions et amortissements	(3)	16	67
- Variation des impôts différés	1	(48)	(60)
- Résultats sur cessions	(4)	(3)	7
Marge brute d'autofinancement	69	(26)	2
Augmentation/Diminution liée à des			
- prêts et créances sur les établissements de crédit	1 245	7 421	7 459
- dettes envers les établissements de crédit	(564)	(3 012)	(2 808)
Variation des créances sur la clientèle	34	1 522	1 518
Augmentation/Diminution liée à des			
- dettes envers la clientèle	71	(968)	(813)
- actifs financiers à la juste valeur par résultat	18	1 341	1 363
- passifs financiers à la juste valeur par résultat	(1)	(14)	(15)
- instruments dérivés de couverture	1	(5)	(9)
- dettes représentées par un titre	-	(276)	(305)
Variation des autres actifs d'exploitation	56	170	179
Variation des autres passifs d'exploitation	(21)	11	(11)
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	908	6 164	6 560
Acquisitions de filiales	(17)	(9)	(24)
Cessions de filiales	43	(10)	(81)
Acquisitions d'immobilisations	(5)	(11)	(19)
Cessions d'immobilisations	-	-	1
Effet des variations de périmètre	-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	21	(30)	(123)
Dividendes versés au groupe PSA Peugeot Citroën	(219)	(570)	(918)
Dividendes versés aux minoritaires	(5)	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Dividendes nets reçus des activités destinées à être reprises en partenariat	51	74	88
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières	(173)	(496)	(830)
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat, net d'impôt	(11)	(81)	(115)
Variation des passifs liés au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(2 247)	(6 748)	(8 119)
Total flux net de trésorerie lié au financement des activités destinées à être reprises en partenariat	(2 258)	(6 829)	(8 234)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	35	141	177
Variation des actifs et des passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	1 217	(439)	847
Dividendes nets versés des activités destinées à être reprises en partenariat	(51)	(74)	(88)
Total flux net de trésorerie des activités destinées à être reprises en partenariat	1 201	(372)	936
Effets des variations de cours de change	9	-	(19)
Variation de la trésorerie	(292)	(1 563)	(1 710)
Trésorerie à l'ouverture	893	2 603	2 603
Caisse, Banques centrales, CCP	182	331	331
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	28	27	27
Titres de placement qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	340	299	299
Comptes courants et prêts au jour le jour	347	1 332	1 332
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	280	1 167	1 167
Créances à terme qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	24	641	641
Trésorerie à la clôture	601	1 040	893
Caisse, Banques centrales, CCP	70	24	182
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	60	17	28
Titres de placement qualifiés en tant qu'équivalent trésorerie	278	299	340
Comptes courants et prêts au jour le jour	236	593	347
- dont activités destinées à être reprises en partenariat	155	553	280
Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie	17	124	24

2.6 Notes aux états financiers consolidés

Notes annexes

Note 1	Faits marquants de la période et structure du Groupe	32
Note 2	Principes comptables	34
Note 3	Incidences IFRS 5 dans la présentation des états financiers	36
Note 4	Caisse, banques centrales, CCP	40
Note 5	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	40
Note 6	Instruments dérivés de couverture - actifs	41
Note 7	Prêts et créances sur les établissements de crédit	42
Note 8	Prêts et créances sur la clientèle	43
Note 9	Comptes de régularisation et actifs divers	45
Note 10	Participations dans les entreprises mises en équivalence	46
Note 11	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	57
Note 12	Instruments dérivés de couverture - passifs	57
Note 13	Dettes envers les établissements de crédit	58
Note 14	Dettes envers la clientèle	58
Note 15	Dettes représentées par un titre	59
Note 16	Comptes de régularisation et passifs divers	60
Note 17	Activités d'assurance	61
Note 18	Instruments financiers à terme	62
Note 19	Juste valeur des actifs et passifs financiers	66
Note 20	Autres engagements	67
Note 21	Intérêts et produits au coût amorti	69
Note 22	Charges générales d'exploitation	69
Note 23	Coût du risque	70
Note 24	Impôt sur les bénéfices	71
Note 25	Information sectorielle	73
Note 26	Evénements postérieurs à la clôture	77

Note 1 **Faits marquants de la période et structure du Groupe**

A. Faits marquants de la période

Mise en place de partenariats entre Banque PSA Finance et Santander

Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (Santander CF) ont signé le 10 juillet 2014 un accord-cadre sur la constitution d'un partenariat qui porte sur onze pays en Europe.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander CF, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, prendra la forme à terme de 10 sociétés communes en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse et d'un partenariat commercial au Portugal. Cette opération renforce la compétitivité des marques du Groupe PSA Peugeot Citroën leur permettant une meilleure pénétration du marché de financement automobile. Elle dynamise et pérennise les activités de Banque PSA Finance grâce à des offres compétitives réservées aux marques et aux clients de PSA Peugeot Citroën. Le périmètre de l'opération couvrira environ 90 % des activités actuelles de Banque PSA Finance.

En 2015, Banque PSA Finance et Santander CF ont mis en place des sociétés communes en France et au Royaume-Uni en février, en Espagne et en Suisse en octobre. Ces sociétés assurent le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces quatre pays.

En mai 2015, deux nouvelles sociétés d'assurance détenues à parité entre Banque PSA Finance et Santander CF ont démarré leur activité pour la distribution de produits en France et au Royaume-Uni, et à partir d'octobre 2015 en Espagne et en Suisse. Elles assureront également la distribution des produits d'assurance des autres pays du partenariat, au fur et à mesure de leur démarrage.

Le 24 juillet 2015, Banque PSA Finance a annoncé la signature d'un accord-cadre avec Banco Santander Brasil, visant à développer un partenariat entre les deux groupes au Brésil.

Depuis août 2015, les activités au Portugal sont réalisées dans le cadre d'un accord commercial avec Santander CF.

En janvier 2016, la société commune en Italie a démarré son activité suite à l'accord des autorités de régulation obtenu préalablement.

En février 2016, la société commune aux Pays-Bas a démarré son activité suite à l'accord des autorités de régulation obtenu préalablement.

En mai 2016, la société commune en Belgique a démarré son activité suite à l'accord des autorités de régulation obtenu préalablement.

En juillet 2016, les sociétés communes en Allemagne et en Autriche ont démarré leur activité suite aux accords des autorités de régulation respectives obtenus préalablement. Ces sociétés assurent le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces cinq pays.

Les accords de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander concernent 11 pays européens et le Brésil. Le partenariat est désormais opérationnel dans 10 pays européens, représentant 97 % du périmètre cible. Les

démarrages des activités des 2 derniers pays devraient être finalisés au second semestre 2016 (Brésil et Pologne).

Les impacts comptables conformément à la norme IFRS 5 sont décrits au paragraphe I de la Note 2 et dans la Note 3.

Garantie de l'Etat pour 7 milliards d'euros

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se financer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros.

Cette garantie a été utilisée à hauteur de 1 500 millions d'euros et a bénéficié à deux émissions d'EMTN : 1 200 millions d'euros émis en avril 2013 et 300 millions d'euros émis en juillet 2014. Depuis février 2015, Banque PSA Finance n'a plus recours à la garantie de l'Etat français pour ses nouvelles émissions. En mars 2015, 942,9 millions d'euros ont été remboursés sur la première émission et 287 millions d'euros sur la deuxième émission. Le montant résiduel de la deuxième (13 millions d'euros) a été remboursé en octobre 2015. Le montant résiduel de la première (257,1 millions d'euros) a été remboursé en avril 2016.

Ainsi, depuis avril 2016, il n'existe plus aucune émission garantie par l'Etat au bilan de Banque PSA Finance.

Les autres sources de financement

A partir des dates de démarrage, le financement nécessaire aux sociétés communes n'est plus sous la responsabilité de Banque PSA Finance. Banque PSA Finance assure ainsi le financement des activités poursuivies (pays hors périmètre de l'accord de partenariat avec Santander), ainsi que celui des activités transférées jusqu'à la date de démarrage des dernières sociétés communes.

Au cours du premier semestre 2016, Banque PSA Finance a fait appel à différentes sources de financement : dépôts bancaires (livret d'épargne grand public et compte à terme), obligations, titrisations, ainsi que des lignes de back up syndiquées et revolving bilatérales.

Sur cette période, Banque PSA Finance a (i) remboursé et annulé les lignes de crédit bancaires tirées d'un montant total de 185 millions d'euros, (ii) annulé les lignes de crédit revolving bilatérales d'un montant de 1 050 millions d'euros et (iii) annulé le crédit syndiqué de 700 millions d'euros signé le 5 février 2015. En parallèle, elle a mis en place plusieurs nouvelles lignes de crédit revolving bilatérales pour un encours total de 360 millions d'euros. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du partenariat avec Santander CF, entraînant une forte réduction des besoins de financement de Banque PSA Finance et des sécurités financières associées.

Par ailleurs, l'encours de financement externe apporté par les titrisations est passé de 1 099 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 482 millions d'euros au 30 juin 2016 (y compris créances rattachées, cf. Note 15.1). Le montant total des créances vendues à des structures de titrisation s'est établi à 718 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 358 millions d'euros au 31 décembre 2015 (cf. Note 8.3). La baisse constatée en 2016 est liée notamment à la déconsolidation des opérations suite à la mise en place de la coentreprise en Italie.

Au 30 juin 2016, aucun financement collatéralisé n'est sollicité auprès de la BCE, comme au 31 décembre 2015 (cf. Note 13). Aucun actif n'est déposé en collatéral auprès

de la BCE au 30 juin 2016, comme au 31 décembre 2015 (cf. Note 20.1).

Ces différentes sources de financement assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance (cf. Note 20.4).

B. Evolution du périmètre

En janvier 2016, la succursale de Banque PSA Finance en Italie a transféré son activité à la nouvelle filiale en partenariat à 50% avec Santander Banca PSA Italia S.P.A. Conformément à IAS 28 révisée – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, la filiale en partenariat en Italie est une coentreprise (« joint-venture »). En conséquence, elle est mise en équivalence depuis janvier 2016. Le véhicule de loi italienne associé Auto ABS Italian Loans Master S.r.l est mis en équivalence depuis janvier 2016 (cf. Note 10.2).

En janvier 2016, l'actif net de la filiale PSA Financial d.o.o en Croatie a été cédé, dégageant un résultat de cession non significatif dans les comptes consolidés de Banque PSA Finance. La structure résiduelle, non significative et en cours de liquidation, a été déconsolidée en mars 2016.

En février 2016, Banque PSA Finance, après avoir racheté (en janvier 2016) la part détenue par PSA Finance Nederland B.V dans sa filiale créée en décembre 2015 aux Pays-Bas pour la détenir à 100%, a cédé 50% de PSA Financial Services Nederland B.V à Santander. Conformément à IAS 28 révisée, la nouvelle coentreprise aux Pays-Bas est mise en équivalence depuis février 2016 (cf. Note 10.2).

En mars 2016, une nouvelle société de courtage d'assurance a été créée au Brésil. PSA Corretora de Seguros e Serviços Ltda, détenue à 99% par PSA services Ltd, filiale à 99,99% de PSA Assurance S.A.S, elle-même filiale à 94,12% de Banque PSA Finance, est consolidée par intégration globale depuis mars 2016.

En mars 2016, la filiale BPF Financiranje d.o.o en Slovénie a été intégralement cédée, dégageant un résultat de cession non significatif dans les comptes consolidés de Banque PSA Finance.

En avril 2016, PSA Finance Nederland B.V (filiale de la filiale PSA Financial Holding B.V) a absorbé Peugeot Finance International N.V (filiale à 100% de Banque PSA Finance). Cette opération est sans impact sur les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

En mai 2016, Banque PSA Finance, après avoir racheté (en février 2016) la part détenue par PSA Financial Holding B.V dans sa filiale belge pour la détenir à 100%, a cédé 50% de sa filiale PSA Finance Belux à Santander. Conformément à IAS 28 révisée, la nouvelle coentreprise en Belgique est mise en équivalence depuis mai 2016 (cf. Note 10.2).

En juin 2016, la filiale brésilienne de Banque PSA Finance Banco PSA Finance Brasil S.A a procédé au rachat anticipé des créances cédées en 2010 au FIDC. Il a été procédé en conséquence à la liquidation anticipée du fonds. Le FIDC étant consolidé, cette opération est neutre sur les comptes consolidés du groupe Banque PSA Finance.

Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2016 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2015.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2016 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, à l'exception de l'application des nouveaux textes obligatoires : cf. ci-après le paragraphe « Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 ».

En application du Règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2005, le groupe Banque PSA Finance a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire à cette date.

Le référentiel IFRS comprend les IFRS, les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2016

Les nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 et appliqués par le groupe Banque PSA Finance sont les suivants :

- Améliorations annuelles des normes IFRS du cycle 2010-2012.

Ces améliorations annuelles ont pour objectif la résolution, non urgente mais nécessaire, de questions dont l'IASB a discuté au cours du cycle entamé en 2010, portant sur des passages des normes IFRS présentant des incohérences ou nécessitant d'être formulés plus clairement.

Les modifications de la norme IFRS 8 et des normes IAS 16, 24 et 38, correspondent à des éclaircissements ou à des corrections qui leur ont été apportées.

Les modifications des normes IFRS 2 et IFRS 3 modifient les exigences en vigueur ou fournissent des indications supplémentaires sur la mise en œuvre de ces exigences.

- **Amendements IAS 19** – Avantages du personnel - Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel. Ces modifications visent à simplifier et à clarifier la comptabilisation des cotisations versées par des membres du personnel ou par des tiers à un régime à prestations définies.

- **Amendements IFRS 11** – Partenariats : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune. Les amendements publiés viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

- **Amendements IAS 16** – Immobilisations corporelles et **IAS 38** - Immobilisations incorporelles intitulés « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ». L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement

fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif.

- **Amendements IAS 1** – Présentation des états financiers : Initiative concernant les informations à fournir. Ces modifications visent à encourager les entreprises à exercer un jugement professionnel pour déterminer quelles informations fournir dans leurs états financiers en application de la norme IAS 1.

- Améliorations annuelles des normes IFRS du cycle 2012-2014.

Ces améliorations annuelles ont pour objectif la résolution, non urgente mais nécessaire, de questions dont l'IASB a discuté au cours du cycle entamé en 2012, portant sur des passages des normes IFRS et IAS présentant des incohérences ou nécessitant d'être formulés plus clairement.

Les améliorations concernent les normes suivantes :
 - IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ;
 - IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir ;
 - IAS 19 – Avantages du personnel ;
 - IAS 34 – Information financière intermédiaire

Ces textes n'ont pas d'impact significatif au niveau du groupe Banque PSA Finance.

Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC non applicables obligatoirement en Union européenne à l'exercice ouvert le 1er janvier 2016

L'impact potentiel des textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC ainsi que des projets comptables de l'IASB ou l'IFRIC d'application obligatoire en Union européenne aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2016, non encore adoptés par l'Union européenne est en cours d'analyse, et notamment :

- **IFRS 15** – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients. Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en mai 2014. La date d'application obligatoire prévue par l'IASB est le 1^{er} janvier 2018 sous réserve d'adoption par l'Union européenne. La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Par conséquent, la majorité des revenus de Banque PSA Finance sont exclus du périmètre de cette nouvelle norme. S'agissant des autres cas, il n'y a pas de modification significative attendue concernant les modalités de comptabilisation actuelles (commissions d'apporteurs notamment) pour Banque PSA Finance.

- **IFRS 9** – Instruments financiers, qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers. Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en juillet 2014.

La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet :

- la classification et l'évaluation des instruments financiers,
- la dépréciation des actifs financiers et
- la couverture des instruments financiers.

Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers

qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés, ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels,

- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.

IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 sous réserve d'adoption par l'Union européenne. Une application anticipée sera autorisée.

Les impacts de la norme IFRS 9 pour Banque PSA Finance sont en cours d'analyse.

- IFRS 16 – Contrats de location. Pendant plus de 10 ans, l'IASB a travaillé sur la refonte de la norme IAS 17 qui régit la comptabilisation des actifs loués, tant en crédit-bail / location financière, qu'en location opérationnelle, dans une optique de convergence avec le FASB. Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié le texte définitif de la norme IFRS 16. Cette norme ne devrait pas générer d'impact foncièrement significatif pour Banque PSA Finance en tant que bailleur ; car le texte de la norme converge en effet avec les dispositions actuelles d'IAS 17. Des impacts sont cependant attendus pour les états financiers de certains des clients de Banque PSA Finance, les preneurs devant fournir de nouvelles informations en annexe.

Les autres textes sont sans impacts significatifs sur le groupe Banque PSA Finance.

I. Actifs et activités destinés à être cédés ou repris en partenariat

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés (activité), est considéré comme destiné à être cédé ou repris en partenariat quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif ou l'activité doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou activités destinés à être repris en partenariat sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession.

Dépréciation du groupe d'actifs destiné à être cédé (ou repris en partenariat)

Si la juste valeur du groupe d'actifs destiné à être cédé diminuée des coûts de vente est inférieure à sa valeur comptable après dépréciation des actifs, la différence est allouée aux autres actifs du groupe d'actifs destinés à être cédés, y compris les actifs financiers, et est comptabilisée chez Banque PSA Finance en « Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Présentation au titre d'IFRS 5

Les actifs et passifs des activités destinées à être reprises en partenariat sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du groupe.

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être reprises en partenariat sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Ces principes sont appliqués depuis fin 2014 au projet de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance.

Les opérations relatives au partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance se déroulent jusqu'en 2016. L'opération est considérée comme un tout et implique la prise en compte exhaustive des impacts IFRS 5 pour les différentes entités incluses dans le périmètre de la coopération.

Le détail de ce partenariat est exposé en Note 1.A.

La présentation et l'évaluation des activités de ce périmètre ont été effectuées de la façon suivante.

Les actifs et passifs destinés à être repris en partenariat ont été reclassés sur les lignes « Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat » et « Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Présentation des dettes financières

Certaines dettes qui assuraient le refinancement des actifs destinés à être transférés ne seront pas transférées. En conséquence, les postes « Dettes envers les établissements de crédit » d'une part, et « Dettes représentées par un titre » d'autre part, se ventilent désormais en deux lignes : « Dont dettes des activités poursuivies » et « Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Ces activités déclassées ne sont plus prises en compte dans le « Résultat d'exploitation ». Les charges et produits sont classés dans les postes suivants :

- « Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat »,
- « Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat ».

Note 3 Incidences IFRS 5 dans la présentation des états financiers

3.1 Actifs et activités destinés à être repris en partenariat (ou cédés)

Les actifs ou activités destinés à être repris en partenariat (ou cédés) sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession.

Les actifs et passifs des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédés) sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du groupe.

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrées directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être reprises en partenariat sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Ces principes sont appliqués au 30 juin 2016 au projet de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander tel que présenté en Note 1.A.

Ils sont également appliqués aux activités destinées à être cédées, mais uniquement au bilan, du fait de la non significativité des chiffres à déclarer au compte de résultat. Les activités destinées à être cédées concernent la République Tchèque et la Slovaquie : cession prévue en juillet 2016, qui se situe en dehors du partenariat avec Santander.

La présentation et l'évaluation des activités de ce périmètre ont été effectuées de la façon suivante.

Les actifs et passifs destinés à être repris en partenariat (ou cédés) ont été reclassés sur les lignes « Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédés) » et « Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédés) ». Ces actifs ont été évalués sur la base du dernier prix de cession connu au moment de l'évaluation, ce qui a conduit à enregistrer :

- une charge globale au 30 juin 2016 de 1 million d'euros de dépréciation du "Disposal Group" nette d'impôt (cf. colonne "Dépréciation disposal group" dans la Note 3.2), concernant principalement le Brésil.
- une charge globale au 30 juin 2015 de 10 millions d'euros de dépréciation du "Disposal Group" nette d'impôt (cf. colonne "Dépréciation disposal group" dans la Note 3.2), correspondant à l'extension du périmètre de la coopération au Brésil et au Retail de l'Italie et de l'Espagne.
- une charge globale au 31 décembre 2015 de 60 millions d'euros de dépréciation du "Disposal Group" nette d'impôt (cf. colonne "Dépréciation disposal group" dans la Note 3.2), correspondant à l'extension du périmètre de la coopération au Brésil et au Retail de l'Italie et de l'Espagne.

Certaines dettes qui assuraient le refinancement des actifs destinés à être transférés ne seront pas transférées. En conséquence, les postes « Dettes envers les établissements de crédit », « Dettes envers la clientèle » et « Dettes représentées par un titre » se ventilent désormais en deux lignes : « Dont dettes des activités poursuivies » et « Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat ». Une partie de ces dettes a fait l'objet d'un remboursement anticipé et il a été mis fin par anticipation en 2015 à certaines lignes de crédit non tirées (cf. le paragraphe "Politique de refinancement" dans le rapport de gestion).

Ces remboursements anticipés ont conduit, en application d'IAS39, à enregistrer :

- une charge de 12 millions d'euros sur 2015.

Ces activités déclassées ne sont plus prises en compte dans le « Résultat d'exploitation ». Les charges et produits sont classés dans les postes suivants :

- « Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat »,
- « Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat ».

L'effet sur le bilan au 30 juin 2016 de cette opération est le suivant :

(en millions d'euros)	Notes	Avant déclassement	Après déclassement	Impact IFRS 5 au 30 juin 2016
Actif				
Caisse, banques centrales, CCP	4	70	10	(60)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5	473	364	(109)
Instruments dérivés de couverture	6	11	11	-
Actifs financiers disponibles à la vente		9	9	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7	376	199	(177)
Prêts et créances sur la clientèle	8	3 633	264	(3 369)
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6	6	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-	-
Actifs d'impôts courants	24.1	10	2	(8)
Actifs d'impôts différés	24.1	79	19	(60)
Comptes de régularisation et actifs divers	9	174	93	(81)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10	1 129	1 129	-
Immobilisations corporelles		7	1	(6)
Immobilisations incorporelles		60	60	-
Ecarts d'acquisition		1	1	-
Total des actifs des activités poursuivies		6 038	2 168	(3 870)
Total des actifs des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées) (1) (2)		(44)	3 826	3 870
Total de l'actif		5 994	5 994	-
Passif				
Banques centrales, CCP		-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	12	4	4	-
Dettes envers les établissements de crédit	13	486	94	(392)
- dont dettes des activités poursuivies		486	94	(392)
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		-	-	-
Dettes envers la clientèle	14	2 073	361	(1 712)
- dont dettes des activités poursuivies		2 073	231	(1 842)
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		-	130	130
Dettes représentées par un titre	15	806	258	(548)
- dont dettes des activités poursuivies		806	31	(775)
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		-	227	227
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		25	25	-
Passifs d'impôts courants	24.1	7	3	(4)
Passifs d'impôts différés	24.1	34	12	(22)
Comptes de régularisation et passifs divers	16	395	299	(96)
Provisions techniques des contrats d'assurance	17.1	81	81	-
Provisions		68	62	(6)
Dettes subordonnées		-	-	-
Total des passifs des activités poursuivies		3 979	1 199	(2 780)
Total des passifs transférés des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées) (1) (2)		(3)	2 777	2 780
Capitaux propres		2 018	2 018	-
- Capitaux propres part du groupe		1 992	1 992	-
- Capital et réserves liées		835	835	-
- Réserves consolidées		1 398	1 398	-
- dont résultat net - part du groupe		105	105	-
- Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(241)	(241)	-
- dont résultat net - part du groupe (part des éléments recyclés par résultat)		4	4	-
- Intérêts minoritaires		26	26	-
Total du passif		5 994	5 994	-

(1) En colonne "Avant déclassement" les montants de -44 millions d'euros et de -3 millions respectivement à l'actif et au passif correspondent à la dépréciation du Disposal Group.

(2) Les activités destinées à être cédées concernent la République Tchèque (115 millions d'euros à l'actif et 50 millions d'euros au passif) et la Slovaquie (70 millions d'euros à l'actif et 2 millions d'euros au passif), qui le seront en juillet 2016.

3.2 Compte de résultat synthétique des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)**Pour le 1er semestre 2016**

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant dépréciation disposal group	Dépréciation disposal group	30.06.2016
Produit net bancaire	112	-	112
Charges générales d'exploitation et assimilées	(41)	-	(41)
Résultat brut d'exploitation	71	-	71
Coût du Risque	(6)	-	(6)
Résultat d'exploitation	65	-	65
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(7)	(1)	(8)
Résultat avant impôt	58	(1)	57
Impôt sur les bénéfices	(22)	-	(22)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)	36	(1)	35
- dont part du groupe	40	(1)	39
- dont intérêts minoritaires	(4)	-	(4)

A noter qu'au cours du premier semestre 2016, les coentreprises ont démarré en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique.

Pour le 1er semestre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant dépréciation disposal group	Dépréciation disposal group	30.06.2015
Produit net bancaire	323	-	323
Charges générales d'exploitation et assimilées	(99)	-	(99)
Résultat brut d'exploitation	224	-	224
Coût du Risque	(11)	-	(11)
Résultat d'exploitation	213	-	213
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	3	(15)	(12)
Résultat avant impôt	216	(15)	201
Impôt sur les bénéfices	(65)	5	(60)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)	151	(10)	141
- dont part du groupe	151	(10)	141

Pour 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Avant dépréciation disposal group	Dépréciation disposal group	31.12.2015
Produit net bancaire	543	-	543
Charges générales d'exploitation et assimilées	(180)	-	(180)
Résultat brut d'exploitation	363	-	363
Coût du Risque	(34)	-	(34)
Résultat d'exploitation	329	-	329
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(3)	(76)	(79)
Résultat avant impôt	326	(76)	250
Impôt sur les bénéfices	(89)	16	(73)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat (ou cédées)	237	(60)	177
- dont part du groupe	237	(60)	177

A noter qu'au cours du second semestre 2015, les coentreprises ont démarré en Espagne et en Suisse, et le Portugal a été cédé.

3.3 Effet de la mise œuvre des partenariats avec Santander sur 2016

(en millions d'euros)	Bilan au 31.12.2015	Mise en œuvre des partenariats (IT, NL, BE)					Bilan au 30.06.2016
		Transfert des actifs et passifs repris en partenariat	Mise en équivalence de la part du Groupe dans les JV	Restructura- tion du refinance- ment	Réduction des capitaux propres par distribution de dividendes	Autres variations	
Actif							
Prêts et créances sur la clientèle	460	-	-	-	-	(196)	264
Placements	383	-	-	-	-	(19)	364
Prêts et créances sur les établissements de crédit	87	144	-	1 788	(224)	(1 596)	199
Actifs d'impôts différés	27	-	-	-	-	(8)	19
Actifs financiers disponible à la vente	11	165	(170)	-	-	3	9
Participations dans les entreprises mises en équivalence	981	-	148	-	-	-	1 129
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat	7 048	(3 203)	-	-	-	(19)	3 826
Autres postes de l'Actif	370	-	-	-	-	(186)	184
Total de l'actif	9 367	(2 894)	(22)	1 788	(224)	(2 021)	5 994
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	848	-	-	(135)	-	(619)	94
- dont dettes des activités poursuivies	326	-	-	-	-	(232)	94
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	522	-	-	(135)	-	(387)	-
Dettes envers la clientèle	468	-	-	-	-	(107)	361
- dont dettes des activités poursuivies	163	-	-	-	-	68	231
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	305	-	-	-	-	(175)	130
Dettes représentées par un titre	1 786	-	-	-	-	(1 528)	258
- dont dettes des activités poursuivies	9	-	-	-	-	22	31
- dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	1 777	-	-	-	-	(1 550)	227
Provisions techniques des contrats d'assurance	83	-	-	-	-	(2)	81
Passifs d'impôts différés	12	-	-	-	-	-	12
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat	3 623	(2 916)	-	1 923	-	147	2 777
Autres postes du Passif	220	-	-	-	201	(28)	393
Capitaux propres	2 327	22	(22)	-	(425)	116	2 018
Total du passif	9 367	(2 894)	(22)	1 788	(224)	(2 021)	5 994

La sortie des actifs (3 203 millions d'euros) et passifs (2 916 millions d'euros) des filiales reprises en partenariat en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique a pour contrepartie la trésorerie reçue de Santander pour l'acquisition des titres (144 millions d'euros) et la valeur des joint-ventures conservées par le Groupe (170 millions d'euros).

Le remboursement par les joint-ventures de leurs financements qui étaient assurés par le Groupe s'est élevé à 1 923 millions d'euros.

Les dettes externes de refinancement du Groupe ont été remboursées sur l'année pour 135 millions d'euros (Dettes envers les établissements de crédit).

Les capitaux propres ont été réduits par distribution de dividendes (425 millions d'euros).

Note 4 Caisse, banques centrales, CCP

	30.06.2016		31.12.2015	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Caisse et CCP	-	-	1	-
Banques centrales (1)	60	10	27	154
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	-	8	-	1
Total	60	10	28	154
	70		182	

(1) Les dépôts sur les comptes de banques centrales font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

Note 5 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2016		31.12.2015	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Titres de placement	109	364	102	382
- OPCVM	27	89	88	89
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	27	-	88	1
- OPCVM détenues par les sociétés d'assurance	-	89	-	88
- Certificats de dépôt et bons du Trésor	82	24	14	42
- dont certificats de dépôt et bons du Trésor détenus par les fonds de titrisation	-	-	14	-
- Obligations assimilables du Trésor (OAT) qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	-	251	-	251
Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-	-	-
Titres de placement comptabilisés en juste valeur par résultat	109	364	102	382
- dont créances rattachées	-	1	-	1
Instruments de couverture de change	-	-	-	-
- Entreprises liées	-	-	-	-
Produits à recevoir sur instruments financiers à terme de trading	-	-	-	-
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	-	-	-	1
Total	109	364	102	383
	473		485	

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des placements en OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

(1) Les OPCVM et les obligations assimilables du Trésor des activités poursuivies font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

Note 6 Instruments dérivés de couverture - actifs

6.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	53	107
- dont entreprises liées	4	1
Produits à recevoir sur swaps de couverture	3	42
- dont entreprises liées	-	-
Juste valeur positive des swaps de couverture	33	32
- des emprunts	-	-
- des EMTN/BMTN	31	30
- dont au titre du "basis spread" des cross currency swaps de couverture	(3)	(4)
- des obligations	2	1
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) (2)	-	1
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge)	-	-
Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus (cf. Note 6.2)	(78)	(168)
Total	11	13

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 18.3.

(1) Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 12 et 18.2.A).

(2) Les swaps de couverture des encours clientèle destinés à être repris en partenariat le sont aussi. Les couvertures sont efficaces (cf. Note 18.3) et les mêmes principes ont été appliqués pour les activités poursuivies et pour les activités destinées à être reprises en partenariat. Compte tenu des mécanismes d'appel de marge et de la compensation au bilan (cf. Note 6.2), il a été décidé de ne pas déclasser, l'impact en résultat étant non significatif.

6.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - actifs

Pour 2016

(en millions d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps gagnants					
Comptes d'ajustement sur engagements en devises	231	(178)	53	-	53
- cross currency swap avec appel de marge	226	(178)	48	-	48
- autres instruments	5	-	5	-	5
Produits à recevoir	3	-	3	-	3
- swaps avec appel de marge	3	-	3	-	3
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur positive	283	(250)	33	-	33
- swaps avec appel de marge	283	(250)	33	-	33
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(78)	(78)
Total à l'actif	517	(428)	89	(78)	11
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 16)	-	-	79	(78)	1
Total au passif	-	-	79	(78)	1

Pour 2015

(en millions d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps gagnants					
Comptes d'ajustement sur engagements en devises	462	(355)	107	-	107
- cross currency swap avec appel de marge	459	(355)	104	-	104
- autres instruments	3	-	3	-	3
Produits à recevoir	44	(2)	42	-	42
- swaps avec appel de marge	44	(2)	42	-	42
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur positive	523	(491)	32	-	32
- swaps avec appel de marge	522	(491)	31	-	31
- swaps sans appel de marge	1	-	1	-	1
Compensation	-	-	-	(168)	(168)
Total à l'actif	1 029	(848)	181	(168)	13
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 16)	-	-	169	(168)	1
Total au passif	-	-	169	(168)	1

Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit**Ventilation créances à vue / à terme**

	30.06.2016		31.12.2015	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Créances à vue hors groupe	155	81	280	67
- Comptes ordinaires débiteurs	155	81	280	67
- dont affecté à la réserve de liquidité (1)	-	8	-	-
- dont détenus par les fonds de titrisation	110	-	181	-
- dont détenus par les sociétés d'assurance	-	57	-	46
- Contrepartie trésorerie des titres en cours de livraison	-	-	-	-
Créances à terme hors groupe	21	118	15	20
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (1)	17	-	12	12
- Créances à terme détenues par les fonds de titrisation	-	-	-	-
- Autres créances à terme	4	118	3	8
Créances rattachées	1	-	1	-
Total	177	199	296	87
	376		383	

(1) La part des comptes ordinaires débiteurs affectée à la réserve de liquidité et les créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie font partie de la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 20.3).

Note 8 Prêts et créances sur la clientèle

8.1 Ventilation des prêts et créances par type de financement

(en millions d'euros)	30.06.2016		31.12.2015	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
Vente à crédit	1 394	176	2 684	261
- dont encours titrisés (1)	605	-	1 171	-
Location avec option d'achat (2)	92	5	536	21
Capital restant dû et intérêts à recevoir	99	7	581	24
- dont encours titrisés (1)	-	-	-	-
Intérêts non courus sur location avec option d'achat	(7)	(2)	(45)	(3)
- dont encours titrisés (1)	-	-	-	-
Location longue durée (2)	1 059	42	1 294	48
Capital restant dû et intérêts à recevoir	1 149	46	1 417	53
- Entreprises liées	-	-	-	-
- Hors groupe	1 149	46	1 417	53
- dont encours titrisés (1)	118	-	196	-
Intérêts non courus sur location longue durée	(61)	(3)	(91)	(4)
- dont encours titrisés (1)	(5)	-	(9)	-
Dépôts de garantie activité location	(29)	(1)	(32)	(1)
- dont encours titrisés (1)	-	-	-	-
Financement de stocks aux Réseaux	896	47	1 890	125
Capital restant dû	896	47	1 890	125
- Entreprises liées	10	-	15	-
- Hors groupe	886	47	1 875	125
Autres créances	12	-	32	9
- Entreprises liées	-	-	-	6
- Hors groupe	12	-	32	3
Comptes ordinaires	20	1	67	3
- Entreprises liées	-	1	-	3
- Cash pooling (3) :				
- avant compensation	-	27	-	10
- compensation des activités poursuivies	-	(26)	-	(7)
- Autres	-	-	-	-
- Hors groupe	20	-	67	-
Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la clientèle	(104)	(7)	(106)	(7)
- Etalement des coûts d'acquisition	21	1	67	4
- Etalement des frais de dossiers	(7)	(4)	(26)	(4)
- Etalement de la participation des marques et des réseaux	(118)	(4)	(147)	(7)
Total des créances au coût amorti (4)	3 369	264	6 397	460
- dont encours titrisés (1)	718	-	1 358	-
- dont créances données en garantie	-	-	-	-
	3 633		6 857	

(1) Le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation (cf. Note 8.3).

(2) Banque PSA Finance ne détenant pas les risques et avantages liés à la propriété du véhicule, les opérations de location (location avec option d'achat et location longue durée) respectent les critères de la location financement et sont présentées comptablement comme des encours de crédit.

(3) Dans le cadre de l'accord de cash pooling avec PSA International, les montants actif et passif sont compensés selon IAS 32 (cf. Note 14).

(4) La diminution du total des créances au coût amorti des activités poursuivies s'explique par le déclassement sur la période en activités destinées à être cédées des actifs des filiales en République Tchèque et en Slovaquie (cf. renvoi (2) de la Note 3.1).

8.2 Ventilation des prêts et créances par segment

Pour 2016

Segment IFRS 8	Client final						Total au 30.06.2016	
	Corporate Réseau		Retail		Corporate et assimilés			
	(A - cf renvoi B Note 23.1)		(B - cf renvoi A Note 23.1)		(C - cf renvoi C Note 23.1)		Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
Type de financement	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>								
Vente à crédit	8	-	1 364	175	22	1	1 394	176
Location avec option d'achat	-	-	84	3	8	2	92	5
Location longue durée	3	3	985	27	71	12	1 059	42
Financement de stocks aux Réseaux	896	47	-	-	-	-	896	47
Autres créances	12	-	-	-	-	-	12	-
Comptes ordinaires	20	-	-	-	-	1	20	1
Éléments intégrés au coût amorti	-	-	(101)	(6)	(3)	(1)	(104)	(7)
Total des encours par segment IFRS 8	939	50	2 332	199	98	15	3 369	264
	989		2 531		113		3 633	

Pour 2015

Segment IFRS 8	Client final						Total au 31.12.2015	
	Corporate Réseau		Retail		Corporate et assimilés			
	(A - cf renvoi B Note 23.1)		(B - cf renvoi A Note 23.1)		(C - cf renvoi C Note 23.1)		Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
Type de financement	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>								
Vente à crédit	8	-	2 636	258	40	3	2 684	261
Location avec option d'achat	2	-	504	19	30	2	536	21
Location longue durée	5	1	1 160	32	129	15	1 294	48
Financement de stocks aux Réseaux	1 890	125	-	-	-	-	1 890	125
Autres créances	20	3	12	-	-	6	32	9
Comptes ordinaires	67	-	-	-	-	3	67	3
Éléments intégrés au coût amorti	-	-	(103)	(6)	(3)	(1)	(106)	(7)
Total des encours par segment IFRS 8	1 992	129	4 209	303	196	28	6 397	460
	2 121		4 512		224		6 857	

8.3 Opérations de titrisation

						Créances cédées			
(en millions d'euros)						au 30.06.2016		au 31.12.2015	
Pays de l'entité cédante	Entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Date de cession	Type de financement	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies	Activités destinées à être reprises en partenariat	Activités poursuivies à l'origine
		FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	15.11.2011	Vente à crédit	67	-	117	-
Allemagne	Succursale de Banque PSA Finance	FCT Auto ABS 2013-1	France	04.05.2013	Location longue durée (1)	113	-	187	-
		FCT Auto ABS German Loans Master	France	Première cession le 13.11.2013 (2)	Vente à crédit	538	-	507	-
Italie		Véhicule de loi italienne Auto ABS Italian Loans Master S.r.l.	Italie	15.09.2014	Vente à crédit	-	-	506	-
Brésil	Banco PSA Finance Brasil S.A.	FIDC	Brésil	Première cession le 13.04.2010	Vente à crédit	-	-	41	-
Total des créances cédées						718	-	1 358	-
						718		1 358	

Les FCT français de l'entité cédante allemande constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où, en plus du pouvoir détenu par Banque PSA Finance dans ces entités, les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

En effet, les techniques de réhaussement de crédit utilisées par le groupe Banque PSA Finance dans le cadre de ses opérations de titrisation maintiennent à sa charge les risques financiers inhérents à ces opérations. Le groupe finance également l'ensemble des réserves de liquidité permettant de faire face aux risques spécifiques. Enfin, le groupe reste le bénéficiaire exclusif des avantages qui découlent de ces opérations, en particulier en ce qui concerne le financement obtenu en contrepartie de la vente du portefeuille au fonds, financé par le placement des tranches "senior" et "mezzanine" sur la plupart des opérations.

Le véhicule de loi italienne est ramené à zéro en 2016, car il est mis en équivalence suite à la mise en place de la joint-venture avec Santander CF en Italie (cf. Note 10.2).

Le FIDC au Brésil a été liquidé en juin (cf. Note 1.B).

Le groupe ne réalise aucune opération de titrisation transférant tout ou partie de son risque financier (telles que les opérations de titrisation synthétiques).

(1) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée.

(2) La structure de ces fonds permet l'achat au fil de l'eau de la nouvelle production éligible.

Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en millions d'euros)	30.06.2016		31.12.2015	
	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Actifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
Débiteurs divers	31	47	118	62
- Entreprises liées	5	13	15	8
- Hors groupe	26	34	103	54
- dont activités d'assurance	-	9	-	10
Etat et autres organismes sociaux	7	8	7	9
Produits à recevoir	1	31	3	35
- Entreprises liées	-	-	-	-
- Hors groupe	1	31	3	35
- dont activités d'assurance	-	14	-	17
Charges constatées d'avance	9	3	28	10
- dont appels de marge payés sur swaps de couverture (1)	-	1	-	3
Autres comptes de régularisation	33	4	28	1
- Entreprises liées	5	-	4	-
- Hors groupe	28	4	24	1
Total	81	93	184	117
	174		301	

(1) Les appels de marge payés sur swaps de couverture ont été compensés avec la juste valeur négative pour 5 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 5 millions d'euros au 31 décembre 2015 (cf. Note 12.2).

Note 10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

10.1 Participations

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
A l'ouverture	981	104
Variations de périmètre (1)(2)(3)	148	722
Augmentation de capital et apports en réserves (1)	15	23
Quote-part du résultat net	87	123
Distribution de dividendes	(75)	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(3)	-
Ecart d'acquisition (4)	-	(2)
Ecart de conversion	(24)	11
A la clôture	1 129	981
- dont écart d'acquisition (4)	3	3

Tableau de variation par pays

Pour 2016

(en millions d'euros)	31.12.2015	Variations de périmètre (1)(2)(3)	Augmentation de capital et apports en réserves (1)	Quote-part du résultat net (5)	Distribution de dividendes	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Ecart de conversion	30.06.2016
Partenariats avec :								
Santander CF								
- France	541	-	-	35	(75)	-	-	501
- Royaume-Uni	185	-	-	20	-	(3)	(21)	181
- Espagne	167	-	-	11	2	-	-	180
- Suisse	-	-	-	3	(2)	-	-	1
- Italie (1)	-	82	15	7	-	-	-	104
- Pays-Bas (2)	-	22	-	2	-	-	-	24
- Belgique (3)	-	44	-	1	-	-	-	45
- Malte	23	-	-	1	-	-	-	24
Dongfeng Peugeot Citroën								
- Chine	65	-	-	7	-	-	(3)	69
- dont écart d'acquisition (4)	3	-	-	-	-	-	-	3
Total	981	148	15	87	(75)	(3)	(24)	1 129

(1) En Italie en janvier 2016, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de la filiale italienne Banca PSA Italia S.p.A. En mai 2016, Banque PSA Finance et Santander CF ont apporté chacun 15 millions d'euros en réserves.

(2) Aux Pays Bas en février 2016, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de la filiale néerlandaise PSA Financial Services Nederland B.V.

(3) En Belgique en mai 2016, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de la filiale belge PSA Finance Belux. Ces filiales sont des coentreprises conformément à l'application de la norme IAS 28 révisée et sont en conséquence mises en équivalence.

(4) L'acquisition le 25 mai 2010 de 50% supplémentaires de la filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd par PSA Finance Nederland B.V. a dégagé un écart d'acquisition de 56,7 millions de Yuan (7 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La cession le 27 décembre 2012 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 37,8 millions de Yuan (5 millions au 31 décembre 2014).

La cession en mars 2015 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 18,8 millions de Yuan (2,7 millions au 31 décembre 2015).

L'écart d'acquisition est intégré à la valeur comptable de la participation, présentée sur la ligne "Participations dans les entreprises mises en équivalence".

(5) Il s'agit du résultat net après neutralisation des dividendes intra-coentreprises (2 millions d'euros au 30 juin 2016 distribués par la Suisse à l'Espagne).

Pour 2015

(en millions d'euros)	31.12.2014	Variations de périmètre (1)(2)(3)(5)	Augmentation de capital et apports en réserves (4)	Quote-part du résultat net	Ecart d'acquisition (5)	Ecart de conversion	31.12.2015
Partenariats avec :							
Santander CF							
- France (1)	-	469	-	72	-	-	541
- Royaume-Uni (2)	-	147	-	34	-	4	185
- Espagne (3)	-	162	-	5	-	-	167
- Suisse (3)	-	(1)	-	1	-	-	-
- Malte (4)	-	-	23	-	-	-	23
Dongfeng Peugeot Citroën							
- Chine	104	(55)	-	11	(2)	7	65
- dont écart d'acquisition (5)	5	-	-	-	(2)	-	3
Total	104	722	23	123	(2)	11	981

(1) En France en janvier 2015, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de Sofib.

(2) Au Royaume-Uni en janvier 2015, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de la filiale anglaise PSA Finance UK Ltd.

(3) En Espagne en octobre 2015, Banque PSA Finance et Santander CF ont investi chacun 50% dans le capital de la filiale espagnole PSA Financial Services Spain E.F.C. S.A. La filiale espagnole détient désormais la filiale suisse PSA Finance Suisse S.A à 100%.

(4) A Malte, création des sociétés PSA Insurance Europe Ltd et PSA Life Insurance Europe Ltd, détenues à 50 % par Banque PSA Finance et à 50% par Santander CF.

Ces filiales sont des coentreprises conformément à l'application de la norme IAS 28 révisée et sont en conséquence mises en équivalence.

(5) L'acquisition le 25 mai 2010 de 50% supplémentaires de la filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd par PSA Finance Nederland B.V. a dégagé un écart d'acquisition de 56,7 millions de Yuan (7 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La cession le 27 décembre 2012 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 37,8 millions de Yuan (5 millions au 31 décembre 2014).

La cession en mars 2015 de 25% de la filiale chinoise a réduit l'écart d'acquisition à 18,8 millions de Yuan (2,7 millions au 31 décembre 2015).

L'écart d'acquisition est intégré à la valeur comptable de la participation, présentée sur la ligne "Participations dans les entreprises mises en équivalence".

10.2 Informations détaillées sur les Partenariats - Coentreprises

La plupart des coentreprises mises en place dans le cadre de l'accord de partenariat avec Santander CF ont procédé et procèdent à des opérations de titrisation. Les revenus perçus par les coentreprises comprennent l'essentiel des risques et avantages de ces fonds. En conséquence, elles consolident les fonds, qui se retrouvent ainsi indirectement mis en équivalence dans les comptes consolidés de Banque PSA Finance.

Les informations qui suivent sont données dans le cadre d'IFRS 12 :

- 10.2.1 Partenariat avec Santander CF en France
- 10.2.2 Partenariat avec Santander CF au Royaume-Uni
- 10.2.3 Partenariat avec Santander CF en Espagne
- 10.2.4 Partenariat avec Santander CF en Suisse
- 10.2.5 Partenariat avec Santander CF en Italie
- 10.2.6 Partenariat avec Santander CF aux Pays-Bas
- 10.2.7 Partenariat avec Santander CF en Belgique
- 10.2.8 Partenariat avec Santander CF à Malte
- 10.2.9 Partenariat avec Dongfeng Peugeot Citroën en Chine

10.2.1 Partenariat avec Santander CF en France

Le partenariat en France a débuté en février 2015 et concerne les entités suivantes :

Filiales :

Sofib	détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF
Crédipar	détenue à 100% par Sofib
CLV	détenue à 100% par Crédipar

Entités ad hoc :

FCT Auto ABS 2011-1	(entité liquidée en novembre 2015)
FCT Auto ABS 2012-1	
FCT Auto ABS French Loans Master	
FCT Auto ABS DFP Master Compartment France 2013	
FCT Auto ABS 2013-2	
FCT Auto ABS2 2013-A	
FCT Auto ABS3 - Compartiment 2014-01	

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS regroupés de ces entités

Eléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Prêts et créances sur la clientèle	8 888	8 255
Autres postes de l'Actif	1 034	1 075
Total de l'actif	9 922	9 330
Dettes de refinancement	7 984	7 427
Autres postes du Passif	936	820
Capitaux propres	1 002	1 083
Total du passif	9 922	9 330

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015 (1)	31.12.2015 (1)
Produit Net Bancaire	204	178	383
Charges générales d'exploitation et assimilées	(81)	(58)	(136)
Résultat brut d'exploitation	123	120	247
Coût du risque (2)	(4)	(13)	(28)
Résultat d'exploitation	119	107	219
Impôt sur les bénéfices	(49)	(40)	(74)
Résultat net	70	67	145

(1) Résultat réalisé depuis le début du partenariat avec Santander CF en février 2015.

(2) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2015	1 005	50%	502	(469)	-	33	-
Résultat net de la période	78		39			39	
Au 31 décembre 2015	1 083	50%	541	(469)	-	72	-
Résultat net de la période	70		35			35	
Distribution de dividendes	(150)		(75)			(75)	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(1)		-			-	
Au 30 juin 2016	1 002	50%	501	(469)	-	32	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	501	541
Total de l'actif	501	541
Capitaux propres		
- Valeur historique des titres détenus (1)	469	469
- Réserves consolidées - part du groupe	32	72
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	35	72
Total du passif	501	541

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.2 Partenariat avec Santander CF au Royaume-Uni

Le partenariat au Royaume-Uni a débuté en février 2015 et concerne les entités suivantes :

Filiale :

PSA Finance UK Ltd détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Entité ad hoc :

Auto ABS UK Loans Plc

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS regroupés de ces entités

Eléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Prêts et créances sur la clientèle	3 586	3 729
Autres postes de l'Actif	443	302
Total de l'actif	4 029	4 031
Dettes de refinancement	3 440	3 558
Autres postes du Passif	227	102
Capitaux propres	362	371
Total du passif	4 029	4 031

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015 (1)	31.12.2015 (1)
Produit Net Bancaire	77	64	134
Charges générales d'exploitation et assimilées	(24)	(19)	(43)
Résultat brut d'exploitation	53	45	91
Coût du risque (2)	(3)	(2)	(5)
Résultat d'exploitation	50	43	86
Impôt sur les bénéfices	(10)	(9)	(19)
Résultat net	40	34	67

(1) Résultat réalisé depuis le début du partenariat avec Santander CF en février 2015.

(2) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2015	350	50%	174	(147)	-	27	9
Résultat net de la période	33		16			16	
Ecart de conversion	(12)		(5)			(5)	(5)
Au 31 décembre 2015	371	50%	185	(147)	-	38	4
Résultat net de la période	40		20			20	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(6)		(3)			(3)	
Ecart de conversion	(43)		(21)			(21)	(21)
Au 30 juin 2016	362	50%	181	(147)	-	34	(17)

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	181	185
Total de l'actif	181	185
Capitaux propres		
- Valeur historique des titres détenus (1)	147	147
- Réserves consolidées - part du groupe	34	38
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	20	34
Total du passif	181	185

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.3 Partenariat avec Santander CF en Espagne

Le partenariat en Espagne a débuté en octobre 2015 et concerne les entités suivantes :

Filiale :

PSA Financial Services Spain E.F.C. S.A. détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Entité ad hoc :

FTA Auto ABS - Compartiment 2012-3

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS regroupés de ces entités**Eléments de Bilan**

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Prêts et créances sur la clientèle	2 296	2 092
Autres postes de l'Actif	375	345
Total de l'actif	2 671	2 437
Dettes de refinancement	2 098	2 009
Autres postes du Passif	214	94
Capitaux propres	359	334
Total du passif	2 671	2 437

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015 (1)
Produit Net Bancaire	54	25
Charges générales d'exploitation et assimilées	(18)	(10)
Résultat brut d'exploitation	36	15
Coût du risque (2)	(2)	(1)
Résultat d'exploitation	34	14
Impôt sur les bénéfices	(9)	(4)
Résultat net	25	10

(1) Résultat réalisé depuis le début du partenariat avec Santander CF en octobre 2015.

(2) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 31 décembre 2015	334	50%	167	(143)	-	24	-
Résultat net de la période	25		13			13	
Au 30 juin 2016	359	50%	180	(143)	-	37	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	180	167
Total de l'actif	180	167
Capitaux propres		
- Valeur historique des titres détenus (1)	143	143
- Réserves consolidées - part du groupe	37	24
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	13	5
Total du passif	180	167

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.4 Partenariat avec Santander CF en Suisse

Le partenariat en Suisse a débuté en octobre 2015 et concerne les entités suivantes :

Filiale :

PSA Finance Suisse S.A. détenue à 100% par PSA Financial Services Spain E.F.C. S.A., entité détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Entité ad hoc :

Auto ABS Swiss Lease 2013 GmbH

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS regroupés de ces entités

Eléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Prêts et créances sur la clientèle	508	505
Autres postes de l'Actif	25	32
Total de l'actif	533	537
Dettes de refinancement	445	457
Autres postes du Passif	38	32
Capitaux propres	50	48
Total du passif	533	537

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015 (1)
Produit Net Bancaire	12	5
Charges générales d'exploitation et assimilées	(5)	(2)
Résultat brut d'exploitation	7	3
Coût du risque (2)	-	-
Résultat d'exploitation	7	3
Impôt sur les bénéfices	(1)	(1)
Résultat net	6	2

(1) Résultat réalisé depuis le début du partenariat avec Santander CF en octobre 2015.

(2) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 31 décembre 2015	48	50%	24	(24)	-	-	-
Résultat net de la période	6		3			3	
Distribution de dividendes	(5)		(2)			(2)	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-		-			-	-
Au 30 juin 2016	49	50%	25	(24)	-	1	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de 50% de la valeur des titres détenus par PSA Financial Services Spain E.F.C. S.A.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence		
- Quote-part mise en équivalence	25	24
- Elimination des titres détenus par la coentreprise espagnole	(24)	(24)
Total de l'actif	1	-
Capitaux propres		
- Réserves consolidées - part du groupe (1)	1	-
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	3	1
Total du passif	1	-

(1) La filiale suisse étant détenue à 100% par la coentreprise espagnole PSA Financial Services Spain E.F.C. S.A., la quote-part de capitaux propres détenue dans la filiale suisse est déjà prise en compte par la mise en équivalence de la coentreprise espagnole.

10.2.5 Partenariat avec Santander CF en Italie

Le partenariat en Italie a débuté en janvier 2016 et concerne les entités suivantes :

Filiale :

Banca PSA Italia S.p.A. détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Entité ad hoc :

Véhicule de loi italienne Auto ABS Italian Loans Master S.r.l.

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS regroupés de ces entités**Eléments de Bilan**

(en millions d'euros)	30.06.2016
Prêts et créances sur la clientèle	1 844
Autres postes de l'Actif	294
Total de l'actif	2 138
Dettes de refinancement	1 794
Autres postes du Passif	136
Capitaux propres	208
Total du passif	2 138

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016
Produit Net Bancaire	37
Charges générales d'exploitation et assimilées	(15)
Résultat brut d'exploitation	22
Coût du risque (1)	(1)
Résultat d'exploitation	21
Impôt sur les bénéfices	(7)
Résultat net	14

(1) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2016	208	50%	104	(97)	-	7	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016
Participations dans les entreprises mises en équivalence	104
Total de l'actif	104
Capitaux propres	
- Valeur historique des titres détenus (1)	97
- Réserves consolidées - part du groupe	7
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	7
Total du passif	104

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.6 Partenariat avec Santander CF aux Pays-Bas

Le partenariat aux Pays-Bas a débuté en février 2016 et concerne la filiale suivante :

PSA Financial Services Nederland B.V. détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS de cette entité**Éléments de Bilan**

(en millions d'euros)	30.06.2016
Prêts et créances sur la clientèle	479
Autres postes de l'Actif	17
Total de l'actif	496
Dettes de refinancement	397
Autres postes du Passif	50
Capitaux propres	49
Total du passif	496

Éléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016
Produit Net Bancaire	9
Charges générales d'exploitation et assimilées	(4)
Résultat brut d'exploitation	5
Coût du risque (1)	-
Résultat d'exploitation	5
Impôt sur les bénéfices	(1)
Résultat net	4

(1) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2016	49	50%	24	(24)	-	0	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Éléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016
Participations dans les entreprises mises en équivalence	24
Total de l'actif	24
Capitaux propres	
- Valeur historique des titres détenus (1)	24
- Réserves consolidées - part du groupe	-
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	2
Total du passif	24

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.7 Partenariat avec Santander CF en Belgique

Le partenariat en Belgique a débuté en mai 2016 et concerne la filiale suivante :

PSA Finance Belux détenue à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander CF

Pourcentage de mise en équivalence : 50%

Informations financières à 100% des comptes IFRS de cette entité**Eléments de Bilan**

(en millions d'euros)	30.06.2016
Prêts et créances sur la clientèle	940
Autres postes de l'Actif	40
Total de l'actif	980
Dettes de refinancement	502
Autres postes du Passif	389
Capitaux propres	89
Total du passif	980

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016
Produit Net Bancaire	7
Charges générales d'exploitation et assimilées	(2)
Résultat brut d'exploitation	5
Coût du risque (1)	(1)
Résultat d'exploitation	4
Impôt sur les bénéfices	(1)
Résultat net	3

(1) cf. paragraphe "Complément sur le coût du risque des coentreprises" de la Note 25.2.

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 30 juin 2016	89	50%	45	(64)	-	(19)	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016
Participations dans les entreprises mises en équivalence	45
Total de l'actif	45
Capitaux propres	
- Valeur historique des titres détenus (1)	64
- Réserves consolidées - part du groupe	(19)
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	1
Total du passif	45

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par Banque PSA Finance.

10.2.8 Partenariat avec Santander CF à Malte

Le partenariat à Malte a débuté en mai 2015 et concerne les entités suivantes :

Filiales d'assurance détenues à 50/50 par PSA Services Ltd et Santander CF :

PSA Insurance Europe Ltd

PSA Life Insurance Europe Ltd

Pourcentage de mise en équivalence : 47,06%

(PSA Services Ltd est détenue à 99,99% par PSA Assurance S.A.S., elle-même détenue à 94,12% par Banque PSA Finance)

Le produit net bancaire et le résultat net au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2015 étaient non significatifs.

Informations financières à 100% des comptes IFRS regroupés de ces entités

Éléments de Bilan

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Prêts et créances sur la clientèle	-	-
Autres postes de l'Actif	66	52
Total de l'actif	66	52
Dettes de refinancement	2	-
Autres postes du Passif	16	6
Capitaux propres	48	46
Total du passif	66	52

Éléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016
Produit Net Bancaire	4
Charges générales d'exploitation et assimilées	(1)
Résultat brut d'exploitation	3
Coût du risque (1)	-
Résultat d'exploitation	3
Impôt sur les bénéfices	(1)
Résultat net	2

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 31 décembre 2015	46	47,06%	23	(23)	-	-	-
Résultat net de la période	2		1			1	
Au 30 juin 2016	48	47,06%	24	(23)	-	1	-

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Services Ltd.

Éléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2016
Participations dans les entreprises mises en équivalence	24	23
Total de l'actif	24	23
Capitaux propres		
- Valeur historique des titres détenus (1)	23	23
- Réserves consolidées - part du groupe	1	-
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	1	-
Total du passif	24	23

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Services Ltd.

10.2.9 Partenariat avec Dongfeng Peugeot Citroën en Chine

Le partenariat en Chine concerne la filiale suivante :

Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd détenue à 25% par PSA Finance Nederland B.V.

Pourcentage de mise en équivalence : 25%

Informations financières à 100%**Eléments de Bilan**

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Prêts et créances sur la clientèle	1 925	2 039
Autres postes de l'Actif	90	101
Total de l'actif	2 015	2 140
Dettes de refinancement	1 177	1 255
Autres postes du Passif	572	637
Capitaux propres	266	248
Total du passif	2 015	2 140

Eléments de Résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Produit Net Bancaire	56	46	95
Charges générales d'exploitation et assimilées	(15)	(10)	(23)
Résultat brut d'exploitation	41	36	72
Coût du risque	(4)	(4)	(22)
Résultat d'exploitation	37	32	50
Impôt sur les bénéfices	(8)	(8)	(13)
Résultat net	29	24	37

Tableau de passage des capitaux propres de 100% à la mise en équivalence

(en millions d'euros)	Capitaux propres avant mise en équivalence	% de mise en équivalence	Quote-part mise en équivalence	Elimination situation nette (1)	Ecart d'acquisition	Capitaux propres après mise en équivalence	dont écarts de conversion
Au 31 décembre 2014	199	50%	99	(65)	5	39	11
Résultat net de la période	24		8			8	
Cession 25%	-		(55)	32	(2)	(25)	(9)
Ecart de conversion	17		8			8	8
Au 30 juin 2015	240	25%	60	(33)	3	30	10
Résultat net de la période	13		3			3	
Ecart de conversion	(5)		(1)			(1)	(1)
Au 31 décembre 2015	248	25%	62	(33)	3	32	9
Résultat net de la période	29		7			7	
Ecart de conversion	(11)		(3)			(3)	(3)
Au 30 juin 2016	266	25%	66	(33)	3	36	6

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Finance Nederland B.V.

Eléments du bilan consolidé après mise en équivalence

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Participations dans les entreprises mises en équivalence	69	65
Total de l'actif	69	65
Capitaux propres		
- Valeur historique des titres détenus (1)	33	33
- Réserves consolidées - part du groupe	36	32
- dont quote-part du résultat net mis en équivalence	7	11
Total du passif	69	65

(1) Elimination de la situation nette à hauteur de la valeur des titres détenus par PSA Finance Nederland B.V.

Note 11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Charges à payer sur instruments financiers à terme de trading	-	-
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	-	1
Total	-	1

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

Note 12 Instruments dérivés de couverture - passifs**12.1 Analyse par nature**

(en millions d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Comptes d'ajustement sur engagements en devises (1)	-	-
- dont entreprises liées	-	-
Charges à payer sur swaps de couverture	2	5
- dont entreprises liées	-	-
Juste valeur négative des swaps de couverture	7	9
- des emprunts	-	-
- des EMTN/BMTN	-	-
- des obligations	2	1
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) (2)	5	8
- des EMTN à taux variable (Cash Flow Hedge)	-	-
Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés (cf. Note 12.2)	(5)	(5)
Total	4	9

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 18.3.

- (1) Les comptes d'ajustement correspondent à la réévaluation des swaps de devises, qui couvrent les créances clientèle en devises refinancées en euros et les opérations de refinancement en devises. Cette variation de valeur sur les swaps de couverture des opérations en devises est compensée par la variation de valeur des créances clientèle et de la dette en devises couvertes, réévaluées au cours de clôture (cf. Notes 6 et 18.2.A).
- (2) Les swaps de couverture des encours clientèle destinés à être repris en partenariat le sont aussi. Les couvertures sont efficaces (cf. Note 18.3) et les mêmes principes ont été appliqués pour les activités poursuivies et pour les activités destinées à être reprises en partenariat. Compte tenu des mécanismes d'appel de marge et de la compensation au bilan (cf. Note 12.2), il a été décidé de ne pas déclasser, l'impact en résultat étant non significatif.

12.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - passifs**Pour 2016**

(en millions d'euros)	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Charge à payer	-	2	2	-	2
- swaps avec appel de marge	-	2	2	-	2
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur négative	-	7	7	-	7
- swaps avec appel de marge	-	5	5	-	5
- swaps sans appel de marge	-	2	2	-	2
Compensation	-	-	-	(5)	(5)
Total au passif	-	9	9	(5)	4
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatés d'avance - cf. Note 9)	-	-	6	(5)	1
Total à l'actif	-	-	6	(5)	1

Pour 2015

(en millions d'euros)	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Charge à payer	-	5	5	-	5
- swaps avec appel de marge	-	5	5	-	5
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Juste valeur négative	-	9	9	-	9
- swaps avec appel de marge	-	9	9	-	9
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(5)	(5)
Total au passif	-	14	14	(5)	9
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatés d'avance - cf. Note 9)	-	-	8	(5)	3
Total à l'actif	-	-	8	(5)	3

Note 13 Dettes envers les établissements de crédit

Ventilation des dettes à vue/à terme

	30.06.2016			31.12.2015		
	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies
	Transférées	Non transférées		Transférées	Non transférées	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes à vue hors groupe	37	-	5	33	-	9
- Comptes ordinaires créditeurs	37	-	3	33	-	6
- Comptes et emprunts financiers au jour le jour	-	-	2	-	-	3
- Autres sommes dues	-	-	-	-	-	-
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
Dettes à terme hors groupe	336	-	80	340	521	310
- Bancaires classiques	299	-	80	340	521	244
- Tirages sur les lignes de crédit bilatérales revolving (cf. Note 20.2)	37	-	-	-	-	66
Éléments intégrés au coût amorti des dettes envers les établissements de crédit	(1)	-	-	-	-	(6)
- Frais d'émission à étaler	(1)	-	-	-	-	(6)
Dettes rattachées	20	-	9	7	1	13
Total des dettes au coût amorti	392	-	94	380	522	326
		486			1 228	

Note 14 Dettes envers la clientèle

	30.06.2016			31.12.2015		
	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Passifs des activités poursuivies	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Passifs des activités poursuivies
	Transférées	Non transférées		Transférées	Non transférées	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes à vue	1 505	-	2	1 603	-	1
- Comptes ordinaires						
- Comptes courants des sociétés du réseau						
- Entreprises liées (1)	3	-	-	15	-	-
- Hors groupe	20	-	1	67	-	-
- Cash pooling (2) :						
- avant compensation	-	-	26	3	-	7
- compensation des activités poursuivies			(26)			(7)
- Comptes d'épargne sur livret (3)(4)	1 479	-	-	1 508	-	-
- Autres sommes dues à la clientèle						
- Entreprises liées	-	-	-	-	-	-
- Hors groupe	3	-	1	10	-	1
Dettes rattachées	3	-	-	4	-	-
- dont comptes d'épargne sur livret (3)(4)	3	-	-	4	-	-
Dettes à terme	204	130	229	122	305	162
- Comptes à terme (3)(4)	196	-	-	112	-	-
- Dette à terme Corporate (3)						
- Entreprises liées	-	130	222	-	305	153
- Autres dettes à terme						
- Entreprises liées	-	-	5	-	-	5
- Hors groupe	8	-	2	10	-	4
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
- dont comptes à terme (3)(4)	-	-	-	-	-	-
Total	1 712	130	231	1 729	305	163
		2 073			2 197	

(1) Il s'agit principalement des comptes de règlement des filiales de financement pour les opérations faites avec le groupe PSA Peugeot Citroën.

(2) Dans le cadre de l'accord de cash pooling avec PSA International (entreprise liée), les montants actif et passif sont compensés selon IAS 32 (cf. Note 8.1).

(3) Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dette à terme Corporate" sont présentés dans les "Dettes de refinancement" (cf. Note 25.1). Les intérêts et charges correspondants sont présentés au compte de résultat dans le "Coût net de refinancement".

(4) A fin juin 2016, concerne les succursales belge et allemande.

Note 15 Dettes représentées par un titre

15.1 Analyse par nature

(en millions d'euros)	30.06.2016			31.12.2015		
	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies	Dettes des activités destinées à être reprises en partenariat		Dettes des activités poursuivies
	Transférées	Non transférées		Transférées	Non transférées	
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	225	29	-	1 736	7
- EMTN, BMTN et assimilés	-	225	29	-	1 736	7
- dont en cours de livraison	-	-	-	-	-	-
- CDN et BT	-	-	-	-	-	-
- dont en cours de livraison	-	-	-	-	-	-
Dettes rattachées	-	3	1	-	44	-
Éléments intégrés au coût amorti des dettes représentées par un titre	-	(1)	1	-	(3)	2
- Frais d'émission et primes d'émission à étaler	-	(1)	1	-	(3)	2
Emprunts obligataires	482	-	-	1 048	-	-
- Emis par les fonds de titrisation (cf. Note 15.2)	482	-	-	1 048	-	-
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
- dont titrisation	-	-	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	56	-	-	84	-	-
- dont titrisation : parts senior (cf. Note 15.2)	-	-	-	38	-	-
Dettes rattachées	10	-	-	20	-	-
- dont titrisation	-	-	-	13	-	-
Total des dettes au coût amorti	548	227	31	1 152	1 777	9
		806			2 938	

15.2 Opérations de titrisation

Emprunts obligataires (hors dettes rattachées)

(en millions d'euros)					Obligations émises				
					au 30.06.2016		au 31.12.2015		à l'origine
Pays de l'entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Obligations	Notation	Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	Dettes des activités poursuivies	Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	Dettes des activités poursuivies	
Allemagne	FCT Auto ABS German Loans 2011-2	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	-	-	46	-	720
			Classe B	-	73	-	80	-	80
	FCT Auto ABS 2013-1	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	7	-	81	-	361
			Classe B	-	116	-	116	-	116
Italie	FCT Auto ABS German Loans Master	France	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	-	-	-	-	N/A
			Classe A	AAA/Aaa	475	-	462	-	N/A
			Classe B	-	81	-	74	-	N/A
Italie	Véhicule de loi italienne Auto ABS Italian Loans Master S.r.l.	Italie	Classe A	Fitch/DBRS AA+/AA	-	-	459	-	N/A
			Classe B	-	-	-	66	-	N/A
Elimination des opérations intragroupe (1)					(270)	-	(336)	-	
Total					482	-	1 048	-	
					482		1 048		

(1) Une partie des obligations a été souscrite par Banque PSA Finance.

Le véhicule de loi italienne est ramené à zéro en 2016, car il est mis en équivalence suite à la mise en place de la joint-venture avec Santander CF en Italie (cf. Note 10.2).

Autres dettes représentées par un titre (hors dettes rattachées)

(en millions d'euros)				au 30.06.2016		au 31.12.2015		à l'origine
				Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	Dettes des activités poursuivies	Dettes transférées des activités destinées à être reprises en partenariat		
Pays de l'entité cédante	Fonds	Pays du fonds	Titres émis					
Brésil	FIDC	Brésil	Senior	-	-	38		N/A
			Subordonnés	-	-	2		N/A
Elimination des opérations intragroupe				-	-	(2)		
Total				-	-	38		

Les FCT français de l'entité cédante allemande constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation de Banque PSA Finance, dans la mesure où, en plus du pouvoir détenu par Banque PSA Finance dans ces entités, les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

Le FIDC au Brésil a été liquidé en juin (cf. Note 1.B).

Note 16 Comptes de régularisation et passifs divers

(en millions d'euros)	30.06.2016		31.12.2015	
	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
Dettes fournisseurs	40	29	89	35
- Entreprises liées (1)	37	27	74	24
- Hors groupe	3	2	15	11
Etat et autres organismes sociaux	12	6	114	8
Charges à payer	15	18	36	23
- Entreprises liées	-	1	1	1
- Hors groupe	15	17	35	22
- dont activités d'assurance	-	5	-	5
Autres créiteurs divers	8	220	12	26
- Entreprises liées (2)	-	200	-	-
- Hors groupe	8	20	12	26
- dont activités d'assurance	-	12	-	15
Produits constatés d'avance	3	7	26	11
- Entreprises liées	-	-	-	-
- Hors groupe	3	7	26	11
- dont appels de marge reçus sur swaps de couverture (3)	-	1	-	1
Autres comptes de régularisation	18	19	35	6
- Hors groupe	18	19	35	6
Total	96	299	312	109
	395		421	

(1) Il s'agit principalement des véhicules et des pièces de rechange en cours de règlement aux marques Peugeot et Citroën.

(2) Au 30 juin 2016, il reste 200 millions d'euros de dividendes à verser au groupe PSA Peugeot Citroën.

(3) Les appels de marge reçus sur swaps de couverture ont été compensés avec la juste valeur positive pour 78 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 168 millions d'euros au 31 décembre 2015 (cf. Note 6.2).

Note 17 Activités d'assurance

17.1 Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2016		31.12.2015	
	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies	Passifs destinés à être repris en partenariat	Activités poursuivies
<i>(en millions d'euros)</i>				
Provisions techniques des contrats d'assurance vie	-	38,9	-	40,6
Provision pour Primes Non Acquises (PPNA)	-	5,9	-	6,9
Provision pour sinistre à payer (PSAP) :				
- Provision pour sinistres survenus déclarés	-	12,5	-	12,4
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	-	20,5	-	21,3
Autres	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance non vie	-	41,7	0,8	42,6
Provision pour Primes Non Acquises (PPNA)	-	4,1	-	4,8
Provision pour sinistre à payer (PSAP):				
- Provision pour sinistres survenus déclarés	-	9,0	0,8	9,1
- Provision pour sinistres survenus connus tardivement (IBNR)	-	28,6	-	28,7
Autres	-	-	-	-
Provisions techniques	-	80,6	0,8	83,2
	80,6		84,0	

17.2 Tableau de variation des provisions techniques des contrats d'assurance pour les activités poursuivies

17.2.1 PPNA Provision pour primes non acquises

<i>(en millions d'euros)</i>	Vie	Non Vie	Total
À l'ouverture de l'exercice	6,9	4,8	11,7
+ Primes émises	23,6	32,7	56,3
- Primes acquises	(24,6)	(33,4)	(58,0)
+ Autres mouvements	-	-	-
A la clôture de la période	5,9	4,1	10,0

17.2.2 PSAP Provision pour sinistres à payer

<i>(en millions d'euros)</i>	Vie	Non Vie	Total
A l'ouverture de l'exercice	33,7	37,8	71,5
<i>dont survenus déclarés</i>	12,4	9,1	21,5
<i>dont survenus connus tardivement (IBNR)</i>	21,3	28,7	50,0
- Sinistres payés au cours de la période	(7,8)	(6,2)	(14,0)
+ Sinistres survenus au cours de la période	3,9	4,9	8,8
+ Sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	3,2	1,1	4,3
+ Autres mouvements	-	-	-
A la clôture de la période	33,0	37,6	70,6
<i>dont survenus déclarés</i>	12,5	9,0	21,5
<i>dont survenus connus tardivement (IBNR)</i>	20,5	28,6	49,1

17.3 Résultat des activités d'assurance pour les activités poursuivies**17.3.1 Résultat technique des activités d'assurance**

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
+ Primes acquises	58,0	69,4	135,1
- Charges de prestations	(35,8)	(53,0)	(106,9)
<i>Coût des sinistres</i>	<i>(8,6)</i>	<i>(8,9)</i>	<i>(17,4)</i>
<i>Variation des provisions techniques hors PPNA</i>	<i>0,8</i>	<i>(7,1)</i>	<i>(17,3)</i>
<i>Courtage</i>	<i>(28,0)</i>	<i>(37,0)</i>	<i>(72,2)</i>
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>(28,0)</i>	<i>(37,0)</i>	<i>(72,2)</i>
- Elimination des opérations intragroupe	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Marge sur prestations de services des activités d'assurance	22,2	16,4	28,2
+/- Autres produits (charges) techniques	(1,0)	(1,3)	(2,9)
<i>Charges de personnel</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(0,3)</i>
<i>Autres produits et charges techniques</i>	<i>(0,9)</i>	<i>(1,2)</i>	<i>(2,6)</i>
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>(1,2)</i>	<i>(1,6)</i>	<i>(3,1)</i>
- Elimination des opérations intragroupe	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>
+ Produits nets des placements	0,3	(0,1)	0,1
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>0,3</i>	<i>(0,1)</i>	<i>0,1</i>
- Elimination des opérations intragroupe	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Contribution au résultat d'exploitation	21,5	15,0	25,4

17.3.2 Résultat non technique des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
+/- Autres produits (charges) non techniques	(1,1)	0,3	(0,3)
<i>Charges de personnel</i>	<i>(0,6)</i>	<i>(0,6)</i>	<i>(1,1)</i>
<i>Autres produits et charges non techniques</i>	<i>(0,5)</i>	<i>0,9</i>	<i>0,8</i>
- Avant élimination des opérations intragroupe	<i>(0,7)</i>	<i>1,1</i>	<i>1,1</i>
- Elimination des opérations intragroupe	<i>0,1</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(0,3)</i>
Contribution au résultat d'exploitation	(1,1)	0,3	(0,3)

17.3.3 Résultat d'exploitation des activités d'assurance

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Résultat technique	21,5	15,0	25,4
Résultat non technique	(1,1)	0,3	(0,3)
Contribution au résultat d'exploitation	20,4	15,3	25,1

Note 18 Instruments financiers à terme**Politique du groupe en matière de gestion des risques financiers**

(cf. paragraphe "Risques financiers et risque de marché" du rapport de gestion dans le rapport annuel 2015)

Risque de taux :

La politique de la banque vise à neutraliser l'effet des variations de taux d'intérêt sur la marge opérationnelle de chaque entité du groupe par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer la convergence effective des structures de taux d'intérêt des actifs et des passifs.

Risque de change :

La politique suivie n'autorise pas de position de change. Entité par entité, les actifs et passifs sont adossés par l'utilisation d'instruments financiers appropriés.

Risque de contrepartie :

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociées dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidité à très court terme avec des contreparties de premier plan. La quasi-totalité des swaps (à plus de 99%) font l'objet de contrats avec appel de marge hebdomadaire. En ce qui concerne le risque de crédit sur la clientèle, se reporter à la Note 23.

Dans le cadre de sa politique de placement, Banque PSA Finance limite le risque au maximum. Les excédents de liquidité, en dehors de prêts interbancaires et de dépôts sur les comptes de banques centrales, sont exclusivement placés en certificats de dépôt à très court terme et dans des OPCVM.

18.1 Position de taux de Banque PSA Finance consolidée

(en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total 30.06.2016
Actifs financiers				
Financements de stocks aux réseaux	943	-	-	943
Financements clientèle à taux fixe couvert	842	1 297	-	2 139
Financements clientèle à taux fixe non couvert (Brésil et Argentine)	145	377	-	522
Autres prêts et créances à taux variable	29	-	-	29
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Autres actifs financiers	919	-	-	919
Total Actifs financiers (a)	2 878	1 674	-	4 552
Autres actifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	17	-	-	17
Actifs non financiers				
Immobilisations et écarts d'acquisition	-	68	-	68
Autres actifs non financiers	1 357	-	-	1 357
Total Actifs non financiers	1 357	68	-	1 425
<i>Total Actif</i>				5 994
Passifs financiers				
Dettes à taux fixe couvertes	(20)	(225)	-	(245)
Dettes à taux fixe non couvertes (Brésil et Argentine)	(218)	(145)	-	(363)
Dettes à taux variable ou révisable	(600)	-	-	(600)
Autres financements et découverts bancaires	(2 111)	-	-	(2 111)
Total Passifs financiers (b)	(2 949)	(370)	-	(3 319)
Autres passifs financiers (Dérivés et réévaluation des portefeuilles couverts)	(29)	-	-	(29)
Passifs non financiers				
Autres passifs non financiers	(628)	-	-	(628)
Total Passifs non financiers	(628)	-	-	(628)
Capitaux propres (3)	-	(2 018)	-	(2 018)
<i>Total Passif</i>				(5 994)
Position nette avant gestion = (a) + (b)	(71)	1 304	-	1 233
Notionnel des dérivés				
Dérivés couvrant les actifs financiers				
Swaps de couverture des financements clientèle à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	(398)	(573)	-	(971)
- branche prêteuse	971	-	-	971
Swaps de couverture des placements à taux fixe (Fair Value Hedge)				
- branche emprunteuse	-	-	-	-
- branche prêteuse	-	-	-	-
Total des dérivés couvrant les actifs financiers (c)	573	(573)	-	-
Dérivés couvrant les passifs financiers				
Swaps de couverture des dettes à taux fixe (Fair Value Hedge) (2)				
- branche prêteuse	20	225	-	245
- branche emprunteuse	(245)	-	-	(245)
Total des dérivés couvrant les passifs financiers (d)	(225)	225	-	-
Portefeuille de Trading (e) (1)	3	-	-	3
Position nette des dérivés = (c) + (d) + (e)	351	(348)	-	3
Position nette après gestion (3)	280	956	-	1 236
<i>Rappel position nette après gestion au 31 décembre 2015</i>	<i>121</i>	<i>1 506</i>	-	<i>1 627</i>

Ce tableau positionne les actifs financiers et les passifs financiers en fonction de leur date d'échéance pour ceux à taux fixe et en fonction de la prochaine révision de taux pour ceux à taux révisable. Il tient compte de l'intégralité des encours et de la dette sans tenir compte des déclassements IFRS 5.

Dans la partie du tableau sur les dérivés, les swaps et autres opérations dérivées sont présentés en positif pour la branche prêteuse et en négatif pour la branche emprunteuse.

(1) Sur un nominal total de swaps de 1 688 millions d'euros à fin juin 2016, 3 millions d'euros concernent un cross currency swap en position isolée. L'impact est non significatif au compte de résultat (cf. Notes 5, 11 et 18.4).

(2) Dont 469 millions d'euros de swaps de couverture symétriques au niveau consolidé, mis en place lors des opérations de titrisation.

(3) La position nette après gestion à moins d'un an est peu significative. La position nette après gestion de 1 à 5 ans s'élève à 956 millions d'euros, totalement couverte par les capitaux propres.

18.2 Position de change résiduelle de Banque PSA Finance consolidée**A. Positions de change opérationnelles**

Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (cross currency swap, swap de devises, change à terme).
Compte tenu de la politique de couverture, le résultat du groupe ne subira qu'un impact très limité en cas de forte variation des devises.

Positions externes de la mère

(en millions d'euros)	CNY	CZK	GBP	ARS	MXN	PLN	RUB	USD
Actifs	-	37	213	5	-	118	-	4
Passifs	-	-	(189)	-	-	-	-	(229)
Position nette avant gestion	-	37	24	5	-	118	-	(225)
Couverture actifs	-	(37)	(24)	-	-	(118)	-	-
Couverture passifs	-	-	-	-	-	-	-	225
Position des dérivés	-	(37)	(24)	-	-	(118)	-	225
Position nette après gestion au 30.06.2016 (1)	-	-	-	5	-	-	-	-
Rappel décembre 2015	-	-	-	-	-	-	-	-

Positions externes des filiales

(en millions d'euros)	EUR /PLN	BRL /EUR	EUR /GBP	HRK /EUR	EUR /CNY	EUR /TRY	EUR /USD
Actifs	2	-	4	-	-	-	-
Passifs	(2)	(5)	(4)	-	-	-	-
Position nette avant gestion	-	(5)	-	-	-	-	-
Couverture actifs	-	-	-	-	-	-	-
Couverture passifs	-	5	-	-	-	-	-
Position des dérivés	-	5	-	-	-	-	-
Position nette après gestion au 30.06.2016	-	-	-	-	-	-	-
Rappel décembre 2015	-	-	4	-	-	-	-

(1) La position de change au 30 juin 2016 sur l'ARS concerne le dividende à recevoir de la filiale en Argentine.

B. Positions de change structurelles

Les positions structurelles (Titres de participation des filiales, Dotation des succursales) et les résultats futurs ne font pas l'objet de couverture. La durée de l'activité de la filiale ou de la succursale étant indéterminée par définition, toute couverture représenterait une position nette ouverte sur le long terme.

(en millions d'euros)	CNY	CZK	GBP	HRK	HUF	MXN	PLN	RUB	TRY	USD (1)	TOTAL
Position de change au 30.06.2016	38	25	130	3	20	5	39	39	1	162	462
Rappel décembre 2015	39	25	152	3	19	6	44	34	1	165	488

(1) La position de change structurelle sur le dollar américain (USD) provient du financement en dollars des titres de participation des filiales brésiliennes, argentine et russe.

18.3 Analyse de l'efficacité de la couverture en taux en juste valeur (Fair Value Hedge)

(en millions d'euros)	30.06.2016	Mise en œuvre des partenariats	31.12.2015	Variation de valeur	Inefficacité en résultat
Ecart de réévaluation des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)					
- Ventes à crédit	2	(2)	4		
- Location avec option d'achat	-	(1)	2		
- Location longue durée	4	-	3		
Total valorisation nette	6	(3)	9	-	
Instruments dérivés de couverture de l'encours clientèle					
- à l'actif (Note 6)	-	-	1		
- au passif (Note 12)	(5)	3	(8)		
Total valorisation nette	(5)	3	(7)	(1)	(1)
Inefficacité en stock	1	0	2		(1)
Ecart de réévaluation des EMTN/BMTN couverts					
- Valorisation nette	(25)		(25)		
Total valorisation nette	(25)	-	(25)	-	
Instruments dérivés de couverture des EMTN/BMTN					
- à l'actif (Note 6)	34		34		
- au passif (Note 12)	-		-		
Total valorisation nette	34	-	34	-	0
Inefficacité en stock	9		9		0
Ecart de réévaluation des obligations couvertes					
- Valorisation nette	-		-		
Total valorisation nette	-	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des obligations (1)					
- à l'actif (Note 6)	2	-	1		
- au passif (Note 12)	(2)	-	(1)		
Total valorisation nette	-	-	-	-	0
Inefficacité en stock	0	0	0		0

(1) Il s'agit de swaps symétriques (chez BPF et chez les FCT et assimilés) affectés à la couverture de la dette obligataire de ces fonds.

18.4 Impact en résultat de la variation de juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	30.06.2016	Mise en œuvre des partenariats	31.12.2015	Variation de juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur (Note 5)				
- Ecart de réévaluation des titres de placement	-	-	-	-
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	-	-	1	(1)
Total valorisation nette	-	-	1	(1)
Passifs financiers à la juste valeur (Note 11)				
- Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	-	-	(1)	1
Total valorisation nette	-	-	(1)	1
Impact en résultat				0

Note 19 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en millions d'euros)	Juste valeur		Valeur au bilan		Ecart	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actif						
Caisse, banques centrales, CCP	10	154	10	154	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	364	383	364	383	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	11	13	11	13	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	9	11	9	11	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit (3)	199	87	199	87	-	-
Prêts et créances sur la clientèle (4)	259	462	264	460	(5)	2
Passif						
Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	-	1	-	1	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	4	9	4	9	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (5)	94	858	94	848	-	(10)
- Dont dettes des activités poursuivies	94	331	94	326	-	(5)
- Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	-	527	-	522	-	(5)
Dettes envers la clientèle (3)	361	468	361	468	-	-
- Dont dettes des activités poursuivies	231	163	231	163	-	-
- Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	130	305	130	305	-	-
Dettes représentées par un titre (5)	280	1 813	283	1 811	3	(2)
- Dont dettes des activités poursuivies	31	9	31	9	-	-
- Dont dettes non transférées des activités destinées à être reprises en partenariat	249	1 804	252	1 802	3	(2)

A l'exception des prêts et créances sur la clientèle et des dettes, la valeur au bilan est conservée : dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

- (1) Les instruments comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor,...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.
- (2) Les titres de participation non encore consolidés, comptabilisés en "Actifs disponibles à la vente", ont une juste valeur estimée à la valeur de la dernière transaction, qui correspond à l'acquisition des titres.
- (3) Les prêts et créances sur les établissements de crédit, ainsi que les dettes envers la clientèle, sont à court terme et principalement à taux révisable, et ont en conséquence une juste valeur proche de leur coût amorti.

Conformément à la norme IFRS 13, le processus de détermination de la juste valeur est détaillé ci-après :

- au paragraphe (4) pour les prêts et créances sur la clientèle,
- au paragraphe (5) pour les dettes.

(4) Les prêts et créances sur la clientèle sont évalués au bilan au coût amorti. De manière générale, ils font l'objet d'une couverture en risque de taux (couverture de juste valeur). L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des encours, sur la base du taux du swap de couverture. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux moyen clientèle des trois derniers mois. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

(5) Les dettes de financement sont comptabilisées au coût amorti. Les dettes couvertes par des swaps de taux d'intérêts font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des dettes, sur la base du taux de refinancement sans risque actualisé. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus représente essentiellement l'évolution du risque propre du groupe Banque PSA Finance sur les marchés financiers. Elle est déterminée selon les deux cas suivants :

- Pour la dette représentée par un titre, en valorisant sur la base des cotations disponibles sur le marché (niveau 1).

- Pour la dette envers les établissements de crédit, en valorisant sur la base des informations recueillies auprès de nos partenaires financiers. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

Note 20 Autres engagements

20.1 Autres engagements

(en millions d'euros)	30.06.2016			31.12.2015		
	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies
	Transférés	Non transférés		Transférés	Non transférés	
Engagements de financement						
Engagements reçus d'établissements de crédit (cf. Note 20.2)	92	380	43	118	1 382	461
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés en faveur de la clientèle (1)	146	-	1	203	-	5
Engagements de garantie						
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit	77	-	7	168	-	8
- garanties reçues sur encours clientèle	77	-	7	168	-	7
- garanties reçues sur titres détenus	-	-	-	-	-	1
- autres garanties reçues d'établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Garanties données en faveur d'établissements de crédit	-	4	-	-	4	-
Garanties données en faveur de la clientèle	-	-	56	1	-	26
- Banque PSA Finance	-	-	56	-	-	26
- succursale italienne	-	-	-	1	-	-
Autres engagements reçus						
Titres reçus en garantie	31	-	-	26	-	-

(1) Les engagements sur offres préalables de crédit à la clientèle sont pris en compte. Les autorisations de lignes de crédit accordées au réseau, révocables à tout moment, ne sont pas prises en compte, sauf contrats particuliers.

Banque PSA Finance ne comptabilise pas les garanties reçues des clients, et n'en tient pas compte dans ses calculs d'exposition au risque de crédit.

20.2 Lignes de crédit

(en millions d'euros)	30.06.2016			31.12.2015		
	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies
	Transférés	Non transférés		Transférés	Non transférés	
Lignes de crédit confirmées non tirées, par ordre de priorité de tirage (cf. Note 13)						
Lignes de crédit bilatérales revolving (1)(2)	-	380	-	-	682	406
Autres lignes de crédit bancaire	92	-	43	118	-	55
Lignes de back up syndiquées (1)(3)	-	-	-	-	700	-
Total	92	380	43	118	1 382	461
		515			1 961	

(1) Constituent des engagements reçus de financement, principalement à long terme.

(2) Sur un total de 417 millions d'euros au 30 juin 2016.

(3) La ligne de 700 millions d'euros a été annulée en juin 2016.

20.3 Sécurité financière

La sécurité financière de Banque PSA Finance correspond à la réserve de liquidité et aux lignes de crédit confirmées non tirées (cf. Note 20.2).

	30.06.2016			31.12.2015		
	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies	Engagements des activités destinées à être reprises en partenariat		Engagements des activités poursuivies
	Transférés	Non transférés		Transférés	Non transférés	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Réserve de liquidité	104	-	269	127	-	418
- Dépôts sur les comptes de banques centrales (cf. Note 4)	60	-	10	27	-	154
- OPCVM qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 5)	27	-	-	88	-	1
- Obligations assimilables du Trésor (OAT) qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 5)	-	-	251	-	-	251
- Comptes ordinaires débiteurs (cf. Note 7)	-	-	8	-	-	-
- Créances à terme qualifiées en tant qu'équivalent trésorerie (cf. Note 7)	17	-	-	12	-	12
Lignes de crédit confirmées non tirées	92	380	43	118	1 382	461
Total	196	380	312	245	1 382	879
		888			2 506	

20.4 Gestion du risque de liquidité

(cf. paragraphe "Politique de refinancement" du rapport de gestion)

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis optimal entre la sécurité en termes de liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de financement.

Les financements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit client final.

Banque PSA Finance cherche à maintenir en permanence un certain niveau de sécurité financière (cf. Note 20.3), pour pouvoir couvrir au moins 6 mois de besoins de financement. L'objectif à 6 mois correspond aux résultats d'un stress test dont le scénario est une continuité du financement des nouveaux encours basés sur les prévisions d'activité malgré une fermeture des marchés financiers. Au 30 juin 2016, la sécurité financière représente 888 millions d'euros.

Le renouvellement des lignes bancaires, associé à l'activité de dépôt et aux actions de titrisation, assurent le plan de financement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois, et jusqu'au closing des opérations avec Santander Consumer Finance prévu d'ici fin 2016.

Note 21 Intérêts et produits au coût amorti

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Ventes à crédit	29	44	83
- dont entreprises liées	4	4	9
Location avec option d'achat	3	6	12
- dont entreprises liées	-	-	-
Location longue durée	2	3	6
- dont entreprises liées	-	-	-
Financement de stocks aux Réseaux	4	6	11
- dont entreprises liées	3	4	7
Autres financements	1	2	3
- dont entreprises liées	1	-	2
Rémunérations des apporteurs	(3)	(4)	(8)
- Vente à crédit	(2)	(3)	(5)
- Location avec option d'achat	(1)	(1)	(3)
- Location longue durée	-	-	-
- dont entreprises liées	-	-	(1)
Autres coûts d'acquisition	-	-	(1)
Intérêts sur comptes ordinaires	-	-	-
Intérêts sur engagements de garantie	-	-	-
Total	36	57	106

Note 22 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Frais de personnel	(4)	(5)	(10)
- Rémunérations	(3)	(4)	(8)
- Charges sociales	(1)	(1)	(2)
- Intéressement et participation	-	-	-
Autres charges générales d'exploitation	(21)	(23)	(81)
- Charges externes	(69)	(72)	(181)
- dont entreprises liées	(47)	(51)	(101)
- Refacturation aux activités en partenariat ou destinées à être reprises en partenariat (1)	48	49	100
Total	(25)	(28)	(91)

(1) La refacturation se poursuit après la mise en place des partenariats avec Santander.

Note 23 Coût du risque

Les tableaux ci-après présentent le coût du risque par catégorie de clientèle, aucune autre perte significative de valeur n'ayant été constatée sur d'autres actifs financiers.

23.1 Evolution de l'encours

(en millions d'euros)	Bilan au 31.12.2015	Production nette et écart de conversion (1)(2)	Coût du risque			Récupé- ra- tions sur créances amorties	Total coût du risque au 30.06.2016	Bilan au 30.06.2016
			Dotations	Reprises	Passages en pertes			
Retail								
Créances saines sans impayés	296	(103)	-	-	-	-	-	193
Créances saines avec impayés	14	(2)	-	-	-	-	-	12
Dépôts de garantie	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Créances douteuses	10	(2)	-	-	-	-	-	8
Encours brut (2)	319	(107)	-	-	-	-	-	212
Dépréciations créances saines avec impayés	(2)	1	-	-	-	-	-	(1)
Dépréciations créances douteuses	(8)	2	-	-	-	-	-	(6)
Dépréciations (2)	(10)	3	-	-	-	-	-	(7)
Éléments intégrés au coût	(6)	-	-	-	-	-	-	(6)
Encours net (A - cf. renvoi B de la Note 8.2)	303	(104)	-	-	-	-	-	199
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Retail								
Corporate réseaux								
Créances saines sans impayés	128	(79)	-	-	-	-	-	49
Créances saines avec impayés	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts de garantie	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	8	(1)	-	-	-	-	-	7
Encours brut	136	(80)	-	-	-	-	-	56
Dépréciations créances saines	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations créances douteuses	(7)	1	(5)	5	-	-	-	(6)
Dépréciations	(7)	1	(5)	5	-	-	-	(6)
Éléments intégrés au coût	-	-	-	-	-	-	-	-
Encours net (B - cf. renvoi A de la Note 8.2)	129	(79)	(5)	5	-	-	-	50
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Corporate réseaux								
Corporate et assimilés								
Créances saines sans impayés	27	(12)	-	-	-	-	-	15
Créances saines avec impayés	1	-	-	-	-	-	-	1
Dépôts de garantie	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	2	(1)	-	-	-	-	-	1
Encours brut	30	(13)	-	-	-	-	-	17
Dépréciations créances saines	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations créances douteuses	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Dépréciations	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Éléments intégrés au coût	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Encours net (C - cf. renvoi C de la Note 8.2)	28	(13)	-	-	-	-	-	15
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Coût du risque Corporate et assimilés								
Encours total								
Créances saines sans impayés	451	(194)	-	-	-	-	-	257
Créances saines avec impayés	15	(2)	-	-	-	-	-	13
Dépôts de garantie	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)
Créances douteuses	20	(4)	-	-	-	-	-	16
Encours brut	485	(200)	-	-	-	-	-	285
Dépréciations créances saines	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations créances saines avec impayés	(2)	1	-	-	-	-	-	(1)
Dépréciations créances douteuses	(16)	3	(5)	5	-	-	-	(13)
Dépréciations	(18)	4	(5)	5	-	-	-	(14)
Éléments intégrés au coût	(7)	-	-	-	-	-	-	(7)
Encours net	460	(196)	(5)	5	-	-	-	264
amorties	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur engagements douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Coût du risque								
			(5)	5	-	-	-	

En ce qui concerne les créances soumises à dépréciation, le coût du risque est majoré du montant des intérêts facturés, qui restent en intérêts sur opérations avec la clientèle.

- (1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.
- (2) L'impact du déclassement en activités destinées à être cédées des actifs des filiales en Slovaquie et en République Tchèque se traduit par une variation de -182 millions d'euros d'encours brut et de +4 millions d'euros de dépréciations.

23.2 Evolution du coût du risque

(en millions d'euros)	Retail	Corporate réseaux	Corporate et assimilés	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Créances saines avec ou sans impayés (1)						
Dotations pour dépréciations	-	-	-	-	-	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-	1	1
Créances douteuses						
Dotations pour dépréciations	-	(5)	-	(5)	(4)	(7)
Reprises de dépréciations	-	5	-	5	4	12
Engagements douteux						
Dotations pour dépréciations	-	-	-	-	-	-
Reprises de dépréciations	-	-	-	-	-	-
Pertes sur créances irrécupérables	-	-	-	-	(3)	(8)
Récupérations sur créances amorties	-	-	-	-	1	1
Coût du risque	-	-	-	-	(1)	(1)

La politique de gestion de crédit est décrite au paragraphe "Risque de crédit" du rapport de gestion dans le rapport annuel 2015.

(1) - Pour le Retail, il s'agit de créances saines avec impayés.

- Pour le Corporate, il s'agit uniquement de créances saines sans impayés, soumises à une dépréciation statistique.

23.3 Informations sur les arriérés de paiement non dépréciés

En ce qui concerne le Retail, les créances saines avec impayés sont systématiquement dépréciées (cf. renvoi (1) de la Note 23.2).

En ce qui concerne le Corporate, compte tenu de la dépréciation statistique sur le Corporate sain (cf. renvoi (1) de la Note 23.2), il n'y a pas d'encours sain Corporate avec impayés non dépréciés.

Note 24 Impôt sur les bénéfices

24.1 Evolution des postes de bilan

(en millions d'euros)	31.12.2015						30.06.2016
	Impôts des activités poursuivies	Résultat	Capitaux propres	Règle-ments	Déclasse-ment IFRS 5 au compte de résultat (1)	Ecart de conversion et autres (2)	Impôts des activités poursuivies
Impôts courants							
Actif	12						2
Passif	(6)						(3)
Total	6	(4)	-	(3)	-	-	(1)
Impôts différés							
Actif	27						19
Passif	(12)						(12)
Total	15	(2)	-	-	(5)	(1)	7

(1) Principalement au titre des éliminations d'opérations intragroupe entre les activités poursuivies et les activités destinées à être reprises en partenariat (cf. renvois (1) et (2) de la Note 24.2.

(2) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

24.2 Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

La charge de l'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée dans le dernier paragraphe du chapitre A de la Note 2 qui traite de l'imposition différée.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

La 4ème loi de finances rectificative du 21 décembre 2011 a instauré une majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2011 et 2012, portant le taux d'imposition à 36,10%.

La loi de finances pour 2013 (publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2012) a maintenu la majoration exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014, avec un taux d'imposition à 36,10%. Elle a également limité l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice.

L'article 16 de la loi de finances pour 2014 (publiée au Journal Officiel le 27 décembre 2013) a relevé la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés de 5 % à 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2013 et 2014 (Article 235 ter ZAA du CGI), portant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 %. Elle a maintenu l'utilisation des déficits reportables à 50% des bénéfices taxables de l'exercice pour la partie excédant 1 million d'euros.

L'article 15 de la loi n° 2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 a reporté la suppression de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés. Cette contribution exceptionnelle de 10,7 % s'applique aux résultats imposables des exercices clos jusqu'au 30 décembre 2016 (Article 235 ter ZAA du CGI), maintenant ainsi le taux d'imposition effectif à 38 % en 2015. La contribution exceptionnelle n'est plus due à partir des exercices clos au 31 décembre 2016, exercice pour lequel le taux d'imposition effectif revient à 34,43%.

Au 31 décembre 2015, il n'y a plus de réévaluation des impôts différés passifs pour les coentreprises françaises. L'impact au résultat en 2015 est de +1 million d'euros de reprise pour utilisation, le stock restant de -11 millions d'euros ayant été transféré lors de la mise en place de la joint-venture en France, en février 2015.

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Impôts des activités poursuivies			
Impôts courants	(4)	(19)	(19)
Impôts différés	(2)	48	60
Impôts différés de la période (1)	(2)	48	60
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	-	-	-
Impôts des activités destinées à être reprises en partenariat			
Impôts courants et différés (2)	(22)	(60)	(73)
Total	(28)	(31)	(32)

(1) Dont +5 millions d'euros au 30 juin 2016 principalement au titre des éliminations d'opérations intragroupe avec les activités destinées à être reprises en partenariat.

(2) Dont -5 millions d'euros au 30 juin 2016 principalement au titre des éliminations d'opérations intragroupe avec les activités poursuivies.

Ces écritures sont sans impact sur le résultat net de Banque PSA Finance et n'ont pas de contrepartie au bilan.

24.3 Preuve d'impôt du groupe Banque PSA Finance

(en millions d'euros)	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Résultat avant impôt des activités poursuivies	82	(42)	(45)
Résultat avant impôt des activités destinées à être reprises en partenariat	57	201	250
Neutralisation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(87)	(59)	(123)
Différences permanentes	(15)	55	65
Total imposable	37	155	147
<i>Taux d'impôt légal en France pour la période</i>	<i>34,43%</i>	<i>38,0%</i>	<i>38,0%</i>
Charge d'impôt théorique	(13)	(59)	(56)
Effet des différences de taux à l'étranger	2	9	11
Effet de variation de taux à l'étranger	-	-	2
Effet de la majoration provisoire du taux sur la France	-	2	1
Régularisation au titre de l'exercice antérieur	-	4	4
Litiges et redressements fiscaux	-	-	(4)
Autres	(1)	-	7
Impôt sur les bénéfices avant pertes de valeur sur actifs sur déficits reportables	(12)	(44)	(35)
<i>Taux effectif d'impôt groupe</i>	<i>32,26%</i>	<i>28,4%</i>	<i>23,7%</i>
Impôts différés actifs sur déficits reportables :			
- Dotation pour dépréciation (1)	(16)	13	(2)
- Reprise de dépréciation	-	-	5
Impôt sur les bénéfices	(28)	(31)	(32)

(1) cf. renvoi (2) de la Note 24.4.

24.4 Impôts différés actifs sur déficits reportables des activités poursuivies

(en millions d'euros)	31.12.2015					30.06.2016
	Impôts des activités poursuivies	Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficits	Dotations / Reprise pour dépréciations	Ecart de conversion et autres (1)	Impôts des activités poursuivies
Impôts différés actifs sur déficits reportables	51	16	(7)		-	60
Dépréciations (2)	(28)			(16)	-	(44)
Total	23	16	(7)	(16)	-	16

(1) L'écart de conversion est dû à la différence entre le taux de clôture appliqué aux bilans des sociétés hors zone euro et les taux moyens mensuels appliqués mois par mois aux éléments de résultat de ces mêmes sociétés.

(2) L'impôt différé actif sur le report déficitaire de Banque PSA Finance est intégralement déprécié, pour un montant de 41 millions d'euros à fin juin 2016.

Note 25 Information sectorielle

25.1 Eléments de Bilan

Pour 2016

(en millions d'euros)	Activités de financement					Total au 30.06.2016
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Assurances et services	
Retail		Corporate et assimilés				
Actif						
Prêts et créances sur la clientèle	6 743	13 897	1 433		6	22 079
Placements			376	-	88	464
Prêts et créances sur les établissements de crédit			1 245	1	2	1 248
Autres postes de l'Actif				1 364	36	1 400
Total de l'actif						25 191
Passif						
Dettes de refinancement (1)	6 081	12 531	1 292	-	2	19 906
Dettes envers la clientèle (1)	257	55	33	-		345
Provisions techniques des contrats d'assurance					90	90
Autres postes du Passif				1 675	34	1 709
Capitaux propres				3 048	93	3 141
Total du passif						25 191

Pour 2015

(en millions d'euros)	Activités de financement					Total au 31.12.2015
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Assurances et services	
Retail		Corporate et assimilés				
Actif						
Prêts et créances sur la clientèle	6 217	13 662	1 457		-	21 336
Placements			358	-	88	446
Prêts et créances sur les établissements de crédit			1 280	1	1	1 282
Autres postes de l'Actif				1 287	43	1 330
Total de l'actif						24 394
Passif						
Dettes de refinancement (1)	5 663	12 444	1 319	-	-	19 426
Dettes envers la clientèle (1)	263	43	30	-		336
Provisions techniques des contrats d'assurance					87	87
Autres postes du Passif				1 192	41	1 233
Capitaux propres				3 234	78	3 312
Total du passif						24 394

Les informations sectorielles sont présentées :

- avant déclasserement IFRS 5 ;
- avant mise en équivalence des coentreprises en partenariat avec Santander CF ;
- et après élimination des opérations réciproques.

(1) Dans l'information sectorielle, les "Comptes d'épargne sur livret", les "Comptes à terme" et la "Dettes à terme Corporate" sont présentés dans les "Dettes de refinancement".

Tableau de passage du bilan de l'information sectorielle IFRS 8 au bilan publiable IFRS 5

Pour 2016

(en millions d'euros)	Bilan information sectorielle IFRS 8 au 30.06.2016	Différences de présentation IFRS 8 / IFRS 5	Déclassifications IFRS 5	Coût amorti de la dette remboursée par anticipation	Dépréciation disposal group	Mise en œuvre des partenariats avec Santander CF (IFRS 3) (1)	Bilan publiable IFRS 5 au 30.06.2016
Actif							
Prêts et créances sur la clientèle	22 079	-	(3 369)	-	-	(18 446)	264
Placements	464	-	(109)	-	-	9	364
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 248	-	(177)	-	-	(872)	199
Actifs d'impôts différés		107	(60)	-	-	(28)	19
Participations dans les entreprises mises en équivalence		69	-	-	-	1 060	1 129
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat			3 870	-	(44)	-	3 826
Autres postes de l'Actif	1 400	(167)	(155)	-	-	(885)	193
Total de l'actif	25 191	9	-	-	(44)	(19 162)	5 994
Passif							
Dettes de refinancement	19 906	(19 906)					
Dettes envers les établissements de crédit		11 821	(392)	-	-	(11 335)	94
Dettes envers la clientèle	345	3 710	(1 712)	-	-	(1 982)	361
Dettes représentées par un titre		4 375	(548)	-	-	(3 569)	258
Provisions techniques des contrats d'assurance	90	-	-	-	-	(9)	81
Passifs d'impôts différés		309	(22)	(12)	-	(263)	12
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat			2 780	-	(3)	-	2 777
Autres postes du Passif	1 709	(300)	(106)	37	-	(947)	393
Capitaux propres	3 141	-	-	(25)	(41)	(1 057)	2 018
Total du passif	25 191	9	-	-	(44)	(19 162)	5 994

Pour 2015

(en millions d'euros)	Bilan information sectorielle IFRS 8 au 31.12.2015	Différences de présentation IFRS 8 / IFRS 5	Déclassifications IFRS 5	Coût amorti de la dette remboursée par anticipation	Dépréciation disposal group	Mise en œuvre des partenariats avec Santander CF (IFRS 3) (1)	Bilan publiable IFRS 5 au 31.12.2015
Actif							
Prêts et créances sur la clientèle	21 336	3	(6 397)	-	-	(14 482)	460
Placements	446	-	(102)	-	-	39	383
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 282	-	(296)	-	-	(899)	87
Actifs d'impôts différés		113	(65)	-	-	(21)	27
Participations dans les entreprises mises en équivalence		64	-	-	-	917	981
Actifs des activités destinées à être reprises en partenariat			7 090	-	(42)	-	7 048
Autres postes de l'Actif	1 330	(160)	(230)	-	-	(559)	381
Total de l'actif	24 394	20	-	-	(42)	(15 005)	9 367
Passif							
Dettes de refinancement	19 426	(19 426)					
Dettes envers les établissements de crédit		9 836	(381)	-	-	(8 607)	848
Dettes envers la clientèle	336	3 197	(1 729)	-	-	(1 336)	468
Dettes représentées par un titre		6 396	(1 153)	-	-	(3 457)	1 786
Provisions techniques des contrats d'assurance	87	-	(1)	-	-	(3)	83
Passifs d'impôts différés		317	(31)	(12)	-	(262)	12
Passifs des activités destinées à être reprises en partenariat			3 629	-	(6)	-	3 623
Autres postes du Passif	1 233	(300)	(334)	37	-	(416)	220
Capitaux propres	3 312	-	-	(25)	(36)	(924)	2 327
Total du passif	24 394	20	-	-	(42)	(15 005)	9 367

(1) La mise en œuvre des partenariats avec Santander CF :

- en France et au Royaume-Uni en février 2015 (cf. Notes 10.2.1 et 10.2.2),
 - à Malte en mai 2015 (cf. Note 10.2.8),
 - en Espagne et en Suisse en octobre 2015 (cf. Notes 10.2.3 et 10.2.4),
 - en Italie en janvier 2016 (cf. Note 10.2.5),
 - aux Pays-Bas en février 2016 (cf. Note 10.2.6),
 - et en Belgique en mai 2016 (cf. Note 10.2.7),
- entraîne la mise en équivalence des coentreprises.

25.2 Eléments de Résultat

Au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Activités de financement						Total au 30.06.2016
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (3)	Assurances et services	
		Retail	Corporate et assimilés				
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	93	481	35	(12)	(14)		583
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	9		-	9
Coût net de refinancement (2) (3)	(31)	(134)	(9)	20	14	-	(140)
Gains et pertes nets sur opérations de trading				(2)			(2)
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente				-			-
Marge sur prestation de service d'assurance						67	67
Marge sur autres prestations de services						20	20
Produit net bancaire	62	347	26	15	-	87	537
Coût du Risque (A)	(1)	(15)	-				(16)
Résultat après coût du risque	61	332	26	15	-	87	521
Charges générales d'exploitation et assimilées				(221)		(3)	(224)
Résultat d'exploitation	61	332	26	(206)	-	84	297
Dont Assurances						64	64

Pour le premier semestre 2015

(en millions d'euros)	Activités de financement						Total au 30.06.2015
	Corporate Réseau	Client final		Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (3)	Assurances et services	
		Retail	Corporate et assimilés				
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	127	541	44	(10)	(20)		682
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	7		-	7
Coût net de refinancement (2) (3)	(66)	(237)	(18)	71	20	-	(230)
Gains et pertes nets sur opérations de trading				(4)			(4)
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente				-			-
Marge sur prestation de service d'assurance						54	54
Marge sur autres prestations de services						25	25
Produit net bancaire	61	304	26	64	-	79	534
Coût du Risque (A)	(2)	(24)	(1)				(27)
Résultat après coût du risque	59	280	25	64	-	79	507
Charges générales d'exploitation et assimilées				(211)		(2)	(213)
Résultat d'exploitation	59	280	25	(147)	-	77	294
Dont Assurances						53	53

(A) Complément sur le coût du risque des coentreprises :

En complément des principes comptables relatifs au coût du risque décrits dans la Note 2 du rapport annuel 2015, des probabilités de défaut distinctes sont calculées pour les coentreprises en partenariat avec le groupe Santander CF en ce qui concerne les encours sains sans et avec impayés. Ce calcul est effectué selon les modalités définies par le guide méthodologique IAS 39 (paragraphes AG89 et AG90) définissant la notion de "pertes encourues mais non encore signifiées".

Les informations sectorielles sont présentées :

- avant déclasserement IFRS 5 ;
- avant mise en équivalence des coentreprises en partenariat avec Santander CF ;
- et après élimination des opérations réciproques.

- (1) Les éléments non répartis sur ce poste concernent pour partie les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et des éléments couverts (inefficacité de la couverture selon IAS39) pour -7,1 millions d'euros au 30 juin 2016 (-8,2 million d'euros au 30 juin 2015). Pour le reste, il s'agit des autres produits et charges clientèle.
- (2) Les éléments non répartis sur ce poste correspondent à l'écart entre le coût net de refinancement comptable et le coût théorique de l'encours adopté par le contrôle de gestion, qui consiste à refinancer l'intégralité de l'encours, sans tenir compte des passifs éventuels (capitaux propres et autres passifs nets) afin de permettre, segment par segment, une analyse comparative des marges entre les différentes sociétés du périmètre.
- (3) Conformément à la politique de Banque PSA Finance de couvrir le risque de taux sur les financements clientèle à taux fixe, le résultat d'intérêt dégagé par les swaps de couverture de ces financements est reporté dans le compte de résultat publiable dans les "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle", sur la ligne "Intérêts des instruments financiers de couverture", non réparti par segment. Au contraire, le reporting de gestion est le reflet du pilotage des filiales et des succursales. Ces dernières étant responsabilisées sur le taux d'entrée (fixe) des financements clientèle et la marge qui en découle, le management leur communique un coût net de refinancement swapé (à taux fixe). En conséquence, le résultat de ces mêmes swaps est intégré par le contrôle de gestion dans le coût net de refinancement ventilé par segment. Cela explique le reclassement de 14 millions d'euros au 30 juin 2016 entre "Coût net de refinancement" et "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle" dans la colonne "Instruments financiers de couverture".

Tableau de passage du compte de résultat de l'information sectorielle IFRS 8 au compte de résultat publiable IFRS 5

Au 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Compte de résultat IFRS 8 au 30.06.2016	Déclassements IFRS 5	Déclassement des charges de la dette non transférée	Impacts du partenariat avec Santander CF			Compte de résultat IFRS 5 publié au 30.06.2016
				Charge de la dette remboursée par anticipation	Dépréciation disposal group	Mise en équivalence de la part du Groupe dans les JV (1)	
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti)	583	(136)	-	-	-	(415)	32
Intérêts et produits nets de placements	9	(8)	-	-	-	-	1
Coût net de refinancement	(140)	36	16	-	-	69	(19)
Gains et pertes nets sur opérations de trading à la vente	(2)	-	-	-	-	-	(2)
Marge sur prestation de service d'assurance	67	(2)	-	-	-	(43)	22
Marge sur autres prestations de services	20	(2)	-	-	-	(12)	6
Produit net bancaire	537	(112)	16	-	-	(401)	40
Charges générales d'exploitation	(213)	40	-	-	-	148	(25)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(11)	1	-	-	-	2	(8)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	-	-	-	-	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	313	(71)	16	-	-	(251)	7
Coût du Risque	(16)	6	-	-	-	10	-
Résultat d'exploitation	297	(65)	16	-	-	(241)	7
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	-	-	80	87
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(3)	7	-	-	-	-	4
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	(16)	-	-	-	(16)
Résultat avant impôt	301	(58)	-	-	-	(161)	82
Impôt sur les bénéfices	(109)	22	-	-	-	81	(6)
Résultat net des activités poursuivies	192	(36)	-	-	-	(80)	76
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	-	58	-	-	(1)	-	57
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(22)	-	-	-	-	(22)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	36	-	-	(1)	-	35
Résultat net	192	-	-	-	(1)	(80)	111

(1) La mise en œuvre des partenariats avec Santander CF :

- en France et au Royaume-Uni en février 2015 (cf. Notes 10.2.1 et 10.2.2),
 - à Malte en mai 2015 (cf. Note 10.2.8),
 - en Espagne et en Suisse en octobre 2015 (cf. Notes 10.2.3 et 10.2.4),
 - en Italie en janvier 2016 (cf. Note 10.2.5),
 - aux Pays-Bas en février 2016 (cf. Note 10.2.6),
 - et en Belgique en mai 2016 (cf. Note 10.2.7),
- entraîne la mise en équivalence des coentreprises.

Pour le premier semestre 2015

	Impacts du partenariat avec Santander CF						Compte de résultat IFRS 5 publié au 30.06.2015
	Compte de résultat IFRS 8 au 30.06.2015	Déclassements IFRS 5	Déclassement des charges de la dette non transférée	Charge de la dette remboursée par anticipation	Dépréciation disposal group	Mise en équivalence de la part du Groupe dans les JV (1)	
<i>(en millions d'euros)</i>							
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti)	682	(372)	-	-	-	(259)	51
Intérêts et produits nets de placements	7	(6)	-	-	-	1	2
Coût net de refinancement	(230)	76	90	-	-	46	(18)
Gains et pertes nets sur opérations de trading à la vente	(4)	-	-	-	-	-	(4)
Marge sur prestation de service d'assurance	54	(13)	-	-	-	(25)	16
Marge sur autres prestations de services	25	(8)	-	-	-	(7)	10
Produit net bancaire	534	(323)	90	-	-	(244)	57
Charges générales d'exploitation	(202)	98	-	-	-	76	(28)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(11)	1	-	-	-	1	(9)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés	-	-	-	-	-	-	-
Résultat brut d'exploitation	321	(224)	90	-	-	(167)	20
Coût du Risque	(27)	11	-	-	-	15	(1)
Résultat d'exploitation	294	(213)	90	-	-	(152)	19
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	-	-	52	59
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Charges des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Produits des engagements sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments hors exploitation	(15)	(3)	21	-	-	-	3
Charges de la dette non transférée des activités destinées à être reprises en partenariat	-	-	(111)	(12)	-	-	(123)
Résultat avant impôt	286	(216)	-	(12)	-	(100)	(42)
Impôt sur les bénéfices	(87)	65	-	2	-	49	29
Résultat net des activités poursuivies	199	(151)	-	(10)	-	(51)	(13)
Résultat brut des activités destinées à être reprises en partenariat	-	216	-	-	(15)	-	201
Impôt sur le résultat des activités destinées à être reprises en partenariat	-	(65)	-	-	5	-	(60)
Résultat net des activités destinées à être reprises en partenariat	-	151	-	-	(10)	-	141
Résultat net	199	-	-	(10)	(10)	(51)	128

(1) La mise en œuvre des partenariats avec Santander CF :

- en France et au Royaume-Uni en février 2015 (cf. Notes 10.2.1 et 10.2.2),
 - et à Malte en mai 2015 (cf. Note 10.2.8),
- entraîne la mise en équivalence des coentreprises.

Note 26 Événements postérieurs à la clôture

En dehors de la mise en place du partenariat avec Santander CF, ses conséquences et ses nouvelles étapes décrites dans la Note 1.A - Faits marquants de l'exercice, d'une part, de la cession des filiales en République Tchèque et en Slovaquie en juillet 2016, d'autre part, il n'est survenu depuis le 30 juin 2016 et jusqu'au 22 juillet 2016, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun autre événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Exercice clos le 30 juin 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Banque PSA Finance, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.A « Faits marquants de la période », 2 « Principes comptables » et 3 « Incidences IFRS 5 dans la présentation des états financiers » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui exposent l'incidence de l'application de la norme IFRS 5 à la suite de la mise en place du partenariat entre votre société et le groupe Santander.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 26 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Anne Veaute

ERNST & YOUNG Audit

Luc Valverde

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2016

Responsable du rapport semestriel

Rémy Bayle

Directeur Général de Banque PSA Finance S.A.

Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du présent document présente également un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière pendant les six premiers mois de l'exercice de Banque PSA Finance S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes un rapport dans lequel ils indiquent avoir procédé à l'examen limité des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Rémy Bayle

Directeur Général de Banque PSA Finance S.A



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Crédits photos : CITROËN COMMUNICATION / Jérôme Lejeune
MÉDIATHÈQUE DU GROUPE PSA / Monique Dupont Sagorin
CITROËN COMMUNICATION
PEUGEOT - Direction de la Communication

Couverture :  VERBE
GROUPE

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80



BANQUE PSA FINANCE

BANQUE PSA FINANCE

Société anonyme au capital de 177 408 000 €

Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris – France

R.C.S. Paris 325 952 224 – Siret 325 952 224 00013

Immatriculation ORIAS sous le n° 07 008 501, consultable sur www.orias.fr

Code APE 6419Z –

Code interbancaire 13168N

Tél. : + 33 1 46 39 66 33

www.banquepsafinance.com